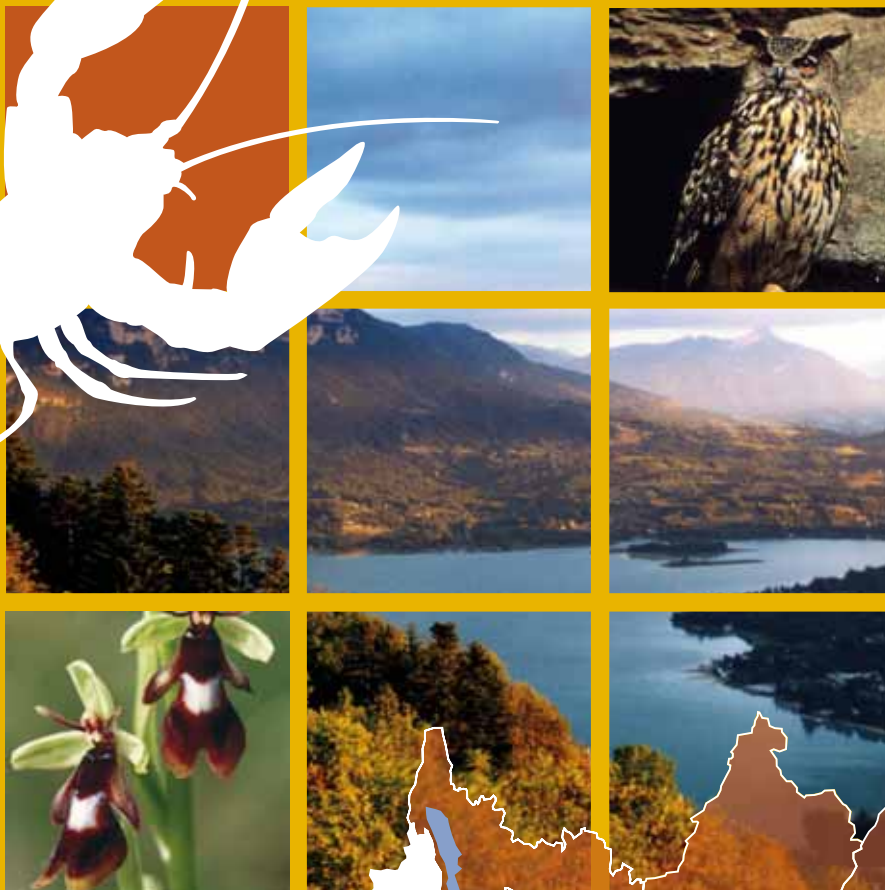


Mémento

du patrimoine naturel

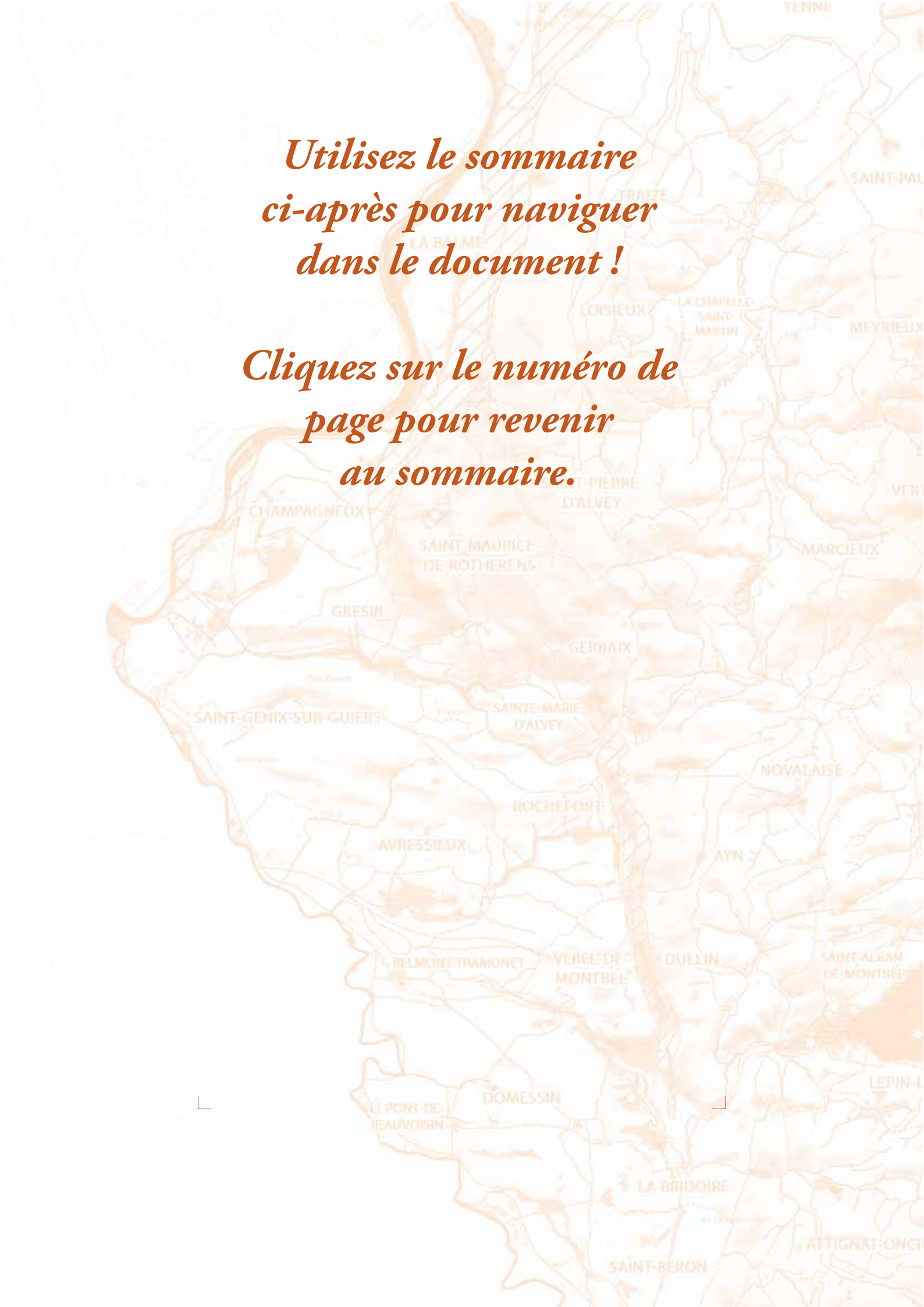
Territoire de l'Avant-pays savoyard



Conservatoire
du Patrimoine
Naturel
de la Savoie



avantpays
savoyard



*Utilisez le sommaire
ci-après pour naviguer
dans le document !*

*Cliquez sur le numéro de
page pour revenir
au sommaire.*

Edito

Le Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard et le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie sont heureux de vous présenter ce Mémento du patrimoine naturel du territoire de l'Avant-pays savoyard. Dans ce document, nous avons voulu présenter l'essentiel du patrimoine naturel. Un essentiel qui parfois se traduit par la présence d'espèces remarquables à nos portes, à nos pieds. Mais un "essentiel" qui va au-delà parce que l'espace naturel et l'homme ont un destin lié. Les grands enjeux mondiaux en matière de réchauffement climatique, de perte de biodiversité ou de ressources en eau peuvent se retrouver en modèle réduit, comme un échantillon représentatif, au niveau de nos territoires de vie.

Si notre action pour lutter contre cette évolution au plan mondial nous semble illusoire, elle peut avoir un véritable sens là où nous vivons quotidiennement. Nous pouvons même dire que nous avons une responsabilité dans la préservation de cette qualité de vie à laquelle nous aspirons tous et que nous avons trouvée dans l'Avant-pays savoyard.

Cet ouvrage s'adresse non seulement aux élus mais également à tous ceux qui, par leurs choix, leurs activités, leurs décisions peuvent modeler ou impacter le paysage, l'espace naturel que nous aurons à transmettre à nos enfants. Notre patrimoine naturel est fragile. La société actuelle offre des moyens puissants pour satisfaire une soif parfois trop grande d'espaces, de biens, de ressources. C'est par la connaissance de cette richesse, du rôle fondamental de la biosphère pour l'avenir de l'homme que nos actes et nos façons de concevoir l'aménagement du territoire changeront.

C'est l'ambition que nous nous sommes donnée avec la création de ce mémento. Apporter une contribution à cette connaissance de notre territoire pour mieux préserver un espace, l'Avant-pays savoyard, que d'aucun reconnaisse comme étant encore de grande qualité paysagère et naturelle.

Francis AMPE
Vice-président du syndicat mixte
de l'Avant-pays savoyard en charge
du SCOT



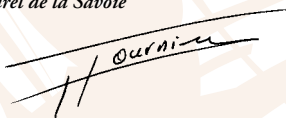
Roger VILLIEN
Vice-président du syndicat mixte
de l'Avant-pays savoyard en charge
de l'environnement



Éric DE KERMEL
Président du Conservatoire du patrimoine
naturel de la Savoie



Hubert TOURNIER
Vice-président du Conservatoire du patrimoine
naturel de la Savoie



Les clés du patrimoine naturel

Pour une meilleure lecture des zonages du territoire de l'Avant-pays savoyard

Les zonages présentés sont sélectionnés selon trois critères :

- la **reconnaissance officielle** ;
- la **portée territoriale** : zonage qui couvre au moins l'ensemble du département ;
- un **objectif prioritaire scientifique et de préservation de la biodiversité**.

Les zonages se distinguent selon deux grandes catégories :

1 - Les zonages de connaissance, appelés inventaires.

	Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 (ZNIEFF)	Inventaires
	Les habitats du tétras-lyre	
Non représentés	Les corridors biologiques	
	Les zones humides	
	L'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs	

2 - Les zonages de préservation, parmi lesquels on distingue des outils de réglementation et des outils de contractualisation.

	Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)	Préservation réglementaire
	Les réserves naturelles nationales	
	Le réseau Natura 2000	Préservation contractuelle
	Les sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie	

Chaque présentation de zonage comporte une partie avec des éléments de compréhension (texte), et une partie avec des éléments d'informations pratiques (tableau).

Témoignages

“Le canton de Yenne se situe sur les pentes sud de la chaîne de l'Épine et s'étend jusqu'au Rhône. Par sa disposition géographique, notre territoire dispose de zones sèches et humides d'une grande richesse faunistique et floristique. L'agriculture toujours très présente a su s'adapter à cette situation pour exploiter sur les coteaux exposés la vigne mais aussi les pâturages et en plaine les cultures céréalières. Le Rhône a de tous temps marqué l'empreinte de son passage. Aujourd'hui détourné, il sait encore se montrer dangereux lors de fortes crues. Ce fleuve est riche d'histoire tout comme le défilé de Pierre Chatel dans lequel il s'écoule. Toute cette diversité dans le paysage donne une identité spécifique à notre Avant Pays Savoyard que nous devons protéger et valoriser.”

Maurice MICHAUD
Conseiller général représentant le canton de Yenne - Maire de Yenne

“Le patrimoine naturel de notre Communauté de communes comprend des zones protégées et s'étend à l'ensemble du territoire non urbanisé, constitué de prairies et forêts qui sont une de nos principales richesses. Transmis par les générations précédentes, il est marqué par l'empreinte de leurs activités agricoles et forestières. Ce territoire est resté longtemps à l'écart du développement économique et touristique. Ce qui fut un handicap, se révèle aujourd'hui être une chance, car permettant de garder intact ce patrimoine naturel. Les élus viennent de réaffirmer leur adhésion au Parc naturel régional de Chartreuse et au Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard qui travaillent en commun pour un développement garantissant une agriculture de qualité, ainsi qu'une régénération naturelle en matière forestière (AOC bois de Chartreuse). La préservation de cette richesse passe aussi par la maîtrise des pressions foncières dues à la proximité de grandes agglomérations.”

Roger VILLIEN
Président de la Communauté de communes du Mont Beauvoir

“Lorsque la Communauté de communes a créé l'Office de tourisme Val Guiers, celui-ci a mis en avant les couleurs vert et bleu qui lui semblait le mieux caractériser les atouts de ce territoire essentiellement rural, où l'eau et la nature sont si importantes. Les modifications accélérées de nos modes de vie conduisent à la détérioration de cet environnement, de la mémoire, des savoir-faire et des particularités locales. Les initiatives visant à contrer cette tendance sont nombreuses : pratiques agricoles améliorées, défense du patois, exposition sur la construction en pisé... La préservation des milieux naturels s'inscrit dans cette démarche plus générale de défense du patrimoine dans

toutes ses composantes. Entre la falaise calcaire de Rochefort, les zones humides des bords de Rhône et la vallée du Guiers, le paysage de collines recèle bien des sites remarquables, des espaces boisés, des ravins profonds et frais, propices à une flore et à une faune qu'il faut (re)découvrir : connaître mieux pour mieux respecter...”

Raymond PERROUSE
Vice-président de la Communauté de communes du Val Guiers

“Pour les élus du territoire du lac d'Aiguebelette, la protection du lac et de ses milieux naturels a constitué un axe majeur des politiques menées dès le milieu des années 70. Favoriser l'accès du site au public et développer l'économie touristique tout en garantissant la préservation de notre patrimoine environnemental, tel était le pari que nous avons pu relever autour d'un partenariat fort avec le département, les services de l'État, le Conservatoire du patrimoine et les associations locales. Il s'agit maintenant de poursuivre nos efforts de restauration et de reconquête des milieux, mais aussi d'impulser une nouvelle dynamique en matière d'éducation à l'environnement, d'écotourisme, de préservation de notre agriculture et de maîtrise de l'urbanisation, pour que nous devenions encore un peu plus les acteurs responsables, non pas de notre environnement, mais de celui que nous allons léguer à nos enfants.”

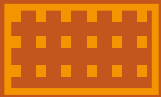
Bernard VEUILLET
Président de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette

Le cirque de Saint-Même : un site naturel, des enjeux croisés : “Mystérieux, attirant et reculé, préservé et vivant, le site est emblématique des Entremonts. Son paysage exceptionnel, alliant le minéral (cascades et hautes falaises calcaires) au végétal (prairies douces surmontées de forêts denses) en font un site remarquable des Entremonts et de la Chartreuse. Site inscrit pour les sources du Guiers Vif, classé pour sa partie basse, le cirque est, en partie, dans le périmètre de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse et, entièrement, sur des propriétés privées. Les lieux sont très fréquentés par un tourisme de proximité autant que par des randonneurs avertis. Tous les publics se croisent sur ce site vivant (auberge, petit commerce, exploitation de bois, randonnée). La gestion du site, notamment en saison touristique, est menée en concertation entre tous les usagers et propriétaires des lieux, pour la préservation du cirque.”

Jean-Paul CLARET
Président de la Communauté de communes des Entremonts en Chartreuse

Inventaire de niveau national

Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1



• Enjeux

Depuis le début du XX^e siècle, la diversité des espèces subit une érosion 1 000 fois supérieure à la perte moyenne enregistrée dans l'histoire de la planète.

Une des causes importantes de cette diminution est la disparition des habitats naturels dont les espèces ont besoin pour vivre.

• Caractéristiques

Initié par le Muséum national d'histoire naturelle et le Ministère de l'Environnement, ce zonage est un inventaire scientifique permanent, exhaustif et cartographié traitant du patrimoine vivant. Il distingue des ZNIEFF de type 1 et de type 2.

ZNIEFF de type 1 : espaces de superficie en général limitée sur lesquels se trouvent des habitats naturels et /ou des espèces, animales ou végétales, ayant un intérêt biologique remarquable.

En Savoie, cet inventaire a été réalisé par un réseau de naturalistes, amateurs ou professionnels, et coordonné par la Direction régionale de l'environnement (DIREN) avec l'appui du Conservatoire régional des espaces naturels (CREN).

Les données sont validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), évaluées par le Muséum national d'histoire naturelle et intégrées au fichier national.

Leur mise à jour permet d'intégrer les nouvelles connaissances naturalistes.

Les ZNIEFF de type 2 peuvent englober des ZNIEFF de type 1. Elles couvrent de plus vastes surfaces abritant de "grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes".

*Tout comme les corridors biologiques (lire p.5), ces ZNIEFF sont des espaces de fonctionnalité. La désignation d'un espace en ZNIEFF de type 2 est donc moins axée sur la présence d'espèces ou d'habitats particuliers, mais sur ses capacités à permettre à la faune de se développer pleinement sur le long terme. **Bien qu'elles ne soient pas présentées dans ce document, leur prise en compte dans l'aménagement des territoires est aussi importante que celle des ZNIEFF de type 1.** Sur l'Avant-pays savoyard les communes situées au bord du Rhône, sur la basse vallée du Guiers, autour des lacs d'Aiguebelette et de Saint-Jean-de-Chevelu, ainsi que sur le chaînon du mont Tournier, la chaîne de l'Épine-mont du Chat et le massif de Chartreuse, sont concernées par une ZNIEFF de type 2, sur tout ou partie de leur territoire.*

• Objectifs

Avoir une connaissance, à la fois générale et précise, de la richesse du patrimoine naturel du territoire français, accessible à toutes les collectivités territoriales.

Être une des bases scientifiques majeures de la politique nationale de protection de la nature et améliorer la prise en compte des espaces naturels dans tout projet.

• Critères de désignation

Ils ont été définis à l'échelle régionale et validés par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Ils portent sur **la présence d'une ou plusieurs espèces, animales ou végétales, ou d'un d'habitat, dits "déterminants".**

Mode d'utilisation	• Outil fondamental d'aide à la décision dans les politiques d'aménagement	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de portée juridique directe, mais la prise en compte de cet inventaire est obligatoire dans les documents d'urbanisme • Il constitue un élément d'expertise pris en considération par la jurisprudence des tribunaux administratifs et du Conseil d'État 	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Circulaire n°91-71 du 14 mai 1991 du ministre de l'environnement • Code de l'environnement : Art. 23 de la loi 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages ; Art. L.411-5 ; Art. R.411-22 à R.411-30 	
Dates de l'inventaire	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire permanent initié en 1982 • 1^{er} inventaire 1986 - 1988 • 1^{ère} mise à jour : 1998 - 2004 	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Fiches des ZNIEFF en Savoie et informations générales
	<ul style="list-style-type: none"> - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le prieuré BP 51 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél : 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ 	<ul style="list-style-type: none"> - DIREN Rhône-Alpes : 208 bis, rue Garibaldi 69 422 Lyon Cedex 03 - Tél : 04 37 48 36 00 Site internet : http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" Informations générales : - Site internet de l'ATEN : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outils-juridiques/ - Site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : http://inpn.mnhn.fr/

• Enjeux

Le tétras-lyre, appelé aussi petit-tétras ou petit coq de bruyère, est un oiseau de moyenne montagne, en déclin en France depuis les années 1970. Entre 1990 et 2006 ses effectifs ont diminué d'environ 8%.

Ayant besoin d'une mosaïque de milieux naturels (forêt, lande, aulnaie verte, prairie, etc.) pour se maintenir, il est un "indicateur" précieux de l'état des milieux naturels de montagne.

Préserver le tétras-lyre équivaut à favoriser tout un cortège d'espèces animales et végétales.

• Caractéristiques

Cet inventaire national des espaces recherchés par l'espèce s'inscrit dans le programme d'actions en faveur de la faune et de la flore sauvages, élaboré par le Ministère de l'Environnement en 1996.

Dans les Alpes du Nord, cet inventaire a été mené sous l'égide d'un groupement d'intérêt scientifique, l'Observatoire des galliformes de montagne.

Il a permis de mettre en évidence des **zones de reproduction potentielles plus ou moins prioritaires** pour la conservation

de l'espèce. **Les potentialités pour la reproduction ont été qualifiées de "très faibles à nulles", "faibles", "à préciser" ou "fortes"**. Sur l'Avant-pays savoyard, ce zonage ne concerne que les communes du massif de Chartreuse.

• Objectifs

Porter à la connaissance des gestionnaires et des acteurs socio-économiques les espaces dont l'intérêt peut être important pour la conservation de l'espèce.

Mettre en place des actions de gestion, aider à l'application du plan de chasse et améliorer les programmes de suivi de l'espèce.

• Critères de désignation

La désignation des zones de reproduction potentielles et de leur degré de priorité est basée sur le **niveau d'effectif des femelles de tétras-lyre** et sur les **possibilités de dispersion des jeunes**.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour définir, orienter les futures actions en termes de préservation des espaces utilisés par le tétras-lyre
Portée juridique et administrative	• Aucune
Références juridiques	• Chassable en France (mâle uniquement) • Directive européenne Oiseaux : classé parmi les espèces pour lesquelles les États membres doivent créer des zones de protection spéciale • Convention de Berne : exploitation réglementée à l'échelle européenne
Dates de l'inventaire	• Les données sur les effectifs de tétras utilisées pour l'établissement des priorités résultent de la campagne d'inventaire 1990-1999 et seront mises à jour à l'issue de la campagne d'inventaire 2000-2009
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire - Observatoire des galliformes de montagne 90, impasse des Daudes, route du col de Leschaux 74 320 Sévrier Tél : 04 50 52 65 67 courriel : ogm@oncfs.gouv.fr



Tétras-lyre

Inventaire de niveau régional

Les corridors biologiques

(Cartographie au 1/100 000^{ème})

• Enjeux

Pour se maintenir (se nourrir, se reposer, se reproduire, hiverner, étendre leur aire de répartition, etc.), les espèces ont besoin d'espaces fonctionnels, comprenant un ou plusieurs types d'habitats naturels, et des voies de déplacements entre ces espaces.

Depuis la fin du XX^e siècle, la protection de la nature s'est surtout portée sur des habitats remarquables, sans intégrer une nature plus banale (forêt, prairie, haie, etc.) pourtant tout aussi indispensable à la survie des espèces. Une des causes importantes de la diminution de la biodiversité est due à la disparition d'espaces fonctionnels.

• Caractéristiques

Un corridor biologique est un ensemble d'espaces connectés permettant la circulation des espèces entre grands ensembles fonctionnels.

En 2007-2008, la région Rhône-Alpes a réalisé une "cartographie des réseaux écologiques" au 1/100 000^{ème} qui fournit une **information globale et non exhaustive de ces corridors, dont elle distingue trois types : les corridors avérés et délimités, les corridors avérés et les corridors potentiels.** À l'échelle régionale, **ces espaces se situent essentiellement entre des grands districts naturels**, entités géographiques à dominante naturelle et peu fragmentées. Le territoire de l'Avant-pays savoyard est concerné par un corridor d'importance européenne reliant les Alpes au Jura, tandis que les grandes continuités aquatiques (Rhône, Guiers, Truisson, etc.), forestières et rocheuses forment des espaces potentiels pour des corridors plus locaux.

Cette cartographie tient compte des projets "corridors" déjà initiés sur le département : les coupures vertes des SCOT réalisés et des "corridors" cartographiés dans les chartes des Parcs naturels régionaux. L'échelle 1/100 000^{ème} ne permet pas de retranscrire ces corridors dans les cartes du Mémento.

• Objectifs

Permettre la réflexion et l'orientation en matière d'aménagement du territoire et de préservation de la biodiversité en Rhône-Alpes auprès des collectivités ayant compétence en aménagement du territoire.

Susciter des projets opérationnels de préservation ou de restauration de la connectivité écologique d'un territoire à travers la signature de **Contrats de territoire "corridors biologiques"** établis entre la région Rhône-Alpes et une collectivité territoriale. Ces contrats doivent s'appuyer sur une étude préalable comportant une cartographie locale au 1/25 000^{ème}, une analyse des enjeux et l'élaboration d'un plan d'actions quinquennal.

• Critères de désignation

Espace géographique permettant la circulation des espèces entre deux districts naturels qu'ils soient terrestres ou aquatiques.

Mode d'utilisation	• Base de travail et de réflexion pour l'établissement des documents d'urbanisme et l'émergence de projets de territoire (Contrat de territoire Corridors biologiques, CDRA*, SCOT*, PNR*, PSADER*, CTS*, etc.)	
Portée juridique et administrative	• Aucune en tant que telle, si ce n'est à travers le SCOT • Possible évolution dans le cadre du projet de loi dit "Grenelle I et II"	
Références juridiques	• Aucune	
Dates de l'inventaire	• Réalisation de la cartographie au 1/100 000 ^{ème} en 2007-2008	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Coordination de l'inventaire
	- Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le prieuré - BP 51 - 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél : 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/	- Région Rhône-Alpes : Direction de l'environnement et de l'énergie 78, route de Paris BP.19 69 751 Charbonnières-les-Bains Cedex Tél : 04 72 59 55 80 Site internet : http://biodiversite.rhonealpes.fr

(*) CDRA : Contrat de développement de Rhône-Alpes, SCOT : Schéma de cohérence territoriale, PNR : Parc naturel régional, PSADER : Plan stratégique d'aménagement et de développement de l'espace rural, CTS : Contrat territorial de Savoie

• Enjeux

À travers leurs fonctions hydrauliques (régulation de crues et soutien d'étiage), biologiques (richesse en espèces rares et sensibles), hydro-biologiques (participation à l'épuration des eaux), ou socio-économiques (usage agricole, espace de découverte, paysage), les zones humides apparaissent comme des milieux naturels essentiels.

En Savoie, environ **50 % des zones humides ont disparu au cours de la 2^{ème} moitié du XX^e siècle.**

La préservation de ces milieux est un enjeu national et européen, reconnu depuis les années 1990 à travers l'établissement de plusieurs textes de loi et d'engagements.

• Caractéristiques

Il s'agit d'un **inventaire exhaustif des zones humides du territoire de la Savoie**: marais, tourbières, étangs, mares, berges des lacs et des cours d'eau, milieux humides artificiels, etc., sans tenir compte uniquement de leur valeur patrimoniale.

Il a été initié par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et soutenu par le Conseil général.

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est le coordinateur de cet inventaire qui, sur le territoire de l'Avant-pays savoyard, a été réalisé par le Centre ornithologique Rhône-Alpes-Savoie.

• Objectifs

Ses objectifs sont ceux du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) des bassins Rhône-Méditerranée et Corse :

- préserver, restaurer et stabiliser la superficie des zones humides,
- enrayer le processus de leur disparition progressive,
- réaliser une prise en compte systématique de ces milieux dans toutes les actions de gestion et les projets d'aménagement.

Cet inventaire sera suivi d'un plan d'actions qui définira les moyens à mettre en œuvre pour préserver de manière cohérente l'ensemble des zones humides du département et suivre leur évolution.

• Critères de désignation

Cet inventaire a été réalisé selon la méthode du SDAGE qui sélectionne les **zones humides de plus de 1 000 m²** selon trois critères : biologiques (présence d'espèces indicatrices), pédologiques (hydromorphie des sols) et hydrologiques (inondabilité). **Chaque zone humide est entourée d'un espace de fonctionnalité**, espace proche avec lequel elle fonctionne et dont elle dépend directement (petit bassin versant).

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour définir, orienter les futures actions en terme de préservation des zones humides	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de portée juridique directe, mais prise en compte obligatoire de cet inventaire dans les documents d'urbanisme • Cet inventaire permet de déterminer les propriétaires pouvant bénéficier d'exonération fiscale au titre de la loi Développement des territoires ruraux • Il servira à élaborer la révision du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Rhône-Méditerranée-Corse (2010 - 2025) 	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Loi sur l'eau du 30 décembre 2006 : art. 74 et code de l'environnement : art. L212-1 • Code de l'Urbanisme : Art. L122-1 relatif à la compatibilité avec le SCOT • Directive européenne cadre sur l'eau 	
Dates de l'inventaire	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'inventaire s'échelonne entre 2004 et 2008 • Dans l'Avant-pays savoyard, il a été réalisé entre 2004 et 2006 • Le classeur "Zones humides du bassin versant du lac du Bourget" a été réalisé en 2006. 	
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire	Classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget" (pour St-Jean-de-Couz et St-Thibaud-de-Couz)
	<ul style="list-style-type: none"> - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le prieuré BP 51 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél : 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ 	<ul style="list-style-type: none"> - Mairies de Saint-Jean-de-Couz et de Saint-Thibaud-de-Couz



Zone humide de l'Arénier à Saint-Franc

Inventaire de niveau départemental

L'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs

• Enjeux

L'écrevisse à pieds blancs est l'écrevisse la plus caractéristique des cours d'eau du département, qui, depuis les années 1950, connaît une forte régression.

Elle occupe les ruisseaux aux eaux fraîches et permanentes, à courants rapides et riches en abris (racines, blocs, galets, etc.). Très sensible à la pollution de l'eau et à la dégradation des cours d'eau, l'écrevisse à pieds blancs est une espèce indicatrice du bon état de ces milieux aquatiques. **La préserver c'est préserver l'ensemble de la faune des cours d'eau.**

• Caractéristiques

Cet inventaire de tous les ruisseaux du département de la Savoie où se trouve l'écrevisse à pieds blancs est réalisé à l'initiative de la Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique selon trois étapes :

- 1) Le recueil des données historiques et actuelles, complété par la prospection de ruisseaux potentiellement favorables.
- 2) La détermination des aires de répartition, des effectifs et l'étude de la qualité des ruisseaux accueillant les populations d'écrevisse à pieds blancs.

3) Une proposition de gestion en vue de la conservation et de l'extension des populations connues.

Sur les bassins versants du Guiers et du Rhône, ce travail a été mené par la Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique avec l'aide de l'ONEMA*.

• Objectifs

Mieux connaître la distribution et l'état des populations de l'écrevisse à pieds blancs pour mieux identifier les causes de sa disparition.

Enrayer la diminution de l'espèce, particulièrement par l'amélioration de ses habitats et par la sensibilisation des habitants riverains et des communes.

• Critères de désignation

L'observation récente de quelques individus sur une longueur de quelques dizaines de mètres, suffit à définir un cours d'eau comme un habitat favorable à l'écrevisse à pieds blancs.

Mode d'utilisation	<ul style="list-style-type: none">• Outil de connaissance d'une espèce protégée• Outil d'aide à la décision pour orienter les futures actions en termes de restauration et de préservation des cours d'eau utilisés ou potentiellement utilisables par l'écrevisse à pieds blancs
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none">• Aucune
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none">• Arrêté ministériel du 21 juillet 1983 : une protection nationale interdit d'altérer ou de dégrader sciemment l'habitat de l'écrevisse à pieds blancs• Arrêté préfectoral permanent en Savoie : pêche interdite• Directive européenne Habitats : espèce pour laquelle les Etats membres doivent contrôler le prélèvement.• Convention de Berne : exploitation réglementée à l'échelle européenne• Liste Rouge de l'Union internationale de conservation de la nature
Dates de l'inventaire	<ul style="list-style-type: none">• L'Atlas de répartition est en cours d'élaboration depuis 2003• Sur le territoire de l'Avant-pays savoyard, l'inventaire a été réalisé en 2005 et en 2008
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire - Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique Zone industrielle des Contours 73 230 Saint-Alban-Leyse Tél : 04 79 85 89 36

(*) ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ex Conseil supérieur de la pêche)



Écrevisse à pieds blancs



Préservation réglementaire de niveau national

Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope

• *Enjeux*

L'érosion de la biodiversité en France touche l'ensemble des espèces végétales et animales sauvages, quel que soit leur statut. Le classement d'espèces sur une liste de protection est une garantie nécessaire mais souvent insuffisante ; leur survie dépend principalement du maintien de leur milieu de vie.

• *Caractéristiques*

Les APPB sont des **actes juridiques interdisant, sur un périmètre restreint, toute action susceptible de porter atteinte aux milieux abritant des espèces protégées** de faune et de flore sauvages. Ils forment un réseau d'espaces protégés, avec un règlement adapté à chaque cas.

La protection de ces milieux est menée au nom de l'État, par le préfet du département ; les projets peuvent émaner des organismes associatifs ou institutionnels. Ils constituent parfois des mesures compensatoires à des projets d'aménagement ayant des impacts sur les espèces protégées. En Savoie, l'instruction de ces dossiers est assurée par la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA*). L'arrêté préfectoral est pris après avis de la commission départementale de la nature et des sites, également après avis de la Chambre d'agriculture.

L'avis des conseils municipaux n'est pas requis, mais il est systématiquement demandé. La procédure d'institution peut être rapide, notamment lorsque la définition du périmètre et le texte de l'arrêté ne suscitent pas d'opposition.

Les agents assermentés en matière de police de l'environnement (gendarmerie, maire, ONCFS*, ONEMA*, ONF*, parcs nationaux, etc.) sont chargés du contrôle de l'application de ces arrêtés.

• *Objectifs*

Prévenir la disparition des espèces protégées sauvages, en fixant des mesures de conservation des biotopes qui leur permettent de s'alimenter, se reproduire, se reposer ou de survivre.

• *Critères de désignation*

Les espaces susceptibles d'un classement en zones de protection de biotope sont des **milieux naturels peu exploités par l'homme, qui abritent des espèces sauvages protégées** de faune ou de flore.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la préservation d'espèces protégées et de leur habitat	
Portée juridique et administrative	• Réglementation des pratiques susceptibles d'être nuisibles au site	
Références juridiques	• Code de l'environnement : art. L. 411-1 et L. 411-2, R. 411-15 à R. 411-17	
Durée d'application	• Durée illimitée • Modification et abrogation possibles par arrêté préfectoral	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	- Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture L'Adret - 1 rue des Cévennes - BP 1106 73011 Chambéry cedex Tél : 04 79 71 73 73 Site internet : http://www.savoie.equipement.gouv.fr/	- Site internet de l' ATEN : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/ - Site internet du Ministère en charge de l'environnement : http://www.ecologie.gouv.fr/

(*) DDEA : la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture est issue de la fusion au 01/01/2009 des anciennes Direction départementale de l'équipement (DDE) et Direction départementale de l'agriculture et la forêt (DDAF), ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage, ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ex Conseil supérieur de la pêche), ONF : Office national des forêts

Préservation réglementaire de niveau national

Les réserves naturelles nationales



• Enjeux

L'érosion de la biodiversité en France touche l'ensemble des espèces végétales et animales sauvages, quel que soit leur statut. Le classement d'espèces sur une liste de protection est une garantie nécessaire mais souvent insuffisante ; leur survie dépend principalement du maintien de leur milieu de vie.

• Caractéristiques

La procédure de création d'une réserve naturelle nationale (RNN) est initiée par l'administration, souvent sur proposition d'une association de protection de la nature ou comme mesure compensatoire. Un dossier scientifique et un projet de réglementation scientifique sont soumis à l'avis du Conseil national de la protection de la nature (CNP). **La décision de classement d'une RNN est prononcée, après enquête publique, par décret simple ou par décret en Conseil d'État en cas d'opposition des propriétaires. Cette décision intervient après consultation des collectivités locales**, de la commission départementale de la nature et des sites et, dans les zones de montagne, des comités de massif. Le décret précise les limites de la réserve naturelle, les actions, activités, travaux, constructions, installations et modes d'occupation des sols qui sont réglementés ou interdits, ainsi que, éventuellement, les conditions générales de gestion de la réserve.

Un comité consultatif, regroupant les acteurs concernés par le territoire classé, oriente et propose auprès du préfet

la politique de la gestion de la RNN. Ce comité doit être complété par un conseil scientifique.

La gestion est confiée par convention à un établissement public, une association, une fondation, une collectivité territoriale ou le propriétaire qui élabore un plan de gestion sur 5 ans. Le budget de fonctionnement de la RNN est attribué essentiellement par le ministère chargé de l'environnement.

• Objectifs

Assurer la conservation d'éléments du milieu naturel d'intérêt national.

Assurer la mise en œuvre d'une réglementation communautaire ou d'une obligation résultant d'une convention internationale.

• Critères de désignation

Une partie du territoire d'une ou plusieurs communes, dont la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière, ou qu'il est nécessaire de soustraire à toute intervention qui serait susceptible de les dégrader.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la biodiversité	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Toute action susceptible de nuire au développement de la faune et de la flore ou d'entraîner la dégradation des milieux naturels peut être réglementée ou interdite • La réglementation doit tenir compte de l'intérêt du maintien des activités traditionnelles existantes si elles sont compatibles avec les nécessités de la protection • Les servitudes créées par le décret peuvent entraîner une indemnisation des propriétaires 	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Code de l'environnement : art. L. 332-1 à L. 332-27, R. 332-1 à R. 332-29 et R.332-68 à R. 332-81 • Circulaires n° 1432 du 19 février 1986, n° 87-87 du 2 novembre 1987, n°95-47 du 28 mars 1995 et n° 97-1 du 7 octobre 1997 	
Durée d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Durée illimitée • Déclassement total ou partiel par décret en Conseil d'État, après enquête publique 	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	<ul style="list-style-type: none"> - Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture L'Adret - 1 rue des Cévennes - BP 1106 73011 Chambéry cedex Tél : 04 79 71 73 73 Site internet : http://www.savoie.equipement.gouv.fr/ 	<ul style="list-style-type: none"> - Site internet de l'ATEN : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/ - Site internet de la Région Rhône-Alpes : http://biodiversite.rhonealpes.fr

Les réserves naturelles régionales (RNR) forment l'un des outils de la politique de la région Rhône-Alpes en matière de préservation du patrimoine naturel. Une RNR est un espace naturel à forts enjeux de conservation en termes de biodiversité et d'espèces emblématiques, protégé sur le long terme grâce à une réglementation adaptée et à une gestion locale, planifiée et concertée. La Région peut, de sa propre initiative ou à la demande des propriétaires concernés, classer comme RNR les propriétés présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou, d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels. Une RNR est établie suite à une étude d'opportunité et classée par délibération du Conseil régional pour une durée minimale de 10 ans, renouvelable par tacite reconduction. Le gestionnaire, désigné par arrêté du président du Conseil régional, élabore un plan de gestion en lien avec le comité consultatif de gestion. Ce document est approuvé par délibération du Conseil régional et se traduit par un contrat financier "Réserve naturelle régionale de Rhône-Alpes" d'une durée de 5 ans. Sur le territoire de l'Avant-pays savoyard, une étude d'opportunité de classement concerne le lac d'Aiguebelette.



Préservation contractuelle de niveau européen

Le réseau Natura 2000

• Enjeux

La création du réseau écologique européen Natura 2000 s'inscrit dans un contexte mondial de prise de conscience des valeurs de la diversité biologique et de l'urgence d'agir face au constat de l'appauvrissement de cette biodiversité, dû à certaines activités humaines.

La mise en place de ce réseau constitue le pivot de la politique communautaire de conservation de la nature et un défi majeur pour les États membres.

• Caractéristiques

Natura 2000 est un réseau européen de sites abritant des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, listés dans les deux directives européennes à l'origine de ce zonage : les directives "Habitats" et "Oiseaux". Les pays de l'Union européenne doivent assurer un état de conservation favorable aux habitats et espèces concernés, chacun ayant le choix des moyens à mettre en œuvre.

Pour la gestion de ses sites Natura 2000, la France a privilégié la voie contractuelle : chaque site est doté d'un document d'objectifs définissant des préconisations permettant de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. **Ce document est établi en concertation avec les acteurs locaux, sous la responsabilité d'un comité de pilotage.** La mise en œuvre du document d'objectifs repose sur la contractualisation avec les titulaires de droits réels sur le site, propriétaires et exploitants notamment. Les préconisations de gestion peuvent se concrétiser sous forme de contrats Natura 2000 ou de type agro-environnemental.

La définition du périmètre et la convocation du premier comité

de pilotage demeurent à l'initiative du Préfet. **La présidence des comités de pilotage est portée par les collectivités locales** (loi relative au développement des territoires ruraux de février 2005) ou à défaut, par le Préfet. Les structures porteuses s'adjoignent souvent les services d'un opérateur technique chargé de l'élaboration et de l'animation du document d'objectifs.

Dans tous les cas, l'État reste garant du respect des engagements pris au niveau européen, notamment via l'approbation et le contrôle des documents d'objectifs.

• Objectifs

Assurer le maintien ou le rétablissement dans un "état de conservation favorable" des habitats naturels et des habitats d'espèces de faune et de flore sauvages menacés à l'échelle européenne.

• Critères de désignation

Les habitats naturels et les espèces dont les habitats sont menacés sont énumérés dans les annexes I et II de la directive "Habitats". Leur présence est le principal critère justifiant la désignation d'un site appelé Zone Spéciale de Conservation (ZSC). Le réseau Natura 2000 intègre également les Zones de Protection Spéciale (ZPS), lesquelles sont désignées sur la base de la présence d'espèces d'oiseaux figurant dans la directive "Oiseaux".

Mode d'utilisation	• Outil de contractualisation et source de financement pour la gestion de milieux naturels en vue de la préservation d'habitats naturels et d'habitats d'espèces menacés en Europe	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de régime d'autorisation spécifique, mais prise en compte dans les procédures d'autorisation préexistantes en droit français (autorisations loi sur l'eau, ICPE*, défrichements, etc.) • Évaluation obligatoire des incidences de tout projet d'aménagement susceptible d'affecter un site Natura 2000. En cas d'impacts négatifs sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire, le projet ne pourra se réaliser que s'il est déclaré d'intérêt public majeur • Obligation de résultat pour les États membres : maintien ou rétablissement dans un "état de conservation favorable" des habitats (annexes I et II de la Directive Habitats) 	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Directives européennes : • n°79/409/CE du 02/04/1979 dite Directive "Oiseaux" • n°92/43/CE du 21/05/1992, dite Directive "Habitats" • Code de l'environnement : Art. L. 414-1 à L. 414-7 et R. 414-1 à R. 414-24 	
Durée d'application	<ul style="list-style-type: none"> • À compter du moment où un site est validé par la Commission européenne, il intègre le réseau Natura 2000 pour une durée illimitée • Les contrats de gestion de ces sites sont signés pour 5 ans 	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	<ul style="list-style-type: none"> - Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture L'Adret - 1 rue des Cévennes - BP 1106 73011 Chambéry cedex Tél : 04 79 71 73 73 Site internet : http://www.savoie.equipement.gouv.fr/ 	<ul style="list-style-type: none"> - Site internet de l'ATEN : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/ - Site internet de Natura 2000 : http://www.natura2000.fr - Site internet de l'Union européenne : http://www.europa.eu

(*) ICPE = Installation classée pour la protection de l'environnement



• *Enjeux*

Certains milieux naturels souvent délaissés tels que les zones humides, les pelouses sèches, etc., représentent un capital écologique très important, nécessitant une intervention humaine pour se maintenir.

Créé en 1991, le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie (CPNS) a pour objectif de préserver la biodiversité par la gestion des milieux naturels remarquables du département.

Face à l'érosion croissante de la biodiversité, du fait notamment de l'urbanisation, le CPNS est amené à s'intéresser de plus en plus à la nature dite "ordinaire" : espaces naturels de proximité (bocage, prairie, bois, etc.) et corridors biologiques.

• *Caractéristiques*

Le CPNS est une **une association à but non lucratif** gérée par des administrateurs représentant **l'État, les collectivités, les associations et les établissements publics, et des personnes qualifiées**. La taxe départementale sur les Espaces naturels sensibles permet de financer une partie des actions du CPNS.

Le CPNS base son action sur la connaissance scientifique, la protection, la gestion et la valorisation. Sans pouvoir réglementaire, il privilégie la méthode contractuelle et la maîtrise

foncière (acquisition, convention d'usage avec les propriétaires, ou convention de gestion avec les agriculteurs), afin de mener à bien la préservation d'espaces naturels sensibles. L'étape suivante consiste en une gestion du milieu naturel, associant la restauration de sites et leur entretien. Le CPNS intervient sur 67 sites couvrant 1 418 ha.

• *Objectifs*

Préserver la biodiversité de la Savoie par des actions de maîtrise foncière, de gestion et de sensibilisation, en collaboration étroite avec les acteurs locaux (élus, usagers du site, etc).

• *Critères de désignation*

L'intérêt biologique d'un site naturel (milieux naturels remarquables, sensibles et/ou menacés, et espèces de faune et/ou de flore remarquables) est le premier critère de sélection. La concrétisation de l'intervention n'est possible qu'une fois la **maîtrise foncière assurée**.

Mode d'utilisation	• Outil consensuel et contractuel pour la préservation et la gestion de milieux naturels remarquables et/ou fonctionnels de Savoie.
Portée juridique et administrative	• Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est un outil contractuel, basé sur la maîtrise foncière : la signature des conventions d'usage et de gestion qui en découle relève d'une démarche volontaire des propriétaires ou des usagers.
Références juridiques	• Aucune
Durée d'application	• Gestion pérenne des sites, sous réserve du maintien de la maîtrise foncière.
Contacts et documents consultables	Contact départemental - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le Prieuré - BP 51 73372 Le Bourget-du-Lac cedex Tél. : 04.79.25.20.32 http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/

L'Avant-pays savoyard

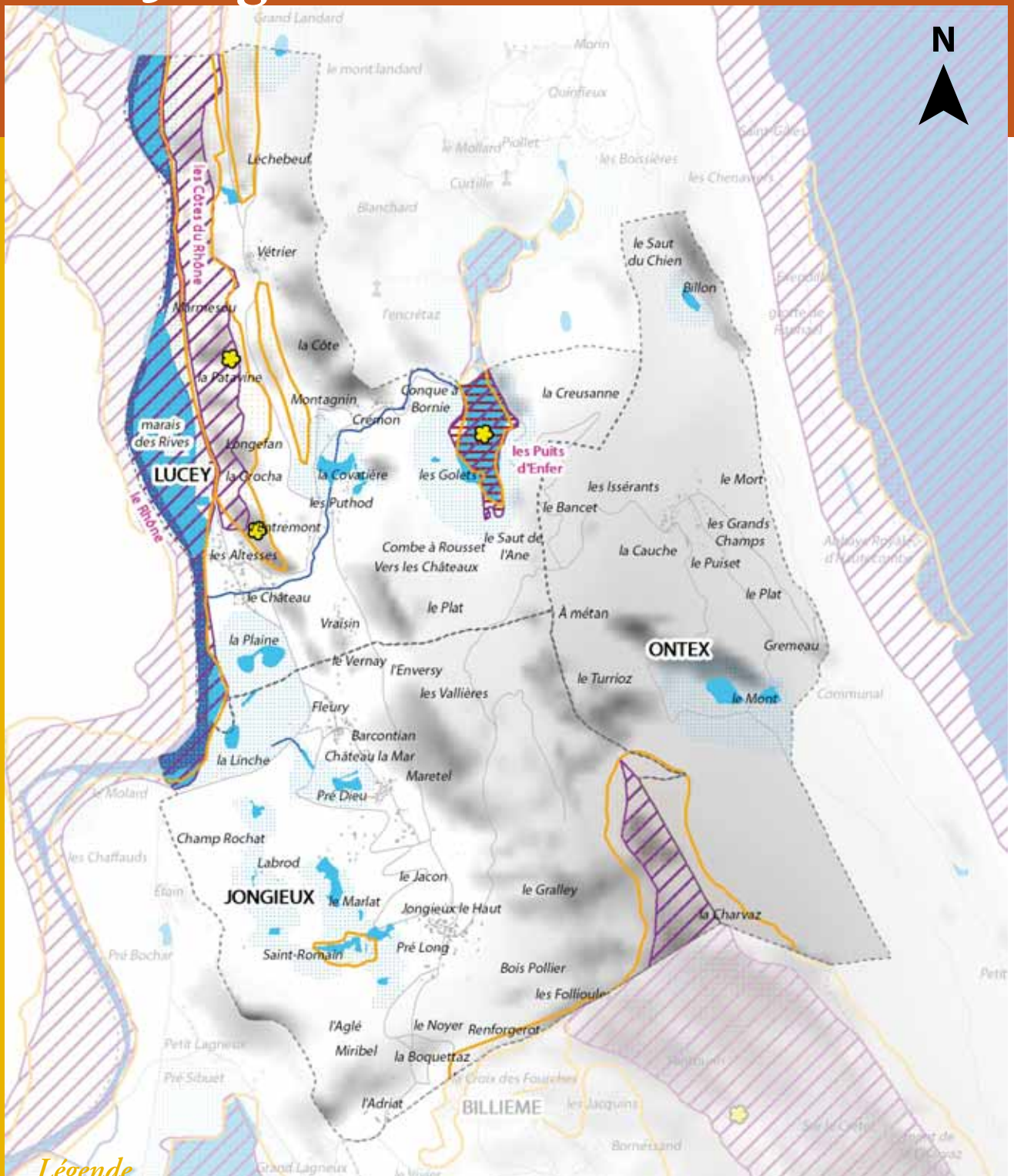
SOMMAIRE DES COMMUNES



*Le patrimoine
naturel par
commune*

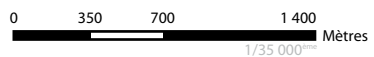


Lucey, Ontex, Jongieux



Légende

- | | | |
|---|---|--|
|  ZNIEFF de type 1 |  Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) |  Limites communales |
|  Zones humides |  Natura 2000 |  Bâti |
|  Espaces de fonctionnalité des zones humides |  Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie |  Routes |
| | |  Cours d'eau |



Réalisation : CPNS 2009
Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



sites naturels

Le Rhône et ses berges

Jongieux et Lucey

Ce site fait partie de la ZNIEFF n°01240003 "Haut-Rhône de la Chautagne aux chutes de Virignin" et du site Natura 2000 S08 "Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône". Une partie figure dans l'inventaire des zones humides "Le marais des Rives".

Outre le cours principal du Rhône, le milieu aquatique se compose de bras secondaires, au courant plus ou moins vif ; il héberge le **castor** (lire p. 32), l'**ombre commun** (lire p. 43), et des libellules remarquables comme l'**orthétrum à stylets blancs**.

Le Rhône et ses berges (Lucey amont)



Les forêts riveraines, habitat prioritaire au niveau européen, sont devenues rares sur le haut-Rhône français. Dans l'Avant-pays savoyard, entre Lucey et Yenne, ces boisements ont gardé de belles surfaces, doublées d'une certaine naturalité, leur conférant une valeur d'autant plus forte sur le plan biologique et

fonctionnel. Les bancs de graviers sont des milieux occupés par des oiseaux nicheurs tels que le **chevalier guignette**, le **petit gravelot** et le **harle bièvre** (lire p. 21). La lône (bras secondaire) située en amont du pont de Lucey a fait l'objet d'une réhabilitation écologique en 2004-2005 menée par le Syndicat du Haut-Rhône.

Marais des Puits d'Enfer

Lucey

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73030003. Il est réglementé par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Il appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard" et à l'inventaire des zones humides. Il est géré par le Conservatoire.

Une convention passée avec l'exploitation agricole du Val de Crène permet depuis 15 ans d'assurer l'entretien par une fauche tardive de ce marais dont la valeur patrimoniale n'est plus à démontrer. Plusieurs espèces protégées y sont présentes : la **spiranthe d'été**, pour laquelle ce site est l'unique localité connue dans l'Avant-pays savoyard, l'**orchis des marais** (lire p.23), la **fougère des marais** (lire p.45) et le **séneçon des marais** (lire p.18), pour la flore, le **triton palmé**, le **triton alpestre**, la **grenouille rousse**, la **grenouille agile** et le **pélodyte ponctué** (lire ci-dessous), pour la faune.

Marais des Puits d'Enfer



Les côtes du Rhône



Les côtes du Rhône

Lucey

Ce site correspond essentiellement à la ZNIEFF n°01240004. Il appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". Deux secteurs de pelouses sèches sont gérés par le Conservatoire.

Surplombant le Rhône, ce versant de faible altitude présente des conditions favorables à l'installation d'une végétation d'affinité méditerranéenne. Les boisements et les pelouses sèches y sont reconnus d'intérêt européen. Ces dernières, dont la pérennité nécessite un mode de gestion spécifique et adaptée (fauche et pâturage), sont le milieu de vie de nombreuses espèces rares ou protégées : l'**aster linosyris** et l'**aster amelle** (lire p.33), l'**azuré du serpolet**, le **lézard vert**, la **pie-grièche écorcheur**, etc.



faune & flore

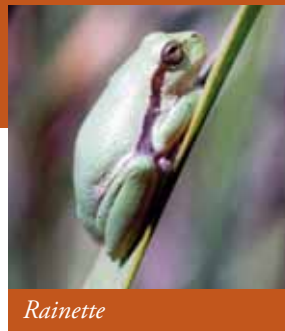
Le pélodyte ponctué

Le pélodyte est un petit "crapaud" qui, pour réaliser son cycle de vie, recherche des milieux aquatiques, temporaires, et riches en végétation, associés à un milieu terrestre au sol meuble, ou offrant de nombreux abris, dans lequel il se cache durant la journée.



Pélodyte ponctué

En Savoie, l'espèce est uniquement connue en Chautagne et dans l'Avant-pays savoyard, où plusieurs petites populations ont été récemment découvertes : à Ontex, Lucey, Yenne, Billième et La Chapelle-Saint-Martin.



Rainette

La rainette verte

Cette petite grenouille est aussi appelée rainette arboricole ; les ventouses à l'extrémité de ses pattes lui permettent de se déplacer dans les ronciers ou les arbres. Comme tous les amphibiens, sa reproduction est aquatique. C'est une espèce de plaine qui recherche les petits points d'eau, riches en végétaux, dépourvus de poissons et environnés d'une végétation terrestre importante : bosquets, haies, lisières forestières, etc.

En Savoie, cette espèce protégée forme des populations, le plus souvent petites et éparées, en Chautagne, Combe de Savoie, dans l'Albanais et l'Avant-pays, où quelques individus ont été contactés dans le marais des Puits d'Enfer et au bord du Rhône.

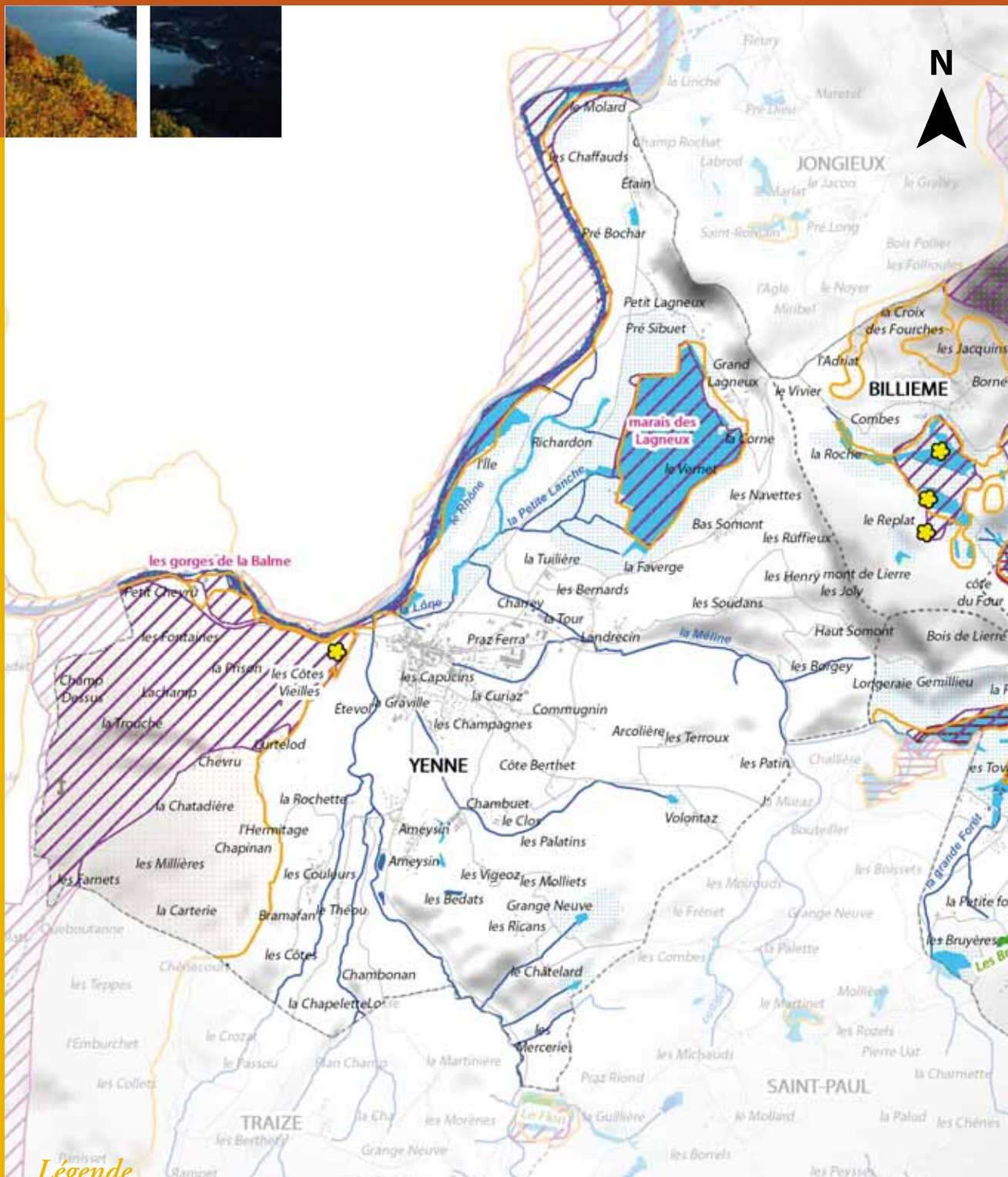
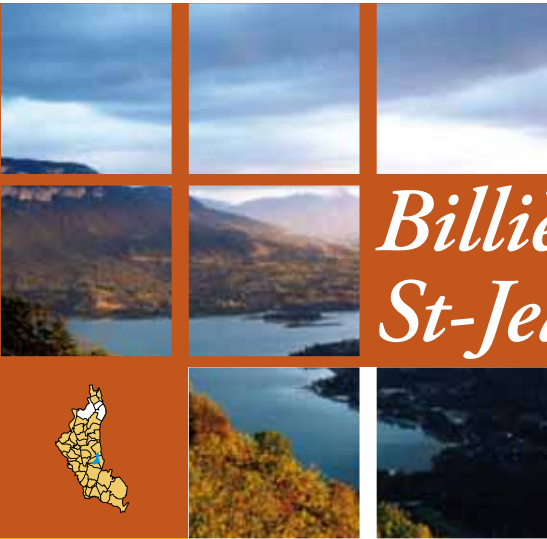


Érythroné dent-de-chien

L'érythroné dent-de-chien

Cette plante se reconnaît à ses fleurs rose foncé, dont les "pétales" sont relevés d'une manière caractéristique, et à ses feuilles vert glauque, tachetées de pourpre. Dans notre département, l'érythroné tapisse les sous-bois des forêts des moyennes montagnes calcaires, parfois dès la fin de l'hiver, où il peut former d'importantes populations. L'Avant-pays savoyard est le territoire le plus représentatif pour cette espèce que l'on peut observer sur les Côtes du Rhône, le mont Landard, le mont de la Charvaz, le mont Tournier.

Billième, Yenne St-Jean-de-Chevelu



Légende

- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|--------------------|
|  | ZNIEFF de type 1 |  | Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) |  | Limites communales |
|  | Zones humides |  | Natura 2000 |  | Bâti |
|  | Espaces de fonctionnalité des zones humides |  | Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie |  | Routes |
|  | Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs | | |  | Cours d'eau |

0 450 900 1 800
Mètres
1/45 000

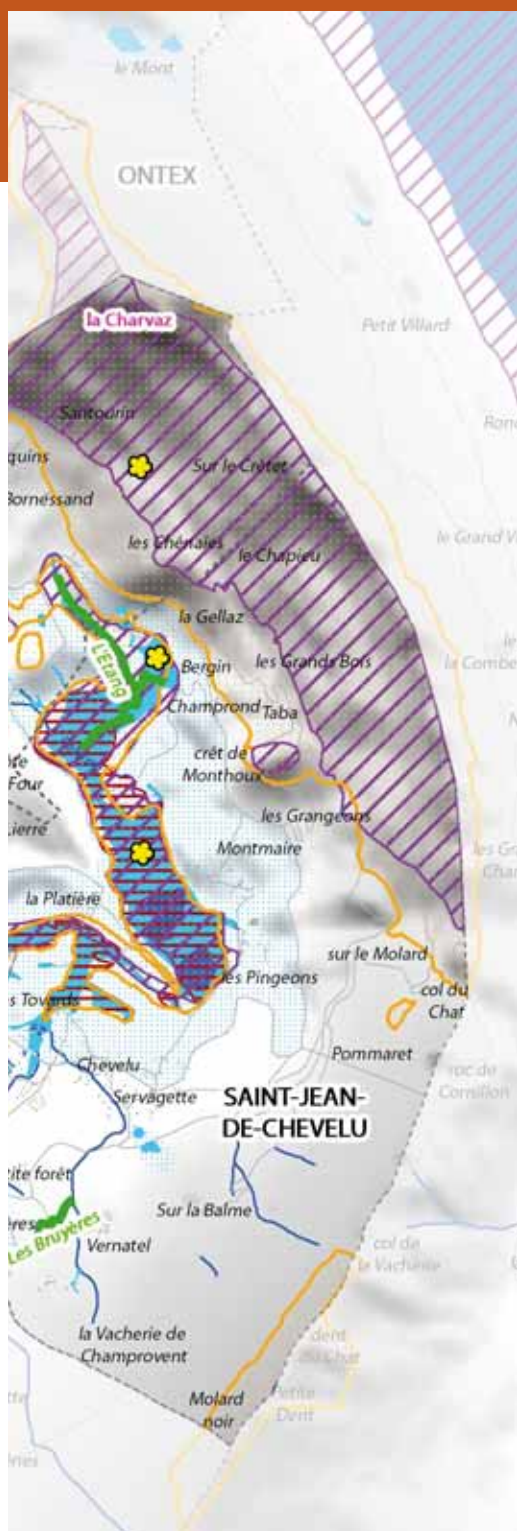
Réalisation : CPNS 2009
Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



Lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu



Mont de la Charvaz



Les lacs, marais et prairies naturelles de St-Jean-de-Chevelu et de Billième

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73020001. Il fait partie du site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard" et de l'inventaire des zones humides. Une grande partie est réglementée par un arrêté préfectoral de protection de biotope et plusieurs secteurs de prairies naturelles sont gérés par le Conservatoire et des particuliers. Le ruisseau de l'Etang figure dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

Cet ensemble de milieux d'environ 200 ha se concentre autour de deux "cuvettes" naturelles situées entre le mont de Lierre et le mont de la Charvaz : les lacs de Saint-Jean-de-Chevelu et le marais des Blaches.

Les lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu figurent parmi les sites "historiquement" signalés par les naturalistes pour leur forte valeur, avérée aujourd'hui par la multiplicité des zonages liés au patrimoine naturel. Outre une grande diversité de milieux naturels, assemblés en une mosaïque remarquable, ces lacs et marais abritent un nombre élevé d'espèces rares. Parmi elles, se trouvent plusieurs plantes protégées en France : l'**orchis des marais** (p.23), le **liparis de Loesel** (lire p.19), la **gratiolle officinale** (lire p.26), la **renoncule grande douce**, les **rossolis à feuilles longues** (lire p.21) et **à feuilles rondes**. Côté faune, le **castor** (lire p.32), le **putois**, ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de papillons et de libellules complètent cette liste qui atteste la réussite écologique, mais aussi sociale, d'une gestion de plusieurs années. Les enjeux sont centrés sur la pérennisation des populations de liparis de Loesel, de rossolis et d'**écrevisse à pieds blancs** (lire p.41). Les marais et prairies naturelles des Blaches à Billième recèlent une dizaine de plantes protégées et un riche cortège d'orchidées, d'insectes, d'amphibiens et d'oiseaux ; il est le seul site de l'Avant-pays abritant quatre des cinq papillons de prairies humides d'intérêt européen (lire p.19 et p.27).

Mont de la Charvaz

Billième et Saint-Jean-de-Chevelu

Ce site est essentiellement couvert par la ZNIEFF n°73030005 ; il appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". Un secteur de prairie sèche "Le Mollairon" est géré par le Conservatoire.

Le versant sud-est du mont de la Charvaz forme sur ses parties basses des coteaux secs, tandis que les parties sommitales sont, en fonction du relief, composées de boisements, de prairies et de falaises. Avec une pente moyennement forte, un sol calcaire drainant et une exposition ensoleillée, le bas du versant est exploité depuis longtemps. Actuellement le vignoble AOC y domine jusqu'à une altitude de 550 m. Entre les cultures de vigne et au-delà de cette altitude subsistent quelques parcelles de prairies sèches. Ces prairies "témoins" montrent toute la potentialité en termes de biodiversité qu'elles peuvent accueillir : des plantes comme la **cotonnière dressé**, l'**osyris blanc**, l'**argyrolobe de Zanon** et l'**aster amelle** (lire p.33), des papillons comme l'**azuré du serpolet**, des reptiles et des oiseaux. La pérennité de certaines parcelles est assurée par un pâturage automnal équin. Ces coteaux sont, pour la plupart, surmontés par des boisements de pente, à l'exception d'un plateau herbager situé au-dessus de Monthoux à une altitude moyenne de 700 m. Plusieurs prairies maigres entrecoupées de boisements, font l'objet d'une fauche annuelle et, plus occasionnellement, de pâturage. Leur maintien selon une pratique agricole compatible avec les rythmes naturels forme un atout pour la valeur patrimoniale du massif. Encore au-delà, falaises et boisements sont recherchés par le **circaète Jean-le-Blanc** (lire p.33), la **bondrée apivore** (lire p.29), le **faucon pèlerin** (lire p.41) et le **pic noir** (lire p.26) qui trouvent ici un espace favorable à leur nidification.



sites naturels



Marais des Lagneux

Le marais des Lagneux

Yenne

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73000058. Il appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard" et à l'inventaire des zones humides.

Le marais de Lagneux est l'une des plus importantes zones humides de la plaine alluviale du Rhône dans l'Avant-pays savoyard. Plusieurs modifications (drainage et populiculture) ont fortement altéré son fonctionnement hydrologique et sa valeur patrimoniale, aujourd'hui résiduelle. Un projet de réhabilitation, mené depuis 15 ans avec les acteurs et usagers du site, devrait aboutir à partir de 2009-2010 à la restauration hydraulique de ce milieu, avec la création possible, sur plusieurs dizaines d'hectares, d'un étang à vocation écologique et de roselières aquatiques. Ce projet est conduit conjointement par le Conservatoire, les acteurs locaux et la commune de Yenne, qui est devenue propriétaire des parcelles prochainement réhabilitées. L'enjeu mis

en évidence par les scientifiques est avant tout ornithologique : situé à proximité du Rhône, l'étang pourrait devenir majeur pour de nombreuses espèces d'oiseaux au cours de leur migration, de leur hivernage et de leur nidification. Un retour de la biodiversité est attendu dans les prairies humides restaurées. Ce site pourrait constituer un atout supplémentaire pour la commune en termes d'offres de découverte "nature".

Les gorges de la Balme et le plateau de Chevru

Yenne

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73010002 "Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme" et fait partie du site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". Un secteur "Les Côtes Vieilles" est géré par le Conservatoire.

La chaîne du mont Tournier se termine à son extrémité nord par des gorges taillées par le Rhône. Surplombant ces gorges, le plateau qu'elles forment à cet endroit, aux environs de Chevru, présente l'un des derniers secteurs de prairies de toute la chaîne. Ces prairies, sources de biodiversité, sont cependant marquées par les signes d'un retour du boisement et nécessiteraient la mise en place d'entretien adapté de type fauche ou pâturage extensif. Plus près du bourg, le site des Côtes Vieilles, orientées au sud-est, a permis le développement d'un type de pelouses plus sèches, également fortement gagnées par la lande. Ces pelouses correspondent à une mosaïque de petits milieux, dans lesquels se développent une dizaine d'espèces d'orchidées, et où se côtoient plusieurs espèces d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, parmi lesquelles le **lézard vert**, la **pie-grièche écorcheur**

et l'**engoulevent d'Europe**. Oiseau de mœurs nocturnes, ce dernier fréquente les landes et boisements clairs bien exposés, à la recherche de gros insectes comme les papillons. Pour cette espèce, le plateau de Chevru compte parmi les quelques sites de reproduction connus dans l'Avant-pays savoyard. La préservation de ces pelouses mériterait la mise en place d'un plan de gestion pastoral. Les falaises formées par les gorges de la Balme sur le Rhône sont le lieu de vie du **hibou grand-duc** (lire p.43), du **martinet alpin**, du **choucas des tours** et de plusieurs espèces de chauves-souris. L'équipement sauvage de plusieurs dizaines de voies d'escalade au cours des années 2000 sur ces falaises a été poursuivi, depuis, sur la rive droite des gorges. Une étude a permis de montrer qu'un tel équipement, réalisé sans aucune étude d'impact, est préjudiciable aux espèces rupestres, supprimant de nombreux gîtes de repos et de reproduction.

Site de Côtes Vieilles au sud des gorges de la Balme



faune & flore

Le séneçon des marais

Cette plante généralement supérieure à un mètre de haut, forme des bouquets de fleurs jaune vif, décorant les marais au début de

l'été. Autrefois commun dans les marais de plaine en Savoie, ce séneçon bénéficiant d'une protection régionale, n'est aujourd'hui connu que dans une vingtaine de communes de l'ouest du département.



Séneçon des marais



Liparis de Lœsel

Le liparis de Lœsel

Le liparis de Lœsel est une orchidée discrète : petite taille, couleurs modestes, floraison aléatoire. Il se développe dans les marais alcalins où il recherche des sols tourbeux gorgés d'eau. Très sensible aux modifications de son milieu de vie, cette espèce ne se développe que certaines années en fonction des conditions climatiques. Par ailleurs, supportant très mal la compétition avec des plantes de grande taille, comme le roseau, son maintien nécessite un entretien régulier des milieux qu'il occupe. Le liparis de Lœsel est une espèce rare, protégée en France et reconnue d'intérêt européen dans le cadre de la directive Habitats. En Savoie il est connu dans moins de 10 communes. Les marais de Saint-Jean-de-Chevelu forment pour cette orchidée une localité unique dans l'Avant-pays-savoyard et, par l'importance de sa population sur ce site, une localité majeure en Savoie.

L'alouette lulu

Tout comme l'alouette des champs, l'alouette lulu est une espèce aux couleurs peu nuancées et difficile à observer. Comme elle, l'espèce se distingue par le chant du mâle, le plus souvent émis en vol. En Savoie, elle fréquente des milieux d'adret composés de landes, prairies et lisières, essentiellement de mars à octobre. Elle y installe son nid au pied



Alouette lulu

d'une plante ou d'un arbuste et s'y nourrit d'insectes et d'araignées. La modification des pratiques agricoles de ces milieux (mise en culture ou intensification des prairies, boisement après abandon) a été défavorable à l'alouette lulu dont ne subsistent que des couples isolés sur les adrets des massifs et vallées. Dans l'Avant-pays savoyard, elle est connue sur quelques communes des adrets des monts du Chat et de la Charvaz, principalement à Billième avec encore 6 à 7 couples présents.

L'azuré des paluds et l'azuré de la sanguisorbe

Les espèces d'azurés sont dites myrmécophiles obligatoires : la survie de leurs chenilles dépend de leur récupération par une fourmi. L'adulte de ces deux espèces pond ses œufs sur la plante nourricière de la chenille : la sanguisorbe officinale. Après les trois premiers stades larvaires passés dans la fleur, la chenille se laisse tomber au sol. Sécrétant un miellat particulièrement attractif pour certaines espèces de fourmis, elle est "adoptée" par celles-ci qui l'emmènent dans leur fourmière. Nourrie de larves de ces fourmis, la chenille devient donc carnivore jus-qu'à sa métamorphose en adulte ailé l'été suivant. Etroitement liés aux prairies humides, l'azuré de la sanguisorbe et l'azuré des paluds sont en forte régression en France où ils sont protégés ; ils sont également reconnus d'intérêt européen. L'azuré des paluds, le plus rare, est présent en Savoie uniquement en Chautagne et sur la commune de Billième (secteur du marais des Blaches), une localité sur laquelle l'attention portée à ces papillons est fondamentale pour le maintien de l'espèce.

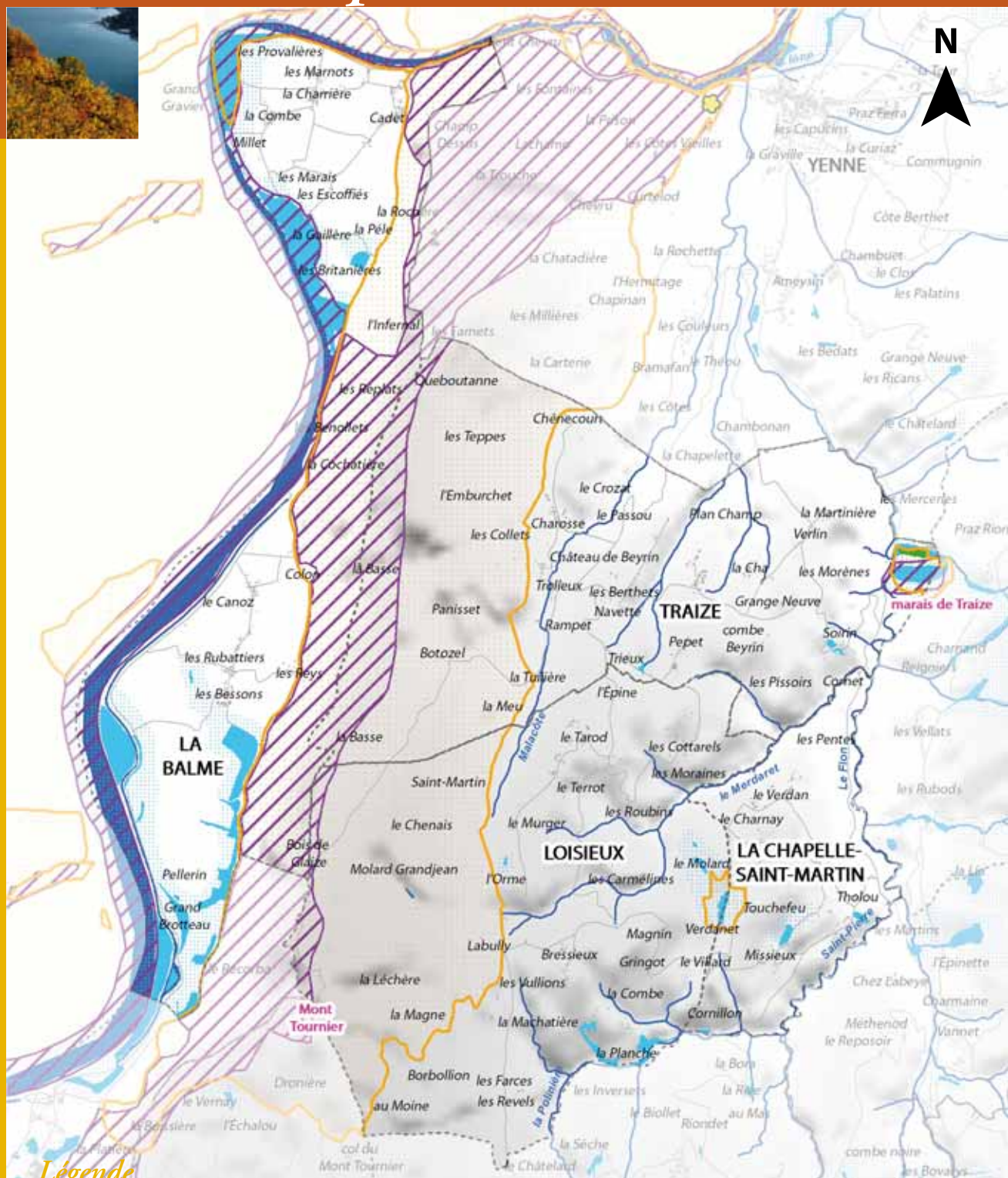


Azuré de la sanguisorbe












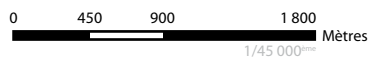
Azuré des paluds

La Balme, Loisieux, Traize, La Chapelle-St-Martin



Légende

-  ZNIEFF de type 1
-  Zones humides
-  Espaces de fonctionnalité des zones humides
-  Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs
-  Natura 2000
-  Limites communales
-  Bâti
-  Routes
-  Cours d'eau



Réalisation : CPNS 2009
Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



sites naturels

Le versant ouest de la chaîne du Mont Tournier

La Balme, Loisieux et Traize

Ce site est inclus dans la ZNIEFF n°73010002 et dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

La chaîne du mont Tournier s'étire du nord au sud sur une dizaine de kilomètres. Caractérisée par une pente raide, son versant ouest est couvert par une forêt entrecoupée d'éboulis. Ce boisement, reconnu comme prioritaire en Europe, est composé d'**érables**, de **tilleuls** et de **frênes**. Il est le plus vaste ensemble de ce type de l'Avant-pays savoyard, ce qui lui confère une valeur patrimoniale très importante ; une exploitation limitée à des prélèvements épars, n'occasionnant pas l'ouverture de ce milieu, est indispensable pour garder cette valeur écologique. Les parties supérieures du versant sont parcourues par une série de zones rocheuses et falaises. Ces dernières



Chaîne du mont Tournier surplombant la vallée du Rhône



Marais de Traize

sont occupées par des couples de **faucou pèlerin** (lire p.41), de **hibou grand-duc** (lire p.43) et de **martinet à ventre blanc**, tandis que les boisements sont utilisés par le **circaète Jean-le-Blanc** (lire p.33).

Le marais de Traize

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73000054.

Il appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard" et à l'inventaire des zones humides. Il est longé par un ruisseau inscrit dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

En rive droite du Flon, ce marais de pente se caractérise par un sol pauvre en éléments

nutritifs, sur lequel seules quelques plantes parviennent à s'installer. Son intérêt naturaliste a été révélé en 1990 par la présence, parmi elles, d'espèces protégées comme le **cirse de Montpellier** et le **rossolis à feuilles longues** (lire ci-dessous). Ce marais dit tuffeux se trouve sur une zone de résurgence où le carbonate de calcium, dissous dans l'eau, précipite pour former des concrétions calcaires appelées tuf. Il compte parmi les plus importantes résurgences de ce type de l'Avant-pays savoyard. Au nord de ce marais, un affluent du Flon, provenant de l'étang de la Terrossières, présente une petite population d'**écrevisse à pieds blancs** (lire p.41).



faune & flore



Chat forestier

Le chat forestier

Ce petit carnivore occupe les forêts chaudes et entrecoupées de prairies, dans lesquelles il trouve les rongeurs dont il se nourrit essentiellement. Son territoire doit lui procurer les gîtes nécessaires à l'élevage des jeunes (anfractuosités de rocher, terriers de blaireaux, etc.). Il se distingue du chat domestique "tigre" par une taille plus forte et par des différences concernant le dessin du pelage. Cependant les fortes possibilités d'hybridation avec ce dernier ne permettent pas toujours l'identification certaine de l'espèce qui se fait par voie génétique. L'hybridation est devenue une menace sérieuse pour cette espèce protégée. En Savoie, il est localisé uniquement aux chaînons jurassiens et aux massifs préalpins de l'Avant-pays savoyard.



Rossolis à longues feuilles

Le rossolis à longues feuilles

Le rossolis, ou droséra à feuilles longues, est une plante carnivore. Se développant dans des milieux humides pauvres en azote, il complète son alimentation par la capture de petits insectes se collant sur ses feuilles gluantes. Cette petite plante fragile ne supporte pas la concurrence des autres végétaux, ni l'assèchement, même superficiel, du sol. En Savoie, moins de dix localités sont connues, toutes dans l'ouest du département. Dans l'Avant-pays savoyard cette espèce, bénéficiant d'une protection nationale, est connue à Traize, Saint-Jean-de-Chevelu et Yenne.

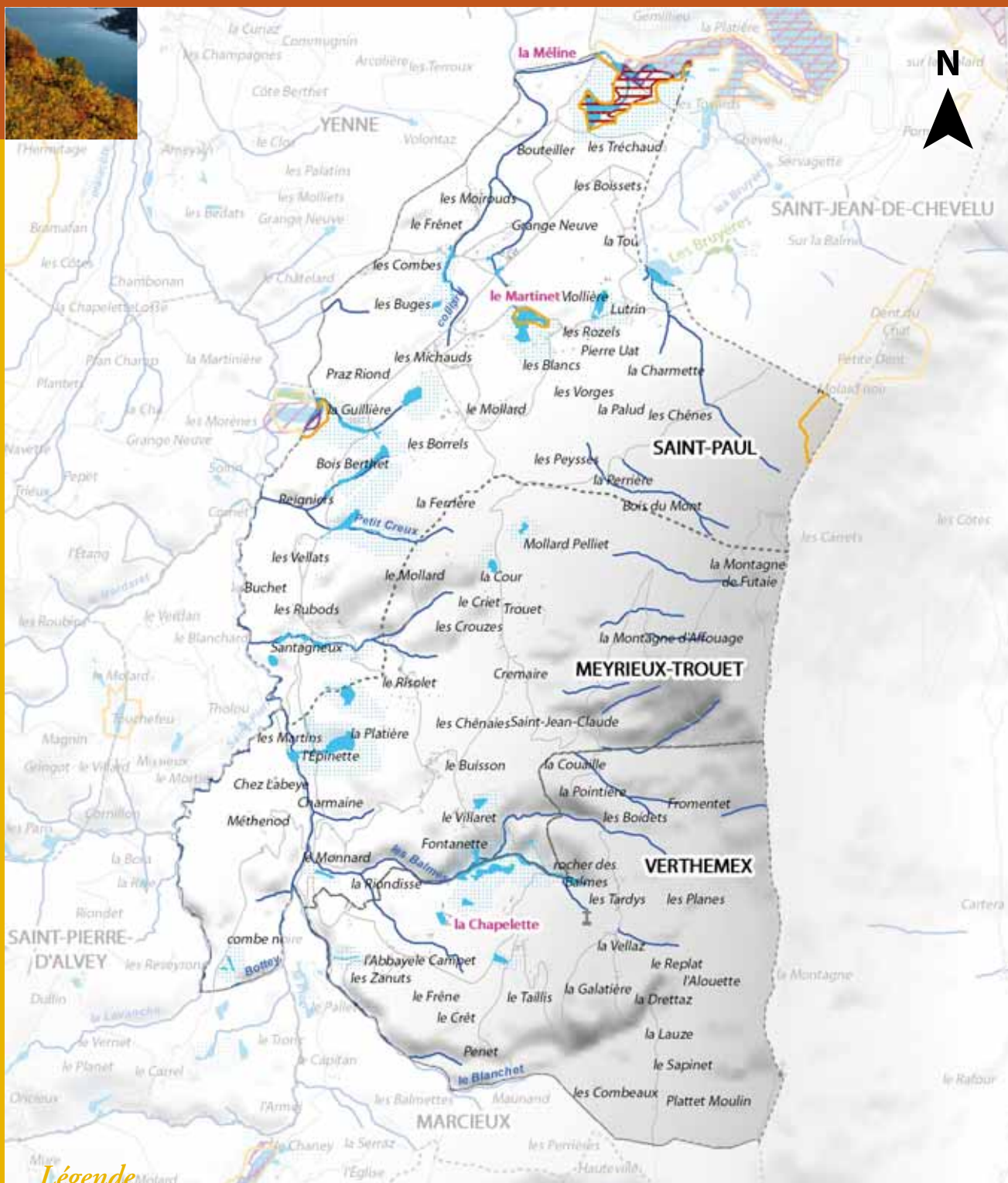


Harle bièvre femelle

Le harle bièvre

Seul canard piscivore, le harle bièvre recherche de grandes surfaces d'eau libre, riche en poissons de petite taille et suffisamment tranquille pour son repos hivernal. Il a également besoin de cavités relativement élevées (arbres creux, falaises, talus, bâtiments) pour installer son nid à l'abri des prédateurs. Une protection en France en 1972, a permis le retour de cet oiseau dans notre département à partir de populations établies sur le lac Léman. Ainsi le harle bièvre est nicheur sur le Rhône savoyard depuis 1995.


St-Paul, Meyrieux-Trouet, Verthemex





Légende


 ZNIEFF de type 1

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

 Natura 2000

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 500 1000 2000 Mètres
1/50 000

Réalisation : CPNS 2009
Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



sites naturels

Les milieux humides du Martinet

Saint-Paul

Ce site est partiellement couvert par la ZNIEFF n°73000051 et figure dans l'inventaire des zones humides "La Palette".

La valeur de ce site tient à la combinaison de facteurs favorables : environnement de bocage et de prairies exploitées de façon peu intensive et mosaïque de petits milieux (réseau de ruisselets, divers types de prairies humides, roselière, saulaie, etc.). Parmi les éléments de ce patrimoine naturel, très discrets, citons la présence d'une population importante d'**orchis des marais** (lire ci-dessous) et de plusieurs insectes : des libellules dont l'**agrion de mercure** (lire ci-dessous), et des papillons comme le **damier de la succise**, une espèce menacée en France et reconnue d'intérêt européen. Ce dernier est sensible aux pratiques modernes de fauche, trop rases et trop précoces, qui détruisent les nids de ses chenilles, localisés au pied d'une plante spécifique : la succise des prés. L'entretien des prairies humides est une condition nécessaire pour préserver la valeur de ce site.



Milieux humides de la Chapelette

Les milieux humides de la Chapelette

Meyrieux-Trouet et Verthemex

Ce site figure dans l'inventaire des zones humides.

La source du ruisseau des Balmes est une résurgence où le carbonate de calcium, dissous dans l'eau, précipite pour former des concrétions calcaires appelées tuf. Ce phénomène se développe sur environ 1 km, aboutissant à la création de petites cascades et de grandes vasques plus ou moins riches en végétation dont le **populage des marais** et la **prêle géante**, et survolées par des libellules comme le **cordulégastre annelé**. Aux abords de ce ruisseau, se sont développés d'autres milieux : roselières, prairies, etc.



Milieux humides du Martinet

La Méline

Saint-Paul

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73020001 "Lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu" et par un arrêté préfectoral de protection de biotope, tandis que seul un petit secteur appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". Il figure dans l'inventaire des zones humides.

La Méline à Saint-Paul se distingue par le démantèlement récent d'un barrage, rétablissant la continuité du cours profitable aux poissons comme le **chabot** (lire p.32) et le **blageon** (lire ci-dessous). Cet endroit du ruisseau accueille un couple de **cincle plongeur**, un oiseau spécifique des cours d'eau vive.



faune & flore



Orchis des marais



Barbastelle



Agrion de Mercure

L'orchis des marais

Avec ses grandes fleurs rose pourpre, disposées en épi allongé et lâche, cette orchidée de marais ressemble à l'orchis à fleurs lâches (lire p. 36). Supportant mal l'ombrage porté par les autres plantes, elle occupe des prairies humides à végétation basse, telles que les prairies à laïches. Ainsi, l'embroussaillage, mais aussi l'assèchement et l'amendement de ces milieux la font disparaître. Protégée en Rhône-Alpes, l'orchis des marais est connu dans une vingtaine de communes de l'ouest de la Savoie.

L'agrion de Mercure

Cet agrion recherche des eaux claires, stagnantes ou très lentes, et riches en végétaux aquatiques, localisées au niveau des sources et fossés alimentés par les

eaux phréatiques. Reconnue d'intérêt européen dans le cadre de la directive Habitats, cette petite libellule est une espèce considérée "en danger" pour la Savoie. Elle occupe les secteurs de plaine, suivant globalement les basses vallées de l'Arc et de l'Isère, ainsi que plusieurs secteurs de l'ouest du département. Dans l'Avant-pays savoyard, cette espèce est connue à Billième, Saint-Jean-de-Chevelu, Saint-Paul et Avressieux.

Le blageon

Ce poisson de taille moyenne, reconnaissable à sa bande latérale sombre, occupe surtout "la zone à ombre" : cours d'eau de



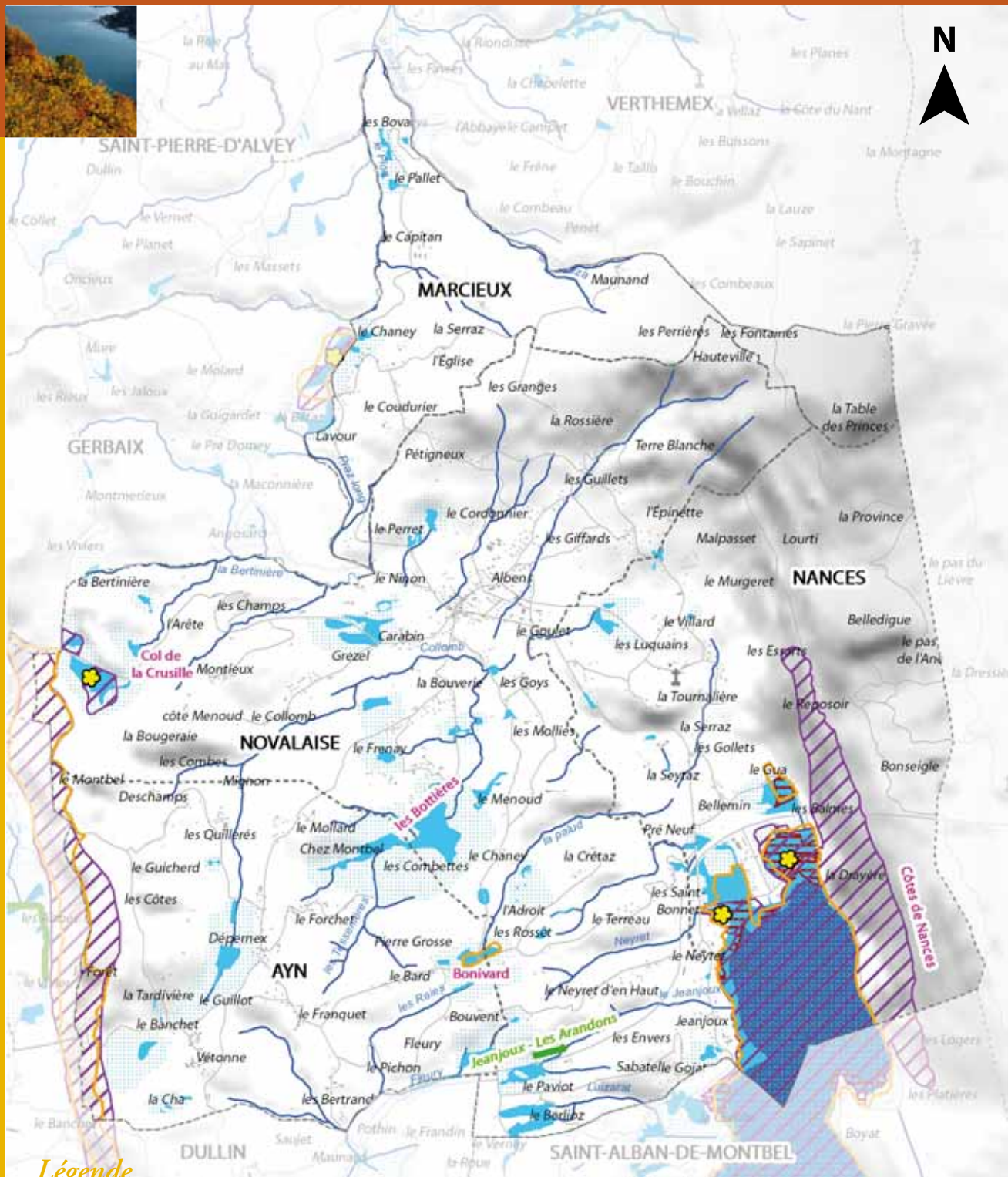
Blageon

plaine à courant vif, caractérisés par la dominance de l'ombre (lire p.43). En Savoie, la pollution, la baisse des débits, le colmatage des fonds, les lâchers massifs de truites dans ces cours d'eau ont provoqué une forte régression du blageon, aujourd'hui reconnu d'intérêt européen dans le cadre de la directive Habitats. Le bassin du Rhône, dans l'Avant-pays savoyard, reste parmi les secteurs où les populations sont les plus importantes.

La barbastelle

D'une envergure proche de 30 cm, la barbastelle est l'une des chauves-souris les plus faciles à identifier. Son pelage très fourni, noir soyeux strié de poils plus clairs lui donne un aspect de peluche caractéristique. Liée aux milieux forestiers, elle exploite également les lisières forestières et les haies bordant les prairies pour y chasser les petits insectes. En Savoie, elle hiverne dans les grottes et cavités artificielles des massifs préalpins et de l'Avant-pays et utilise souvent les bâtiments pour la mise bas.

Ayn, Novalaise, Nances, Marcieux



Légende

ZNIEFF de type 1

Zones humides

Espaces de fonctionnalité des zones humides

Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

Natura 2000

Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 450 900 1 800
1/45 000^m Mètres

Réalisation : CPNS 2009
Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



Les côtes de Nances



Les marais et les côtes de Nances

L'essentiel de cet espace est inclus dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". L'ensemble des marais figurent dans l'inventaire des zones humides. Ces derniers sont, plus ou moins partiellement, couverts par la ZNIEFF n°73100001 et réglementés par un arrêté préfectoral de protection de biotope ; deux secteurs sont gérés par le Conservatoire.

Au nord du lac d'Aiguebelette, la commune de Nances concentre une diversité de milieux naturels à fort intérêt patrimonial : milieux humides et aquatiques composés de boisements (saules, frênes et aulnes), de prairies, d'une source, de roselières et herbiers aquatiques, mais aussi milieux montagneux essentiellement formés de boisements entrecoupés de falaises, d'éboulis et de dalles rocheuses. Parmi les marais riverains du lac d'Aiguebelette, les marais de Nances se distinguent, notamment, par la présence de plusieurs plantes protégées en Rhône-Alpes, comme l'**hydrocotyle** (lire p.36), l'**ophioglosse**, la **ludwigie des marais**, l'**orchis à fleurs lâches** (lire p.36), le **séneçon des marais** (lire p.18), etc. Depuis plus de 10 ans, ces marais font l'objet d'une fauche régulière par les exploitants agricoles locaux, favorisant le maintien de leur biodiversité. L'utilisation de cette zone humide pour l'atterrissage des parapentistes reste aujourd'hui problématique. Ces milieux contrastent avec un versant abrupt de la chaîne de l'Épine qui les domine : les Côtes de Nances. Ce versant est marqué par la présence importante de boisements à fort intérêt européen composé d'**érable à feuille d'obier**, de **tilleuls** et de **frênes**. Ces boisements se développent particulièrement dans les zones de ravins et d'éboulis, en contrebas des falaises. Ces dernières sont occupées par un couple de **faucou pèlerin** (lire p.41) et un couple de **hibou grand-duc** (lire p.43) ; ces zones rocheuses sont aussi le refuge pour plusieurs espèces de chauves-souris comme le **molosse de Cestoni**, une espèce méridionale en limite de son aire de répartition.

Marais du col de la Crusille



Les marais du col de la Crusille

Novalaise

Ces marais font partie de l'inventaire des zones humides et sont en grande partie inclus dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

A 570 m d'altitude, ces deux marais, situés de part et d'autre de la D916, collectent les eaux d'un bassin versant de 60 ha essentiellement constitué de boisements et de prairies. La présence d'eau libre dans le grand marais à la fin du printemps, voire en été au cours d'années pluvieuses, permet la nidification d'oiseaux rarement observée à cette altitude sur tout le territoire de l'Avant-pays savoyard. Habituellement connu sur les lacs de plaine et les plans d'eau annexés au Rhône, le **grèbe castagneux** est le plus singulier de tous. L'inondation du marais est aussi favorable à la reproduction de nombreux amphibiens, comme la **grenouille rousse** (lire p.27), les **tritons palmé** et **alpestre** et de libellules, comme l'**aeschna printanière**. Ces deux marais sont régulièrement fauchés par les exploitants agricoles locaux. Pour cela l'eau du grand marais est évacuée après ouverture de l'unique exutoire. Effectuée parfois trop précocement, cette "mise à sec" peut s'avérer préjudiciable à la faune n'ayant pas terminée son cycle de reproduction.



Les milieux humides de Bonivard

Ayn et Novalaise

Ce site est essentiellement couvert par la ZNIEFF n°73000050 ; il fait partie de l'inventaire des zones humides "Bonivard nord" et "Le Fornius".

Ce site de quelques hectares, situé à environ 500 m d'altitude, est composé de prairies de hautes herbes, appelées **laïches**, très typiques de ces milieux, et d'un boisement d'**aulne glutineux**. Son inscription à l'inventaire des ZNIEFF est déterminée par la présence de deux espèces protégées en Rhône-Alpes, l'**orchis à fleurs lâches** (lire p.36) et la **fougère des marais** (lire p.45). Le **damier de la succise**, un papillon menacé en France et reconnu d'intérêt européen, compte également parmi les joyaux de ce milieu. Ce dernier est sensible aux pratiques modernes de fauche, trop rases et trop précoces, qui détruisent les nids de ses chenilles, localisés au pied d'une plante spécifique : la succise des prés. Depuis quelques années, les prairies sont fauchées dans le cadre de mesures agri-environnementales. Cette fauche réalisée par un exploitant agricole d'Ayn est ainsi menée en tenant compte des exigences écologiques du milieu (pas de drainage, respect des cycles de floraison). Une meilleure prospection naturaliste est envisagée afin de révéler toute la valeur patrimoniale de ce site.

Milieux humides de Bonivard



Le ruisseau des Bottières et ses marais

Le ruisseau des Bottières et ses marais

Ayn et Novalaise

Ce site fait partie de l'inventaire des zones humides "Montbel, le pré Bouvier".

Le ruisseau des Bottières est à l'origine d'un ensemble de milieux humides variés d'une quinzaine d'hectares parmi lesquels se trouve un milieu d'intérêt européen appelé "bas-marais alcalin". Tout comme sur le site de Bonivard, ces marais sont survolés par le **damier de la succise**. Mal connu, cet espace naturel mériterait une attention particulière se traduisant par plusieurs petites actions comme le comblement des drains et une information auprès des riverains et des usagers.

Le fort développement d'une plante envahissante originaire d'Amérique, le solidage ou verge d'or, nécessiterait une action de restauration écologique afin de retrouver un état initial favorable pour un entretien par fauche tardive. La Communauté de communes du lac d'Aiguebelette à pris en compte la présence de cette zone humide dans le tracé de raccordement du chef-lieu d'Ayn et du hameau du Forchet au réseau d'assainissement collectif. Il est en effet connu que ce type d'aménagement (décapage, terrassement, drainage des conduites, etc.), déjà réalisé sur d'autres milieux humides, a des conséquences négatives à la fois sur la fonctionnalité de ces derniers et sur leur valeur biologique.



Gratiola officinale

La gratioline officinale

Cette plante mesurant jusqu'à 50 cm de haut pousse principalement dans les prairies humides inondables ou les bordures de plans d'eau. Les cycles d'inondation et de sécheresse constituent des perturbations favorables à cette espèce pionnière qui supporte mal la concurrence d'autres espèces. De mai à août, des fleurs solitaires blanches lavées de mauve apparaissent à l'aisselle des feuilles. Rare et protégée sur tout le territoire français, la gratioline officinale est connue en Savoie uniquement aux abords des lacs de Saint-Jean-de-Chevelu, d'Aiguebelette et du Bourget, ainsi que dans quelques marais de l'Albanais et de la Combe de Savoie.



Martin-pêcheur d'Europe

Le martin-pêcheur d'Europe

Marqué par des couleurs vives et contrastées, le martin-pêcheur est cependant difficile à observer, car survolant très rapidement la surface des milieux aquatiques. Ces milieux de vie se composent d'une eau à

courant faible ou nul, claire, peu profonde et riche en petits poissons, nourriture principale du martin-pêcheur. Leurs berges doivent être pourvues de "perchoirs" de faible hauteur : des arbustes, à partir desquels l'oiseau est capable de guetter ses proies avant de plonger verticalement sur elles. Enfin, pour établir son nid, le martin-pêcheur recherche des berges naturelles abruptes et meubles, dans lesquelles il creuse un terrier à l'aide de son bec et de ses pattes. Avec un réseau de milieux aquatiques offrant de telles caractéristiques, l'Avant-pays savoyard est, pour le martin-pêcheur, un territoire favorable.

Le pic noir

Plus grand pic d'Europe, il se distingue aisément par son plumage entièrement noir, orné d'une calotte rouge. Son bec et sa langue font de lui le spécialiste des insectes xylophages (se nourrissant de bois), qu'il prélève sans difficulté dans les arbres morts ou dépourvus. Il est également un prédateur important de fourmis. Du fait de ce régime spécifique il a besoin d'un territoire de plusieurs centaines d'hectares. Le pic noir a également besoin de gros arbres pour installer son nid : une loge qu'il creuse avec son bec et qui, une fois abandonnée par l'oiseau, forme un abri précieux pour de nombreux animaux. Occupant préférentiellement les grandes futaies de montagne composées de feuillus et de résineux, le pic noir progresse dans l'Avant-pays à la faveur d'une maturité croissante de certains boisements.



Pic noir



Cuivré des marais



Grenouille rousse

La grenouille rousse

C'est une grenouille de prairies et forêts humides, brune et légèrement plus petite que la grenouille verte. Bien répandue dans les montagnes savoyardes, la grenouille rousse est plus rare dans les zones de faible altitude, où elle peut être confondue avec la grenouille agile qui occupe les mêmes milieux. Le maintien de cette grenouille passe par la préservation de zones aquatiques, où elle se reproduit, et de zones forestières, son milieu de vie terrestre. Traversant la voie de migration des grenouilles rousses entre le grand marais du col de la Crusille et les boisements situés plus au nord, la route D916 constitue une menace majeure pour cette espèce et l'ensemble des espèces d'amphibiens se reproduisant sur ce secteur : la salamandre tachetée, le crapaud commun et la grenouille agile.

Cette cause de mortalité des amphibiens est un phénomène d'ampleur nationale qui nécessite un effort de recensement des points

les plus "meurtriers", afin de mettre en place des systèmes de préservation temporaires ou durables, de type "crapauducs".

Le cuivré des marais

Ce papillon dont l'envergure ne dépasse pas 2 cm se distingue par la couleur orange vif de ses ailes. Présent dans les prairies humides de plaine, sa période de vol s'étend du printemps à l'été. Pour sa croissance la chenille a besoin de plantes appartenant au genre rumex (oseille), dont le développement est favorisé par un pâturage extensif. Le cuivré des marais est protégé en France et reconnu d'intérêt européen dans le cadre de la directive "Habitats". Dans l'Avant-pays savoyard, cette espèce est connue sur moins de 5 sites, dont les marais riverains du lac d'Aiguebelette.

Le marais de la Planche

Couvrant anciennement une surface d'une dizaine d'hectares ce marais orienté nord-sud constitue l'émissaire naturel des fontaines de la Conche et de Biaune. Son bassin versant présente, pour la partie ouest, d'anciens pâturages maigres aujourd'hui en cours de boisement pour cause de déprise agricole et, pour la partie est, des pâturages plus riches sur un sol plus profond.

L'émissaire naturel de ce marais présentait un débit de crue de 300 l/sec avant les travaux d'assèchement. L'étiage se situait à 10 l/sec même en période très sèche. Ce débit d'étiage, essentiellement du aux sources de Biaune et du cimetière, entretenait une humidité défavorable à l'activité agricole. En 1966, suite à la mise en place d'une association de propriétaires, le marais est asséché. L'opération consiste en curage, rectification et suppression des méandres du ruisseau de la Planche, aménagement de seuils pour limiter l'érosion régressive et canalisation des sources.

Le coût est de 20 000 francs, financé par 40 % d'aide du ministère de l'agriculture. L'association ayant atteint le but qu'elle s'était donné, survit jusqu'en 1985. Aujourd'hui ce marais fait partie des zones humides inventoriées du département ; son intérêt patrimonial et hydrologique mériterait d'être valorisé en accord avec les propriétaires.

Jean Charles Marcel,
Maire d'Ayn

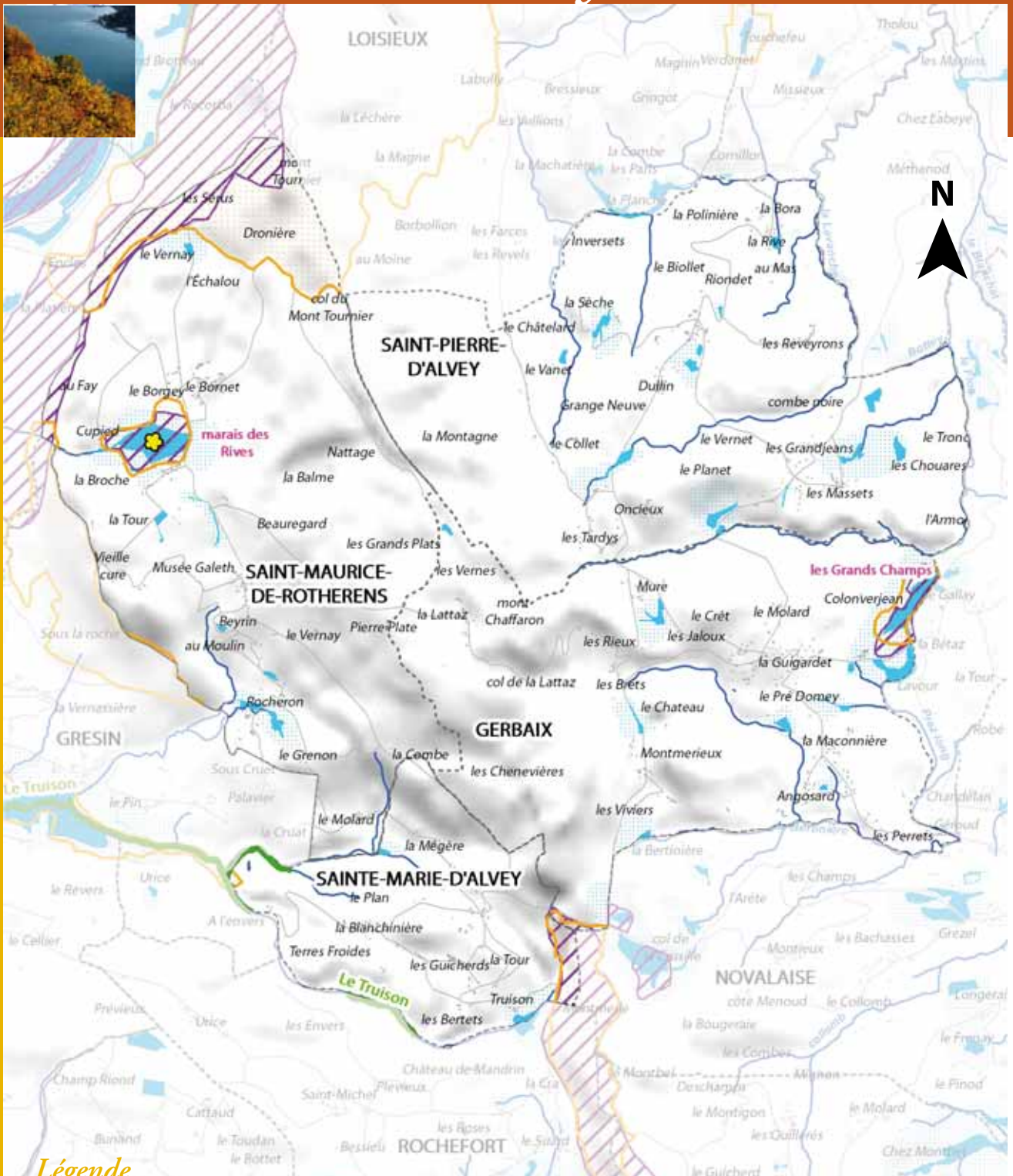
Le ruisseau "le Jeanjoux"

Le ruisseau "le Jeanjoux" prend sa source à une altitude d'environ 480 mètres en amont du hameau "le Paviot" au sud de la commune de Novalaise. C'est un affluent direct du lac d'Aiguebelette. Son bassin versant, orienté ouest-est, est traversé par l'A 43.

Il draine la partie sud de la commune de Novalaise entre les hameaux "Le Neyret d'en Haut" et le "Sabatel". Le bassin versant du ruisseau du Jeanjoux est marqué par la traversée de plusieurs ouvrages routiers (RD 921) et autoroutiers (A43). Notamment, le ruisseau est busé à 3 endroits : une 1^{ère} fois au niveau du hameau du Paviot sous l'A 43, une 2^{ème} fois juste en amont de l'aire de repos du Lavaret et une dernière fois sous la RD 921, à une centaine de mètres du lac. Il se jette dans le lac, au niveau de la plage de Pré Argent, propriété de la commune de Novalaise. La surface du sous-bassin versant est de 13 hectares répartie en surface boisée (4 ha), en prés et champs (8 ha).

Denis Guillermard,
Maire de Novalaise

Ste-Marie-d'Alvey, St-Maurice-de-Rotherens, St-Pierre-d'Alvey, Gerbaix



Légende

ZNIEFF de type 1

Zones humides

Espaces de fonctionnalité des zones humides

Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs

Natura 2000

Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 400 800 1 600 Mètres
1/40 000^m

Réalisation : CPNS 2009
Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



Le marais des Grands Champs

Gerbaix

Inscrit à l'inventaire des zones humides, ce marais est couvert par la ZNIEFF n°73000032 et inclus dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

Constituant la source du ruisseau de Pra Long, cette zone humide d'une dizaine d'hectares, formée sur un sol riche en calcaire, appartient aux marais dits alcalins. Elle se compose d'un boisement d'**aulne glutineux** et de milieux plus ouverts : roselières, prairies, mares. Outre la richesse donnée par cette juxtaposition de milieux, la valeur patrimoniale du marais des Grands Champs a été révélée par la présence de deux plantes protégées : la **renoncule grande douve**, une espèce très rare en Savoie, connue seulement en trois localités de l'Avant-pays savoyard, et la **fougère des marais** (lire p.45), très abondante sur ce site. Comme beaucoup de marais de plaine entretenus jusque dans les années 1960, le marais des Grands Champs connaît une évolution vers la fermeture et l'homogénéisation de ses milieux entraînant une diminution de sa valeur, avec notamment la disparition probable à court terme

Marais des Grands Champs



de la flore remarquable. Dans l'inventaire des zones humides, le marais des Grands Champs est classé d'intérêt départemental pouvant nécessiter l'intervention d'une gestion par le Conservatoire.

Le marais des Rives

Saint-Maurice-de-Rotherens

Inscrit à l'inventaire des zones humides, ce marais est couvert par la ZNIEFF n°73000046 et inclus dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". Les trois quarts de sa surface sont gérés par le Conservatoire.

Situé sur le plateau de Saint-Maurice-de-Rotherens, cette zone humide présente une superficie rarement observée à cette altitude



(700 m) dans l'Avant-pays. Le marais des Rives est avant tout le seul site du département à héberger la **gentiane des marais** et le **séneçon doria** (lire ci-dessous). Ces derniers côtoient plusieurs espèces protégées : le **séneçon des marais** (lire p.18), l'**orchis des marais** (lire p.23), le **cuivré des marais** (lire p.27), etc. L'établissement de plusieurs conventions avec la commune et les propriétaires a permis au Conservatoire de réaliser une restauration de la quasi-intégralité du site : débroussaillage et entretien par fauche des prairies humides, création de mares. Présentant des signes d'assèchement dus au drain réalisé pour assainir le captage, le marais doit maintenant faire l'objet d'une restauration hydraulique afin de redonner à sa nappe un niveau compatible avec la conservation des espèces.

faune & flore

La gentiane des marais

Cette gentiane se caractérise par sa hauteur pouvant atteindre 60 cm et ses grandes fleurs bleu violet. Supportant mal la concurrence d'autres plantes, elle s'installe dans des milieux humides de pleine lumière, pauvres en éléments nutritifs. En régression importante sur l'ensemble du territoire français, la plupart des populations rhônalpines de gentiane des marais sont fragiles et dispersées. En Savoie, le marais des Rives est l'unique localité connue pour cette espèce.

La bondrée apivore

Ressemblant à la buse variable, la bondrée apivore n'est cependant présente en Savoie qu'entre avril et septembre. Ce rapace doit son nom à la particularité de son régime alimentaire : adultes et, surtout, couvains



Gentiane des marais



Bondrée apivore



Séneçon doria

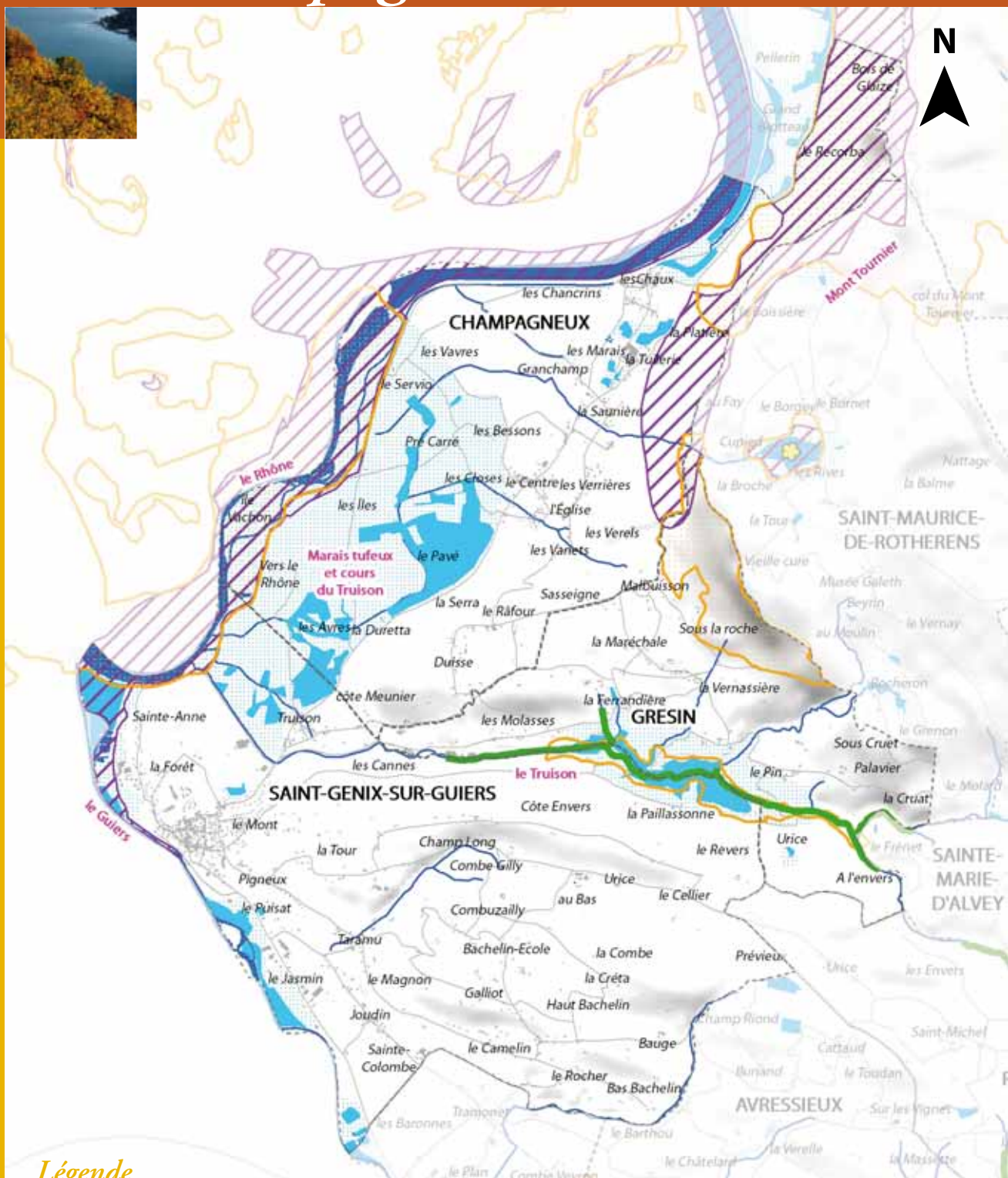
de guêpes et de bourdons qu'elle recherche dans divers milieux ensoleillés : prairies naturelles, landes ou sous-bois clairs. Elle établit son nid sur de grands arbres au sein de boisements importants.

En Savoie, cette espèce est bien représentée dans l'Avant-pays savoyard et fréquente la plupart des versants de moyenne montagne. Son maintien est surtout conditionné par la présence suffisante de milieux favorables aux insectes dont elle se nourrit.

Le séneçon doria

Ce séneçon de grande taille porte de nombreuses fleurs jaune vif tout au long de l'été. En France, il est présent dans les Alpes, depuis la Provence jusqu'au Dauphiné. Sur le marais des Rives, son unique localité savoyarde, découverte en 1994, le séneçon doria atteint la limite nord de son aire de répartition.


St-Genix-sur-Guiers, Champagneux, Grésin





Légende

 ZNIEFF de type 1

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs

 Natura 2000

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 450 900 1 800 Mètres
1/45 000^{ème}

Réalisation : CPNS 2009
Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



Le Rhône et sa confluence avec le Guiers



Chaîne du mont Tournier

Le Rhône et sa confluence avec le Guiers

Champagneux et Saint-Genix-sur-Guiers

Cet espace fait partie de la ZNIEFF n°01230002 "Milieux alluviaux du Rhône" et du site Natura 2000 S08 "Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône". Une partie figure dans l'inventaire des zones humides "Sainte Anne".

Ce site fait partie du vaste ensemble de milieux alluviaux créé par le Rhône et le Guiers au point de rencontre des départements de la Savoie, de l'Ain et de l'Isère. La confluence Guiers-Rhône est un secteur fréquenté par divers oiseaux aquatiques : le **cincle plongeur**, le **harle bièvre** (lire p.21), plusieurs espèces de **hérons**, qui trouvent dans le développement important des forêts alluviales les conditions favorables à leur reproduction, etc. Cette zone, où le castor s'est réinstallé, est également l'une des dernières de Savoie occupée par la **loutre** avant sa disparition dans les années 1980. Si le Rhône parvient encore à s'exprimer à travers la présence de forêts alluviales, de bras secondaires et d'îles, le Guiers endigué a perdu une part importante de sa valeur écologique. La réalisation d'une passe à poissons dans les années 2000 a déjà permis de retrouver une continuité aquatique nécessaire à tous les poissons, dont les plus petits et les plus inaptes à remonter des courants trop forts. Un projet de remise en eau d'un bras secondaire en rive droite vise à redynamiser un boisement signalé comme prioritaire dans la directive européenne Habitats : la **saulaie blanche** et, par là même, à réprimer l'envahissement de la renouée du Japon. Cette action serait portée par le Syndicat intercommunal d'aménagement du Guiers aval, dans le cadre d'un renouvellement du contrat de rivière Guiers.

Les versants méridionaux de la chaîne du mont Tournier

Champagneux et Grésin

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73000038 "Pelouses sèches de Grésin", une partie de la ZNIEFF n°73010002 "Chaîne du mont Tournier" et du site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

Dominés par le plateau de Saint-Maurice-de-Rotherens, ces versants se composent de boisements, de falaises et, plus au sud sur la commune de Grésin, d'une mosaïque de milieux chauds et secs plus ou moins en déprise agricole. Dans ces milieux se côtoient des dalles à végétation rase où la roche-mère affleure, des pelouses à **orchidées**, des landes, des forêts sur éboulis à **érable**, **tilleul** et **frêne**, etc. Couvrant plusieurs dizaines d'hectares, cet ensemble de milieux forme l'un des plus vastes de ce type dans l'Avant-pays savoyard et donc l'un des plus remarquables. Menacés par l'embroussaillage et de plus en plus "mités" par l'urbanisation, les derniers milieux ouverts de cet ensemble mériteraient de faire l'objet d'un plan de restauration et de mise en valeur par les communes. Les falaises de ce site sont, quant à elles, fréquentées par le **martinet alpin**, le **faucon pèlerin** (lire p.41) et le **hibou grand-duc** (lire p.43). La découverte assez récente de ce dernier (2 couples), montre tout le bénéfice de la protection d'une espèce autrefois pourchassée, qui dans un mouvement de reconquête, se met à occuper chaque territoire favorable. Le secteur, par ses composantes naturelles (rochers, pelouses, bocages), offre également des conditions de vie recherchées par le **petit rhinolophe** (lire p. 37) et l'**engoulevent**.

La plaine alluviale du Rhône

Champagneux et Saint-Genix-sur-Guiers

Ce site contient une zone humide inventoriée : "Marais Tufeux et cours du Truison".

La plaine alluviale du Rhône en Savoie a connu ces 30 dernières années une forte anthropisation, se traduisant par un développement sans précédent d'une exploitation agricole (maïs) et sylvicole (peupleraie) intensive, rendue possible par l'aménagement du fleuve. Entre le hameau des Bessons et le ruisseau du Truison, cette plaine présente toutefois encore un ensemble "relique" de milieux humides (boisements et prairies naturelles, milieux aquatiques), plus ou moins bien conservés. Outre l'enjeu biologique et patrimonial de ce secteur témoin, par sa superficie (70 ha) cette vaste zone humide joue un rôle essentiel pour le fonctionnement hydraulique de la vallée. Son maintien dans son intégrité actuelle est primordial. Dans l'inventaire des zones humides, elle figure parmi les zones d'intérêt départemental les plus importantes de l'Avant-pays savoyard justifiant une restauration. Les actions à mener consisteraient à faire remonter le niveau de la nappe, ne plus développer les peupleraies, maintenir et restaurer les dernières prairies humides, améliorer la continuité biologique entre les espaces (haies, bandes enherbées le long des drains et ruisseaux), etc. Ces actions pourraient être reliées au projet de renaturation de l'île Vachon située sur le Rhône.





Vallée du Truison

La vallée du Truison

Grésin et Saint-Genix-sur-Guiers

Les deux tiers supérieurs de cette vallée font partie de l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs. Ce même secteur est partiellement couvert par la ZNIEFF n°73000015 et contient la zone humide inventoriée "Complexe de Côte Envers".

Cette vallée, creusée dans un substrat essentiellement composé de molasse, se caractérise par la présence sur ses pentes de nombreuses sources. Chargées en carbonate de calcium, celui-ci précipite pour former des concrétions calcaires appelées tuf, sur lesquelles se forment un type de marais très particulier. Pauvres en éléments nutritifs, ces marais sont le lieu de vie de plantes spécifiques à ces milieux et parfois

rare, comme le **rossolis à feuilles longues** (lire p.21), la **fougère des marais** (lire p.45), l'**inule helvétique**, etc. Présentant des conditions d'accès difficiles (sol peu stable, pente), la gestion de ces marais s'avère délicate. Au fond de la vallée, le Truison, affluent du Rhône qui prend sa source sous le col de la Crusille, est colonisé sur les deux tiers de son cours par l'**écrevisse à pieds blancs** (lire p.41). La limite aval de cette population, la plus étendue de tout l'Avant-pays savoyard, se situe au niveau des usines de Grésin. Les rejets de ces usines constituent probablement un obstacle à l'extension de l'espèce, dont la pérennité nécessite qu'une gestion patrimoniale soit faite sur l'ensemble du cours d'eau (gestion piscicole, qualité de l'eau, qualité des boisements riverains, etc.).



faune & flore



Chabot

Le chabot

Doté de larges nageoires latérales, ce petit poisson, reconnu d'intérêt européen, est davantage un "marcheur" qu'un nageur. Il se déplace par bonds, sur le fond des ruisseaux, en expulsant l'eau par ses branchies. En Savoie, la plupart des cours d'eau et lacs suffisamment bien oxygénés conviennent à cette espèce compagne de la truite fario. Sa faible taille et son mode de déplacement lui interdisent le franchissement des obstacles importants (seuils, barrages), entraînant le morcellement et l'affaiblissement de ses populations, et rappelant la prise en compte nécessaire des petites espèces dans l'aménagement des cours d'eau.



Castor d'Europe

Le castor d'Europe

Autrefois répandu sur la majorité du territoire français, le castor a quasiment disparu en raison de la chasse, du piégeage et de la destruction de ses habitats naturels. À la fin du XIX^e siècle, une dizaine d'individus seulement subsistaient dans la basse vallée du Rhône, son ultime refuge. La protection de l'espèce et les réintroductions ont permis au castor de regagner du terrain. En Savoie, à partir des années 1980, l'espèce a recolonisé son territoire sur le bassin versant du Rhône, atteignant le Guiers, puis le lac du Bourget. La possibilité d'une libre circulation entre tous les espaces aquatiques qu'il utilise et de berges naturelles riches en boisements sont les deux facteurs principaux de son maintien sur ce territoire.



Sonneur à ventre jaune

Le sonneur à ventre jaune

C'est un petit crapaud à la pupille en forme de cœur et au ventre marqué de taches jaune vif et noir. Il se reproduit d'avril à juin, recherchant alors les points d'eau très peu profonds (ornières, flaques, bourbiers laissés par les troupeaux) dépourvus de végétation et de poissons. En Savoie, cette espèce est surtout présente dans les vallées du Rhône et de l'Isère, ainsi qu'en basse vallée de Maurienne, à moins de 800 m d'altitude. Avec le péléodyte ponctué (lire p.15), la rainette verte (lire p.15) et l'alyte accoucheur, le sonneur à ventre jaune, espèce reconnue d'intérêt européen par la directive Habitats, est l'un des plus rares amphibiens de l'Avant-pays savoyard où il est connu dans moins de 10 sites.



Le limodore à feuilles avortées

Le limodore est une orchidée non chlorophyllienne de couleur violette. Ne synthétisant pas la sève élaborée (riches en substances énergétiques), elle complète sa nourriture, soit en parasitant d'autres plantes, par l'intermédiaire de ses racines, soit en s'associant à des champignons ; sa biologie n'est pas encore parfaitement connue à ce jour. Elle fleurit d'avril à juillet dans les zones mi-ombragées.

Ainsi, la lisière forestière et le boisement clair forment ses milieux de prédilection. En Savoie, cette espèce est connue en diverses régions (lac du Bourget, bassin chambérien, combe de Savoie, Tarentaise, Maurienne et Avant-pays savoyard).



Limodore à feuilles avortées



Aster amelle

L'aster amelle

Fleurissant au début de l'automne, aux environs de la Saint-Michel, cette grande "marguerite" forme des fleurs dont le cœur jaune est entouré de pièces bleu violacé. Ces critères font qu'elle ne peut être confondue avec aucune autre plante. Protégé en France, cet aster se développe en Savoie sur les coteaux calcaires bien exposés des chaînons jurassiens, des contreforts des Bauges et de la Chartreuse. Avec plusieurs localités et le développement de populations importantes, l'Avant-pays savoyard forme un territoire majeur pour cette espèce, qui se trouve par ailleurs plus rarement dans les vallées internes. Occupant principalement les pelouses sèches à très sèches, l'aster amelle craint la fermeture, mais aussi la mise en culture ou l'urbanisation, de son milieu.



Circaète Jean-le-Blanc

Le circaète Jean-le-Blanc

D'une taille intermédiaire entre celle de la buse et celle de l'aigle, le circaète se reconnaît à son plumage clair, contrastant avec une tête couleur "chocolat au lait". Il est spécialisé dans la chasse aux reptiles qu'il recherche en survolant une diversité de milieux chauds et ouverts : prairies, landes, éboulis et coteaux secs. Cette espèce d'intérêt européen présente moins de 15 couples en Savoie, localisés surtout dans l'ouest du département. L'espèce est sensible à la modification de ses milieux d'alimentation (embroussaillement des adrets, mise en culture, urbanisation) et au dérangement occasionné par le vol libre.



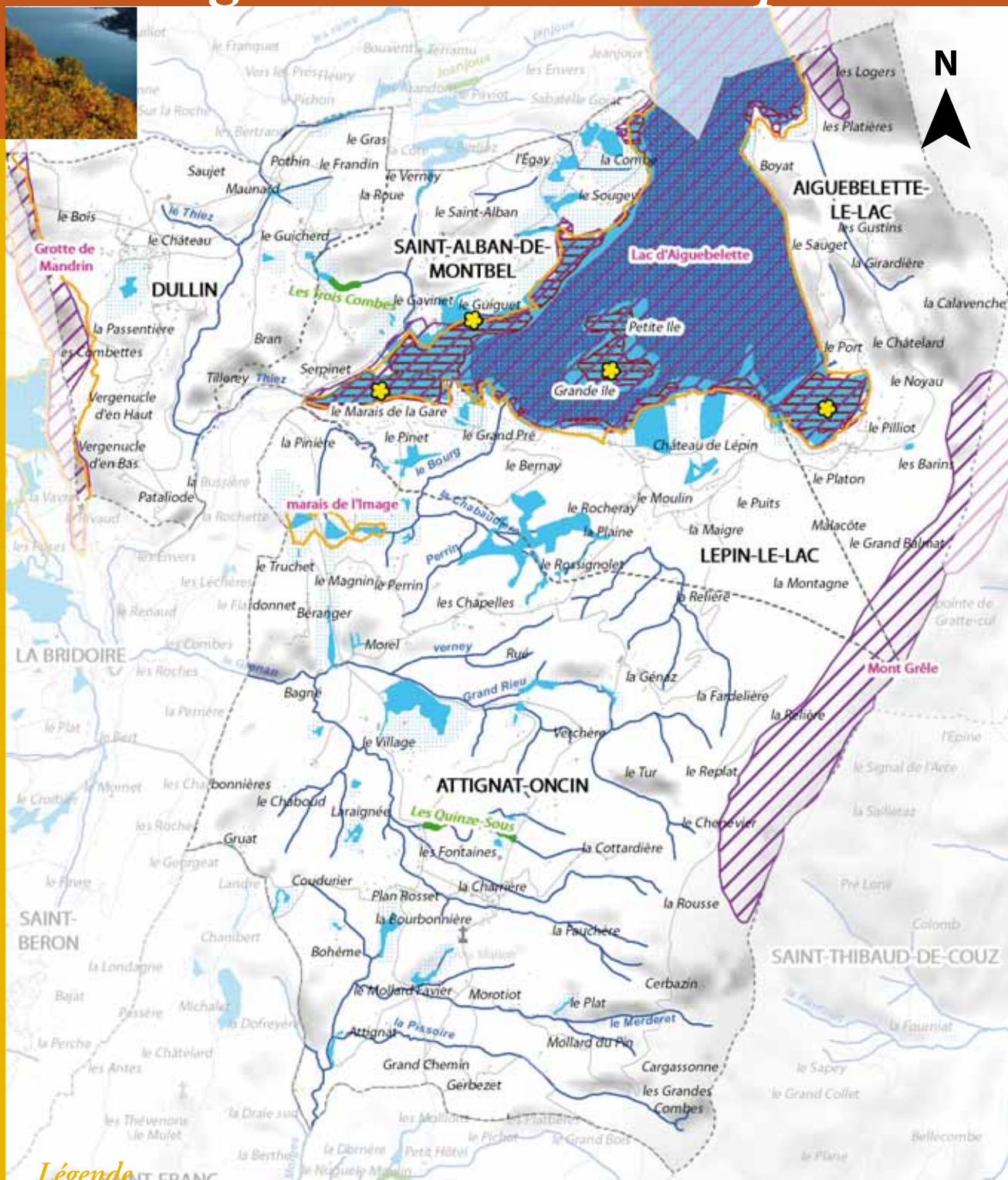
Chouette chevêche

La chouette chevêche

Cette petite chouette se distingue par ses yeux jaunes, soulignés d'un sourcil blanc, et par son chant : un miaulement retentissant dès les nuits de février. Elle représente l'oiseau du bocage et des vergers par excellence, dans lequel elle trouve des prairies pour chasser et des cavités (arbres creux) pour nicher. Ne dépassant pas 800 m d'altitude, la modification rapide et importante des paysages de plaines et de collines au cours de la 2nde partie du XX^e siècle, ainsi que l'augmentation de la circulation routière, a provoqué une très forte régression de cette espèce protégée. En Savoie, la chouette chevêche est une espèce très fragile. De récentes prospections menées par le Centre ornithologique Rhône-Alpes, section Savoie, ont permis de révéler le spectaculaire et inquiétant déclin de cet oiseau, encore assez répandu dans l'Avant-pays il y a 20 à 30 ans. Il ne subsiste qu'une petite population d'une douzaine de couples localisée à l'est de Saint-Genix-sur-Guiers (plateau d'Urice, coteaux d'Avressieux, chef-lieu de Grésin) et à Meyrieux-Trouet. Ailleurs, seules deux autres petites populations se maintiennent difficilement, dans les Abîmes de Myans et dans l'Albanais.




Dullin, Attignat-Oncin St-Alban-de-Montbel, Aiguebelette-le-Lac, Lépin-le-Lac





Légende


 ZNIEFF de type 1


 Zones humides


 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs

 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

 Natura 2000

 Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 450 900 1 800
1/45 000^m Mètres

Réalisation : CPNS 2009
Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



Le lac d'Aiguebelette et ses marais riverains



Le lac d'Aiguebelette et ses marais

Aiguebelette-le-Lac, Lépin-le-Lac et Saint-Alban-de-Montbel

Ce site est presque entièrement inclus dans la ZNIEFF n°73100001 et dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". Les îles et l'ensemble des marais figurent dans l'inventaire des zones humides et sont, plus ou moins partiellement, réglementés par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Quatre secteurs sont gérés par le Conservatoire.

La moitié sud du lac d'Aiguebelette révèle toute la richesse de ce milieu aquatique où se juxtaposent, avec une certaine continuité et sur plusieurs dizaines d'hectares, herbiers et roselières aquatiques, boisements et prairies humides. Ces milieux résultent de 15 années d'un travail mené en partenariat entre l'ensemble des acteurs locaux (communes, SMALA, EDF, APPMA, propriétaires particuliers) et le Conservatoire. Les **nénuphars**, les **naïades** (lire p.37), pour les milieux aquatiques, l'**orchis à fleurs lâches** (lire p.36), la **gratiole officinale** (lire p.26) et la **renoncule grande douve** pour les milieux humides, comptent parmi les nombreuses espèces symboliques du site. Aujourd'hui, l'enjeu est centré sur les milieux aquatiques (herbiers et roselières), dont le faible développement, le morcellement et le manque de dynamisme ne permettent pas un véritable retour de toute une faune associée (poissons, oiseaux, libellules, etc.). La stabilisation des niveaux d'eau due à l'aménagement hydroélectrique du Tier ne permet plus l'alternance de hautes et basses eaux nécessaire à la régénération des roselières. Un axe majeur pourrait être pris dans le futur contrat de lac pour répondre à cet enjeu et ainsi donner une dimension complète à la restauration écologique du lac. L'inventaire départemental des zones humides a par ailleurs permis de lister et de "hiérarchiser", selon leurs enjeux fonctionnels et biologiques, tous les milieux

Massif du mont Grêle



humides du bassin versant du lac. La prise en compte de ces milieux est un deuxième enjeu futur.

Le massif du mont Grêle

Aiguebelette-le-Lac, Attignat-Oncin et Lépin-le-Lac

Ce massif fait partie du site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard", ceci pour les secteurs situés au-dessus de 700 m d'altitude environ.

Ce massif forme la partie la plus méridionale de la montagne de l'Épine. Surplombant le lac d'Aiguebelette, le versant nord-ouest se caractérise par des boisements variés se répartissant entre 600 et 1 400 m d'altitude. Les parties inférieures les plus pentues sont ponctuellement marquées par un type de boisement sec, à fort intérêt européen, composé d'**érables**, de **tilleuls** et de **frênes**. Leur présence est ici essentielle à la stabilité des sols. Ces derniers côtoient des **hêtres** qui se développent plus largement sur les secteurs au relief modéré. L'ensemble de ces boisements est surmonté par deux bancs successifs de falaises soumis à un climat plus froid et humide favorable à la **hêtraie-sapinière**. Ces forêts d'altitude sont le domaine du **pic noir** (lire p.26) et de la **chouette de Tengmalm**.

La grotte de Mandrin

Dullin

Cette grotte est incluse dans la ZNIEFF n°73010001 et dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

Cette grotte est connue et suivie depuis plusieurs années dans le cadre d'un comptage annuel réalisé à l'échelle européenne visant à connaître l'évolution des effectifs hivernaux de chauves-souris. Ce suivi a mis en évidence l'importance

départementale de ce site souterrain pour l'hibernation de deux espèces de chauves-souris, le **petit rhinolophe** et le **grand rhinolophe** (lire p.37), avec la présence de quelques dizaines d'individus chaque hiver. Des observations récentes ont permis de montrer l'usage du site par ces mêmes espèces au cours de leur cycle de reproduction. L'intérêt de la grotte de

Grotte de Mandrin



Mandrin pour les chauves-souris est aujourd'hui reconnu au niveau régional, avec le recensement d'une dizaine d'espèces : le **petit murin**, le **grand murin**, la **sérotine commune**, la **barbastelle** (lire p.23), le **vespertilion de Daubenton**, le **vespertilion à oreilles échancrées**, etc., ceci à différents moments de leur cycle de vie (hibernation, reproduction : mise base et élevage des jeunes, etc.). Elle s'avère, par ailleurs, être le seul site savoyard cavernicole ayant été occupé par une colonie de petit rhinolophe lors des mises bas et de l'élevage des jeunes ; 20 femelles ont ainsi été observées l'été 2006. Si les colonies d'hibernation sont aujourd'hui reconnues et préservées par les spéléologues, les colonies de parturition généralement installées dans les parties moins profondes de la grotte, sont fragilisées par les visiteurs qui ignorent la présence de chauves-souris à ces endroits. La disparition, l'été 2007, de la colonie de petit rhinolophe pourrait ainsi être expliquée par des dérangements répétés.





Marais de l'Image



Le marais de l'Image

Attignat-Oncin

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73000087 "Marais de l'Image" et fait partie de l'inventaire des zones humides "Font Truchet", "Image" et "Le Mas"

Cette petite zone humide a été révélée par les naturalistes en 1998 dans le cadre d'un inventaire mené sur le territoire du Parc naturel régional de Chartreuse. Logée au creux d'une petite dépression, elle se compose d'une mare, de prairies et de boisements humides. La mare est une zone de reproduction principalement utilisée par le **crapaud**

commun, dont les pontes forment des cha-pelets doubles composés de plusieurs mil-liers d'œufs. Les zones terrestres accueillent une population importante d'**orchis à fleurs lâches** (lire p.36), localisée essentiellement dans les bas-marais (marais en tout ou partie alimentés par la nappe phréatique). Deux espèces remarquables de fougères occupent ces milieux : l'**ophioglosse** qui pousse au mi-lieu des touffes de graminées et la **fougère des marais** (lire p.45) davantage inféodée au boisement d'**aulne glutineux** où, grâce au développement de ses tiges souterraines, elle forme des tapis denses étendus.



faune & flore



Lote de rivière

La lote de rivière

La lote de rivière est un poisson dont la forme allongée est accentuée par le déve-loppement de ses nageoires anale et dor-sales. Elle vit dans les grandes rivières et les lacs alpins où elle recherche des eaux froides, essentiellement profondes, et où elle chasse au cours de la nuit des poissons, des écrevisses et d'autres gros invertébrés. En Savoie, cette espèce se maintient dans le lac du Bourget, le lac d'Aiguebelette et quelques cours d'eau. Elle a fortement ré-gressé dans le Rhône avec l'assèchement des lônes (bras secondaires) et des milieux aquatiques annexes au fleuve qui consti-tuent ses zones de frai. La récente réhabili-tation des lônes menée par le Syndicat du Haut-Rhône devrait favoriser son retour.



Orchis à fleurs lâches

L'orchis à fleurs lâches

Cette orchidée recherche la chaleur et l'hu-midité qu'elle trouve dans les prairies hu-mides à végétation rase (prairies à molinie), situées en-dessous de 1 000 m d'altitude. L'orchis à fleurs lâches se développe en mai et juin, se garnissant de dizaines de fleurs rouge violacé, au cœur marqué de blanc, et réparties le long d'une tige pouvant at-teindre 60 cm de hauteur. Il est connu à l'ouest du département, dans une douzaine de communes où son maintien nécessite un entretien régulier et adapté des prairies.



Hydrocotyle

L'hydrocotyle commun

L'hydrocotyle commun est aussi appelé écuelle d'eau en raison de ses feuilles en forme d'assiettes. En été, des fleurs blanches de faible taille apparaissent sur sa tige lon-gue, fine et rampante. Il se développe dans les petites dépressions toujours humides, entourées de végétation, en bordure des lacs et des étangs ou dans les marais. Il af-fectionne les eaux faiblement acides et pauvres en azote. Protégée en Rhône-Alpes, cette espèce est connue dans l'ouest du dé-partement savoyard, où elle se localise au-tour du lac du Bourget, sur les rives des lacs d'Aiguebelette et de Saint-Jean-de-Chevelu notamment.



Grand rhinolophe et petit rhinolophe

Le petit rhinolophe et le grand rhinolophe

Les rhinolophes sont des chauves-souris munies d'un appendice nasal en forme de fer à cheval qui émet l'ultra-son leur permettant de localiser les insectes qu'ils chassent. Leur territoire de chasse est constitué de milieux diversifiés (haies, prairies, boisements, points d'eau, etc.), riches en insectes. Le petit et le grand rhinolophes hibernent en cavités souterraines (grottes, mines, caves, etc.), où ils sont extrêmement sensibles au dérangement humain. Suspendus, ils présentent la particularité de s'enrouler dans leurs "ailes". Pour la mise bas et l'élevage des jeunes, les rhinolophes peuvent également utiliser des bâtiments suffisamment tranquilles. Ce sont des espèces rares, protégées en France et reconnues d'intérêt européen. En Savoie, sans être exclus des vallées internes, le petit et le grand rhinolophes sont surtout localisés dans les Bauges, la Chartreuse et l'Avant-pays savoyard.



Herbier aquatique à naïades

La naïade marine et la petite naïade

La petite naïade et la naïade marine forment de véritables prairies submergées dans des eaux peu profondes, au large des ceintures de nénuphars, dans lesquelles peuvent vivre et se reproduire de nombreux poissons. En Savoie, seuls les lacs du Bourget et d'Aiguebelette abritent des populations importantes de ces deux espèces protégées en Rhône-Alpes. Dans l'Avant-pays savoyard, la naïade marine a également été observée sur les communes de La Bridoire et d'Attignat-Oncin. La prospection systématique des plans d'eau, la préservation de la qualité des eaux et la protection physique des herbiers aquatiques sont à favoriser pour ces espèces.

La cordulie à tâches jaunes

Nécessitant des milieux aquatiques diversifiés pour réaliser leur cycle de vie, placées au sommet de la pyramide alimentaire des invertébrés et représentées par des espèces aux exigences écologiques variées, les "libellules" sont des insectes appropriés pour

connaître l'état des milieux aquatiques et orienter leur gestion. La cordulie à tâches jaunes est une libellule de taille moyenne qui survole, de fin mai à début septembre, les eaux stagnantes, peu profondes et occupées par une végétation dense de type roselière. Espèce de plaine et de moyenne montagne, en Savoie cette "libellule" est surtout localisée dans l'ouest du département, comme dans l'Avant-pays savoyard où elle se reproduit dans de nombreux milieux humides.



Cordulie à tâches jaunes



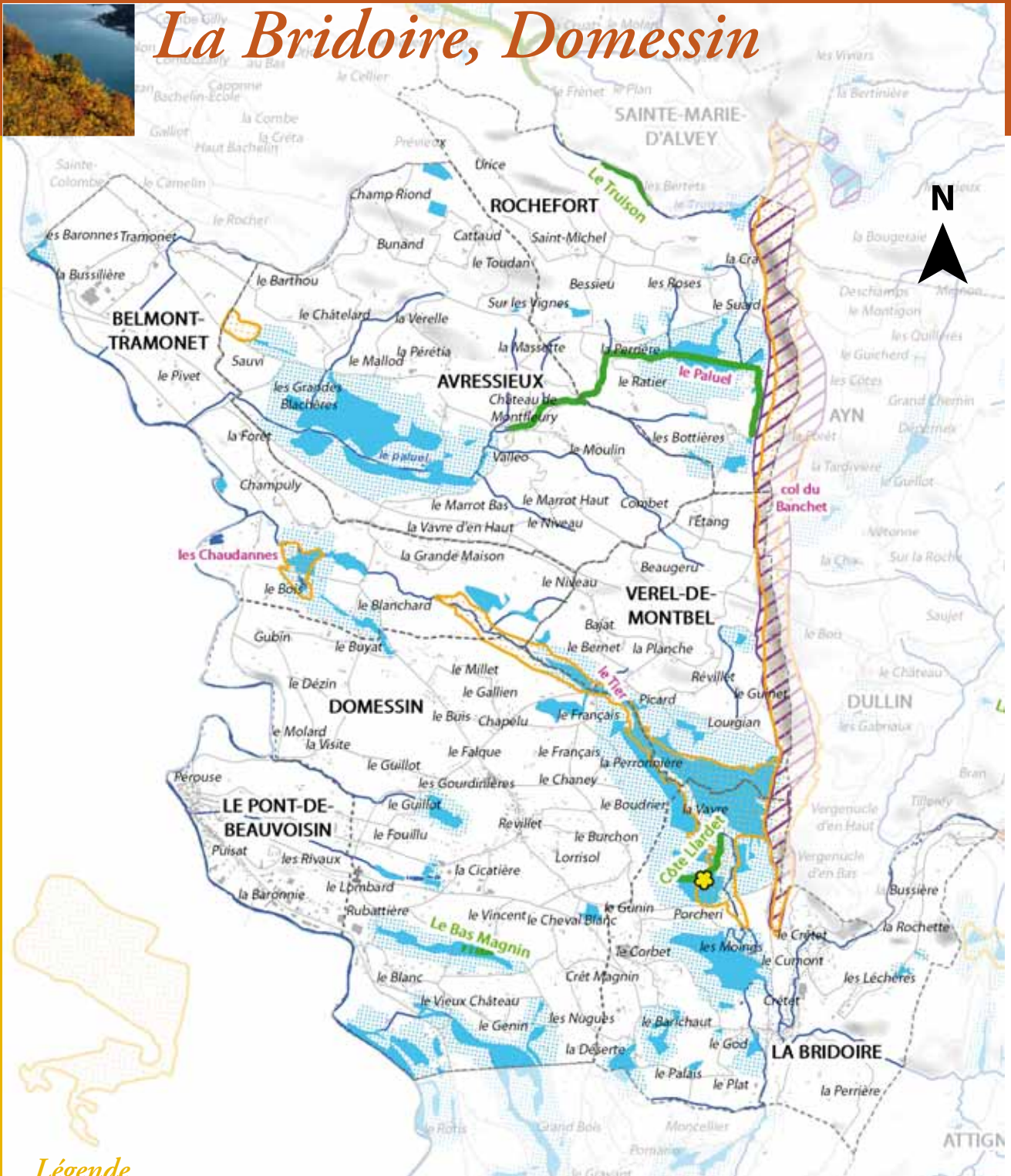
Rousserolle turdoïde

La rousserolle turdoïde

Les rousserolles sont des "fauvettes" liées aux milieux humides. De la taille d'un petit merle, la rousserolle turdoïde occupe les zones de lisières entre l'eau libre et la roselière aquatique. Cette dernière doit être bien développée pour offrir des tiges suffisamment robustes et hautes sur lesquelles l'oiseau pourra fixer son nid. Le milieu aquatique doit lui fournir une nourriture abondante constituée de gros insectes, d'alevins et de jeunes amphibiens. En Savoie, cette espèce protégée est la plus rare de toutes les rousserolles ; les populations sont essentiellement localisées dans les roselières du lac du Bourget, ailleurs sa présence reste limitée à quelques couples. Le développement des roselières aquatiques sur le lac d'Aiguebelette, seul site actuel de présence pour l'Avant-pays savoyard, et sur le marais des Lagneux à Yenne, serait bénéfique au renforcement de sa population.



Belmont-Tramonet, Avressieux, Rochefort, Vérel-de-Montbel, Pont-de-Beauvoisin, La Bridoire, Domessin



Légende

ZNIEFF de type 1

Zones humides

Espaces de fonctionnalité des zones humides

Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

Natura 2000

Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 450 900 1 800 Mètres
1/45 000

Réalisation : CPNS 2009
Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



La vallée du Tier et ses marais



Massif du col du Banchet



La vallée du Tier et ses marais

La Bridoire, Domessin et Vérel-de-Montbel

Ce site est globalement couvert par la ZNIEFF n°38100003 "Étang de la Vavre, cours du Tier et Buisson Rond" et correspond à l'ensemble de zones humides nommé "Marais de la Bridoire et du Buisson Rond" ; parmi ces zones humides, un secteur est géré par le Conservatoire "Le marais des Bruchères". Lun des affluent du Tier, situé dans la combe de Cote Liardet, figure dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

Entre le lac d'Aiguebelette et la vallée du Guiers, la vallée du Tier, située au pied des falaises du col du Banchet, concentre un ensemble varié de milieux humides et aquatiques d'une centaine d'hectares : boisements d'**aulne glutineux**, prairies humides, fossés, ruisseaux, mares, etc. Une roselière s'est développée sur une partie de l'étang de la Vavre, plan d'eau artificiel lié à l'usine hydroélectrique de la Bridoire. La vallée du Tier et ses marais figure parmi les plus beaux ensembles de milieux humides de fond de vallée connus dans l'Avant-pays savoyard. Les espèces les plus remarquables sont le **castor** (lire p.32), le **martin-pêcheur** (lire p.26), le **lamproie de Planer** (lire p. 40), l'**agrion de mercure** (lire p.23), etc. Par ailleurs, deux secteurs ont été remarquables : un affluent en rive gauche du Tier, dans la combe de Cote Liardet et, en rive droite de ce dernier, un marais appelé marais des Bruchères. Le ruisseau de "Cote Liardet" est colonisé sur près de 600 m par une population importante d'**écrevisse à pieds blancs** (lire p.41), dont la préservation est liée, entre autres, au maintien des boisements de berges.

Le marais bordant ce ruisseau, appelé marais des Bruchères a été révélé dans les années 1990 pour son intérêt patrimonial : quatre plantes protégées en Rhône-Alpes dont l'**orchis à fleurs lâches** (lire p.36) et la **fougère des marais** (lire p.45), ainsi qu'une colonie de reproduction de **héron cendré**. D'une dizaine d'hectares, ce marais est composé de boisements, bosquets, prairies, roselières, etc. Depuis la fin des années 1990, ce site a fait l'objet de dessouchage, broyage ; le creusement de petites mares a permis à des espèces aquatiques, comme des libellules ou des amphibiens, de s'y installer. De récentes prospections ont révélé la présence du **cuivré des marais** (lire p.27) et le passage de deux espèces remarquables de hérons : l'**aigrette garzette** et le **héron bihoreau**. Cet ensemble, dépourvu de tout statut de préservation, est aujourd'hui fragilisé par le développement récent d'une intensification agricole de la vallée.

Le massif du col du Banchet

La Bridoire, Rochefort et Vérel-de-Montbel

Ce massif est couvert par la ZNIEFF n°73010001 et par le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

Situé à une altitude inférieure à 750 m, ce massif s'étend de part et d'autres du col du Banchet et se compose essentiellement de forêts, de falaises et d'éboulis. Son versant ouest se caractérise par une flore d'affinité méditerranéenne représentée par l'**érable de Montpellier** et le **pistachier térébinthe**. Ces pentes abritent une plante herbacée protégée en Rhône-Alpes, connue en Savoie uniquement en trois localités de l'Avant-pays :

la **laïche à bec court**. L'intérêt naturaliste du massif réside essentiellement dans le développement de boisements de pentes, reconnus d'intérêt européen, ainsi que dans la présence d'une faune à forte valeur patrimoniale. Parmi cette dernière, les oiseaux rupestres et les chauves-souris sont les plus représentatifs. Le **faucon pèlerin** (lire p.41), le **hibou grand-duc** (lire p.43), le **circaète Jean-le-Blanc** (lire p.33) et l'**engoulevent d'Europe** utilisent le massif pour leur nidification. Une information auprès des pratiquants de vol libre, sur le site de décollage localisé aux environs du col du Banchet, serait souhaitable afin de sensibiliser ces pratiquants aux espèces les plus sensibles au dérangement. Enfin, une étude d'incidence réalisée en 2008, dans le cadre d'un projet de travaux de sécurisation des abords de la conduite forcée de la centrale hydroélectrique de La Bridoire (falaises situées à l'aplomb de la centrale, sur la commune de La Bridoire), a permis de mettre en évidence la présence d'une dizaine d'espèces de chauves-souris, dont les plus remarquables sont le **molosse de Cestoni**, le **vespère de Savi**, le **murin à oreilles échanquées** et la **sérotine commune**.





Ruisseau du Paluel



Marais des Chaudannes



Le marais des Chaudannes

Belmont-Tramonet

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°38100004 et fait partie de l'inventaire des zones humides.

Situé sur la rive gauche du Tier, non loin de sa confluence avec le Guiers, le marais des Chaudannes aurait pour origine une ancienne exploitation d'argile. Depuis, le niveau favorable de la nappe phréatique assure la présence de secteurs inondés, au moins temporairement. Ce marais se compose aujourd'hui d'un boisement d'**aulne glutineux** et de prairies dominées par des laïches. Il se distingue pour son intérêt floristique avec la présence de plusieurs espèces protégées en Rhône-Alpes, comme la **fougère des marais** (lire p.45), l'**orchis des marais** (lire p.23) et le **peucedan des marais**. La station de l'une de ces espèces, l'**hydrocotyle** (lire p.36), a été récemment détruite lors d'un remblaiement dans la partie située au sud de la D36. Préserver le site de toute autre action de destruction et

mieux connaître sa faune par de nouvelles prospections sont les deux objectifs prioritaires pour ce marais d'environ 5 ha.

Le ruisseau du Paluel

Avressieux et Rochefort

Ce ruisseau figure dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

Le ruisseau du Paluel prend sa source à Rochefort, au pied du massif du col du Banchet. Il se jette dans le Guiers, sur la commune de Belmont-Tramonet. En 2005, un inventaire a mis en évidence la présence de l'**écrevisse à pieds blancs** (lire p.41) dans la moitié supérieure de ce cours d'eau de plaine. Le Paluel est, de ce fait, le deuxième cours d'eau le plus important de l'Avant-pays savoyard pour cette espèce aquatique.

Cette population s'étend jusqu'à l'étang du château de Montfleury, par ailleurs unique plan d'eau connu dans l'avant-pays savoyard pour la présence d'écrevisse à pieds blancs. Plus en aval, il semblerait qu'un rejet dans le Paluel soit l'un des facteurs limitants pour la progression de l'espèce.



La lamproie de Planer

Cet animal, proche du groupe des poissons, présente un corps "anguilliforme" bordé de nageoires dorsales et dont la longueur atteint 12 à 20 cm. Ne vivant que quelques mois, l'adulte, qui ne se nourrit pas, se reproduit dans des frayères caractérisées par un substrat de gravier fin et traversées par une eau courante fraîche (environ 10°C). Le frai a lieu en mars-avril. Les larves se développent, enfouies dans un substrat fin, pendant 6 ans en moyenne. Elles se nourrissent en filtrant le plancton et les débris organiques apportés par le courant. La lamproie de Planer est une espèce protégée en France et reconnue d'intérêt européen dans le cadre de la directive Habitats. Plus répandue au nord-ouest de l'Europe, la lamproie de Planer trouve en Savoie sa limite de répartition.



Lamproie de Planer

Encore plus exigeante que la truite fario vis-à-vis de la qualité de son milieu de vie, ce petit "poisson" remarquable pourrait être utilisé comme espèce indicatrice des cours d'eau de bonne qualité.

Dans l'Avant-pays savoyard, la lamproie de Planer est présente dans le Tier et dans certains de ses affluents.



Faucon pèlerin

Le faucon pèlerin

Plus grand faucon d'Europe, le pèlerin se distingue par ses larges "moustaches" noires, contrastant avec sa gorge et ses joues claires. Il a besoin pour nicher de falaises bien exposées, entre 300 et 1 800 m d'altitude. Dans l'Avant-pays savoyard, l'espèce est bien représentée, avec 10 à 15 territoires régulièrement occupés, mais reste toujours très sensible aux dérangements occasionnés par l'homme. Pour ce rapace protégé et dont la conservation est une priorité européenne, il est indispensable que les plus grandes précautions soient prises au niveau des aménagements et des activités de loisirs recoupant son territoire de reproduction (falaises et espaces aériens proches).

Une concertation menée, à la fin des années 1990, avec les usagers des territoires du faucon dans l'Avant-pays savoyard (escalade, vol libre) a notamment permis d'aboutir à un schéma consensuel d'utilisation de ces espaces, mais dont le respect ne tient toutefois qu'à la "conscience écologique" de chaque pratiquant.

L'écrevisse à pieds blancs

Cette écrevisse, dont la taille moyenne atteint une dizaine de centimètres, a surtout besoins d'eaux courantes de bonne qualité et riches en calcium. Elle a fortement régressé sur l'ensemble du territoire français, où elle bénéficie d'une protection. Egalement très raréfiée en Savoie, elle y fait l'objet d'une étude approfondie (lire "L'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs" p.7).



Écrevisse à pieds blancs

L'Avant-pays savoyard est le territoire le plus riche de Savoie, où certains ruisseaux possèdent encore des populations viables avec plusieurs centaines d'individus : le ruisseau du Truison, le ruisseau du Paluel et le ruisseau de l'Etang.

Le vespertilion de Bechstein

Rare, protégée en France et reconnue d'intérêt européen, cette chauve-souris plutôt forestière fréquente les boisements plus ou moins denses, mais aussi les bocages, les parcs et les vergers. Le vespertilion de Bechstein se nourrit d'invertébrés capturés au vol ou posés sur les feuilles. Il utilise ces milieux également pour son repos diurne, pour la mise bas et l'élevage des jeunes, qu'il effectue dans les cavités des arbres. Ses sites d'hibernation ont lieu dans des cavités souterraines (galeries de mine, grottes, etc.).



Vespertilion de Bechstein

Par son étroite relation avec le milieu forestier, le vespertilion de Bechstein est particulièrement sensible à l'exploitation forestière intensive, à l'enrésinement des forêts et à la disparition des arbres à cavités. En Savoie, les efforts de prospections de cette espèce, difficile à observer, doivent être maintenus. Ils ont déjà permis de mettre en évidence plusieurs localités : sites d'hibernation dans les massifs des Bauges et de Chartreuse et diverses observations dans plusieurs communes de l'Avant-pays savoyard.



Témoignage

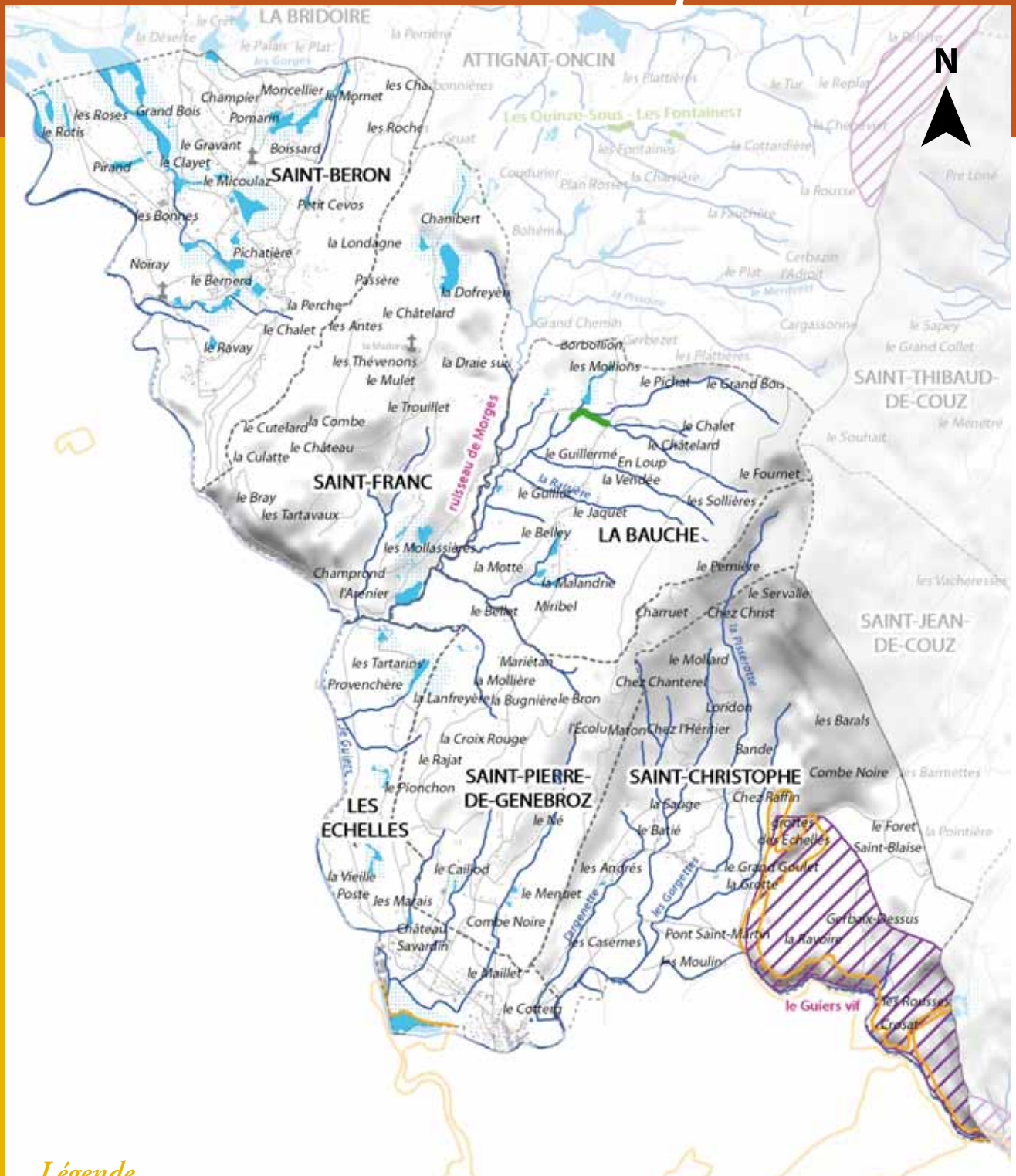
En remontant le cours du temps

21 heures. En juillet, il fait presque jour encore. Les véhicules s'arrêtent non loin du ruisseau, un peu à l'abri des regards. Il y a là quelques jeunes habitants du coin, qui ont invité des amis "de la ville" à découvrir le charme furtif d'une soirée dans le lit... du Paluel : les lampes de poche sont discrètes, les herbes et les ronciers sont hauts et les branchages accrochent les cheveux, mais le plaisir est là : les pieds dans l'eau fraîche, l'oreille amusée par le clapotis des cascades sur les escaliers de calcaire, les yeux qui scrutent les cailloux moussus, la main fureteuse et qui se referme souvent sur du vide, les reflets de lumière sur la surface ou dans les fougères, et par-dessus tout, la crainte constante et délicieuse d'être surpris. Même le cri d'effroi d'une voisine effrayée par un départ précipité dans les arbres, par une libellule, ou par un reptile dérangé, participe à la fête. Et même la colère contre le maladroit qui, devant enjamber un tronç d'arbre ou un bloc de pierre, renverse le contenu du seau commun et rend ainsi à la rivière ses pensionnaires à pieds blancs...

C'était il y a trente ans peut-être, et les efforts récents pour préserver ces "dames" du ruisseau permettront sans doute de remonter avec intérêt, les soirs d'été, le cours... du Paluel.

Raymond Perrouse,
Maire d'Avressieux


St-Béron, La Bauche, Les Échelles, St-Franc, St-Pierre-de-Genebroz, St-Christophe-la-Grotte





Légende


 ZNIEFF de type 1

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs

 Natura 2000

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 550 1 100 2 200 Mètres
1/55 000^{ème}

Réalisation : CPNS 2009
Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



sites naturels

Le vallon du ruisseau de Morges

La Bauche et Saint-Franc

Ce vallon présente deux secteurs inscrits à l'inventaire des zones humides : "l'Arénier" et "Vallon sous les Mollions". Un petit tronçon du ruisseau est répertorié dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

Le ruisseau de Morges prend sa source sur le plateau d'Attignat-Oncin. Creusant son lit dans un substrat de molasse, il forme aujourd'hui un ravin sauvage où s'est développé un boisement frais de pente, riche en **scolopendre**, une fougère de grande taille composée d'une feuille simple et allongée. Cette rivière est l'une des plus belles de l'Avant-pays savoyard. Environ 400 m d'un affluent de son cours supérieur sont colonisés par une population d'**écrevisse à pieds blancs** (lire p. 41), dont la disparition au niveau du lieu-dit le Moulin serait à élucider (source de pollution, modification de son habitat).

Ce tronçon côtoie la zone humide "Vallon sous les Mollions" essentiellement constituée d'un plan d'eau d'origine artificielle mais pré-

sentant aujourd'hui de fortes potentialités biologiques. Plus bas, en rive droite du ruisseau, la zone humide de l'Arénier, appelée aussi marais de la Blachère, pourrait faire l'objet d'une restauration par le Conservatoire. Son intérêt patrimonial est lié à la présence juxtaposée de prairies humides et de sources tufeuses (lire "Le marais de Traize" p.21).

Les gorges du Guiers Vif

Saint-Christophe-la-Grotte

Ces gorges sont couvertes par la ZNIEFF n°38150004 et incluses dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

La richesse naturaliste des gorges, longues de quelques kilomètres, est liée au torrent du Guiers Vif, ainsi qu'à la surface importante et à la variété des boisements et des milieux rocheux. Le Guiers Vif est habité à longueur d'année par le **chabot** (lire p.32) et par deux espèces d'oiseaux : le **cincle plongeur** et la **bergeronnette des ruisseaux**. Au-dessus, le milieu rocheux offre des cavités naturelles favorables aux



Gorges du Guiers Vif



Ruisseau de Morges

chauves-souris, dont la plus connue est la grotte des Echelles. Enfin les vires et surplombs rocheux sont accueillants pour plusieurs espèces d'oiseaux rupestres, comme le **hibou grand-duc** (lire ci-dessous) et le **faucou pèlerin** (lire p.41) qui trouvent sur ce territoire l'espace et la tranquillité nécessaires à leur reproduction.



faune & flore



Ombre commun

L'ombre commun

Aisément reconnaissable à sa nageoire dorsale développée, appelée "étendard", ce poisson grégaire vit dans les eaux fraîches et bien oxygénées des rivières larges et rapides, comme le Guiers. D'un point de vue écologique, il caractérise les parties les plus courantes, fraîches et oxygénées des rivières, appelées "zones à ombre". En Savoie, l'ensemble de la population indigène au bassin du Rhône est aujourd'hui fortement menacée suite aux profondes perturbations des cours d'eau dans leur fonctionnement hydraulique (le Rhône, l'Isère, le Guiers, etc.). La récente réhabilitation des lônes menée par le Syndicat du Haut-Rhône pourrait favoriser son retour.



Hibou grand-duc

Le hibou grand-duc

Plus grand rapace nocturne d'Europe, cet oiseau protégé ne peut être confondu avec aucune autre espèce. Son territoire, généralement situé en plaine ou en moyenne montagne, est composé de milieux variés : parois rocheuses pour nicher, prairies, lacs et cours d'eau d'importance. Grand prédateur au régime alimentaire très éclectique, ces milieux constituent pour lui autant de terrains de prédation. Depuis qu'il n'est plus détruit en France, le hibou grand-duc a reconquis une partie de son territoire. L'Avant-pays savoyard est le secteur du département qui accueille les plus fortes populations, avec au moins 11 couples reproducteurs connus. Mais comme pour d'autres rapaces, le hibou grand-duc reste une espèce sensible à diverses activités humaines.

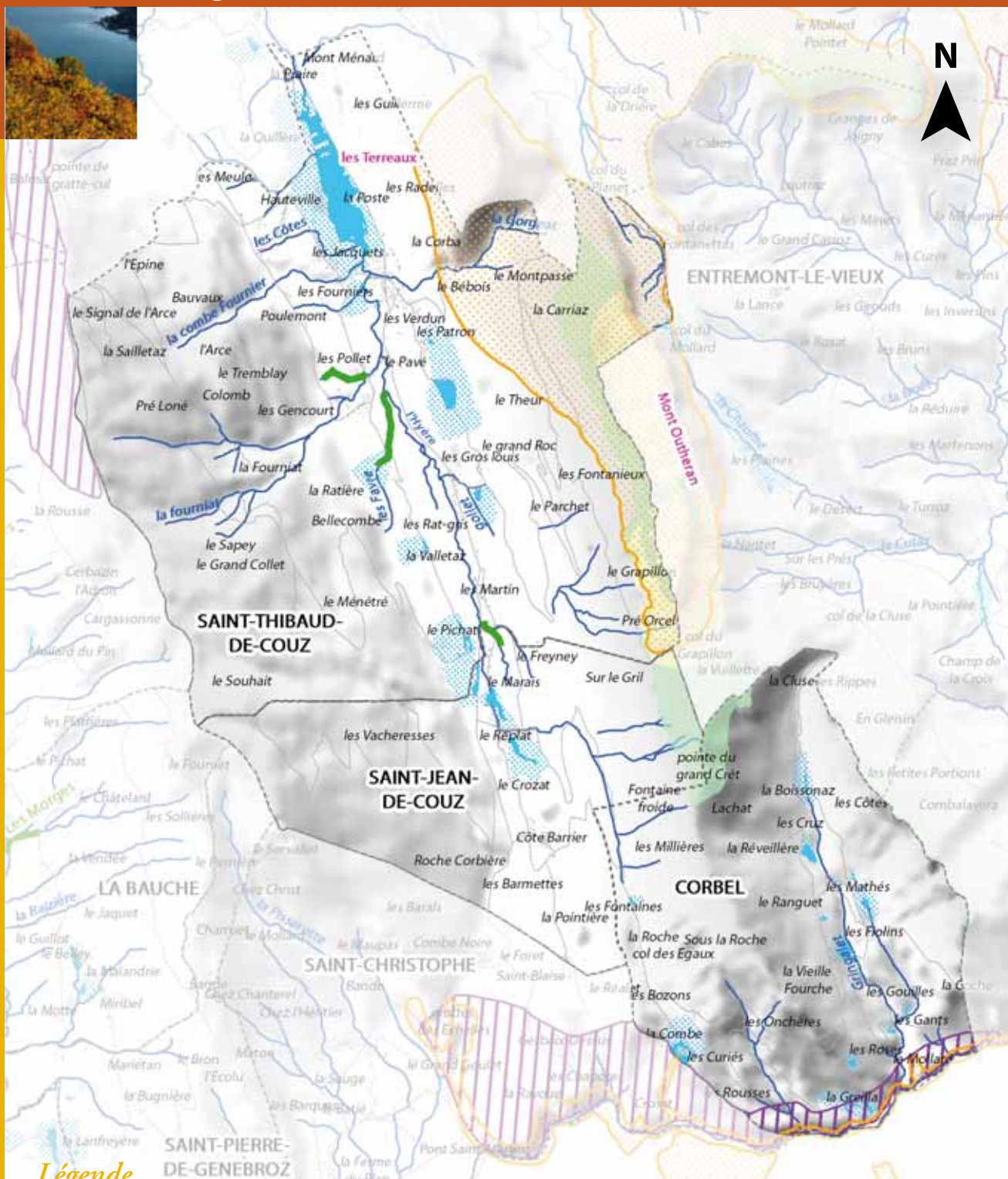
Témoignage

Les Genévriers
de Saint-Pierre-de-Genèbroz

Dès le XI^e siècle, notre commune prend le nom de *Ecclesia Sancti Petri de Genovroso*, du bas latin "genovroso", ce qui signifie lieu où le genévrier pousse en abondance. Aujourd'hui nous trouvons sur les collines avoisinantes des genévriers qui prolifèrent sur les sols pauvres et calcaires, où ils peuvent atteindre 6 m de haut sur 3 m d'étalement. Cet arbuste était utilisé contre les morsures de serpent et pour prévenir de différentes maladies. Les habitants le brûlaient dans la cheminée pour se prémunir des esprits malins et écarter la peste de la maison. On l'utilise dans la fabrication d'huile utilisée en parfumerie et aromathérapie. Ses baies épicées donnent une saveur corsée aux viandes et marinades. Même si le genévrier n'est pas protégé, il fait partie du patrimoine naturel de l'Avant-pays savoyard. Nous vous proposons de le découvrir sur notre site touristique du "bélvédère de l'Ecolu" où nous y avons planté quelques pieds.

Alexandre Doglioni
Maire de Saint-Pierre-de-Genèbroz

St-Thibaud-de-Couz, St-Jean-de-Couz, Corbel



Légende

ZNIEFF de type 1

Zones humides

Espaces de fonctionnalité des zones humides

Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs

Habitats du tétras-lyre
 Très faibles à nulles
 Faibles
 À préciser
 Fortes

Natura 2000

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 550 1 100 2 200 Mètres
 1/55 000^{ème}

Réalisation : CPNS 2009
 Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



sites naturels

Le marais des Terreaux

Saint-Thibaud-de-Couz

Ce site est inscrit à l'inventaire des zones humides.

Située sur la moyenne vallée de l'Hyère, recouvrant une trentaine d'hectares, cette zone humide est forestière pour environ 80% de son ensemble. Le sous-bois, composé essentiellement d'un tapis de **laïches** (carex), est parcouru par un réseau de ruisselets où se développe par endroits des "champs" de **peuplage des marais**. Par ailleurs, ce milieu est occupé par des roselières terrestres, tandis que quelques zones relictuelles de prairies se maintiennent dans lesquelles de grandes laïches y forment des buttes très typiques, appelées touradons. L'enjeu de ce milieu humide est avant tout donné par sa surface qui lui permet d'avoir un rôle hydraulique important pour l'ensemble de la vallée. De ce fait, le maintien de son intégrité et de sa surface est primordial. Son intérêt patrimonial est lié au développement important de boisements d'**aulne glutineux** peu dé-

gradés. L'ensemble des milieux aquatiques est potentiellement favorable à la reproduction d'amphibiens comme le **crapaud commun**. Dans l'inventaire départemental, ce site a été classé zone humide "d'intérêt local" nécessitant une gestion : réhabilitation des milieux de type prairie et gestion des usages (remblai, plantation de peupliers, etc.).

Le mont Outheran

Saint-Thibaud-de-Couz

Ce mont est couvert par la ZNIEFF n°38150032 ; les parties supérieures sont des zones de reproduction potentielle pour le tétras-lyre

Le mont Outheran est une "table" calcaire suspendue, allongée dans le sens nord-sud sur plus de 4 km. Les falaises formant cette "table" accueillent une population de **chamois**, ainsi qu'un des rares couples d'**aigle royal** connu sur le massif de Chartreuse. Fortement marquée par la nature de la roche, la flore rassemble quelques plantes symboliques des Alpes calcaires, comme la

primevère oreille-d'ours et la **vulnérable des Chartreux** (lire p.47).



Marais des Terreaux



Mont Outheran



faune & flore



Bacchante

La bacchante

La bacchante est un papillon de taille moyenne dont les ailes sont tachées de grands ocelles. Très discrète, cette espèce fréquente les lisières et boisements clairs bien ensoleillés, environnés d'un tapis important d'herbes, jusqu'à environ 1 100 m d'altitude. Ce dernier doit être composé de plantes de type graminées ou laïches nécessaires au développement de ses chenilles. Ce papillon protégé est l'un des plus rares de Savoie, où il a été observé uniquement dans l'ouest du département. Ces observations ont été faites essentiellement sur des secteurs périphériques du massif des Bauges, sur le pourtour du lac du Bourget et dans le massif de Chartreuse, comme sur la commune de Corbel.

La pyrole intermédiaire

Les pyroles sont surtout des plantes de sous-bois. Elles se caractérisent par des fleurs blanchâtres pendantes, plus ou moins ouvertes. La pyrole intermédiaire constitue souvent de faibles populations dans les boisements de conifères et dans les landes à rhododendron. Protégée en Rhône-Alpes, cette espèce est connue dans une vingtaine de localités savoyardes dispersées sur l'ensemble du département.

La fougère des marais

La fougère des marais, ou thélyptéris des marais, est une plante dont les feuilles vert tendre peuvent atteindre 1 m de hauteur. Elle se développe dans les milieux humides, surtout en-dessous de 1 000 m d'altitude. Tolérant bien un certain embroussaillage, elle occupe différents types de formations végétales : prairies, roselières, bois d'aulnes ou de saules, où elle peut former des populations importantes. Protégée en Rhône-Alpes, cette espèce est bien représentée dans les milieux humides de l'Avant-pays savoyard, comme le marais des Terreaux.



Pyrole intermédiaire



Daphné des Alpes

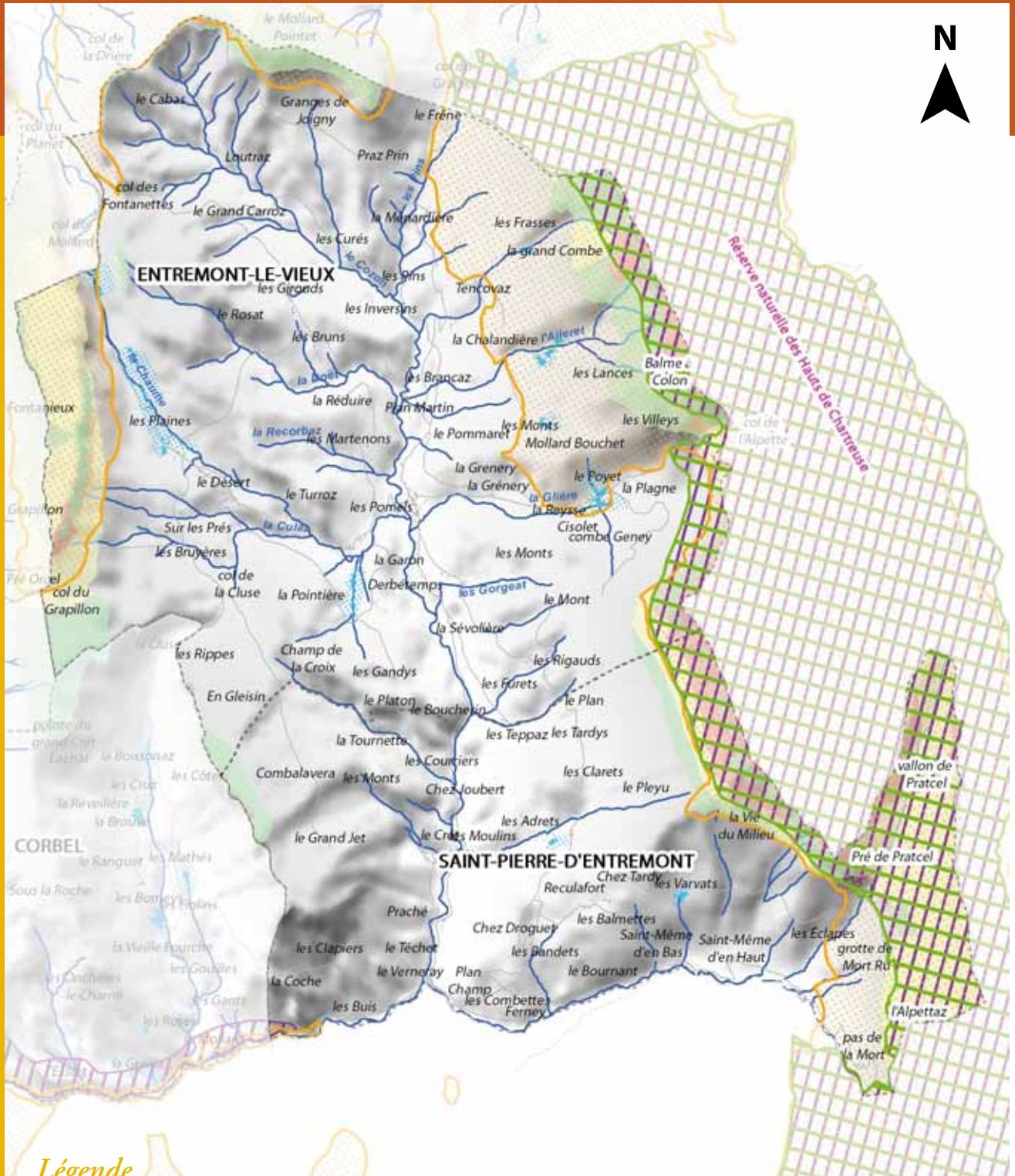


Fougère des marais

Le daphné des Alpes

Cet arbrisseau aux branches tordues et aux fleurs blanc crème odorantes affectionne les habitats rocheux en conditions de chaleur et de sécheresse, jusqu'à 2 000 m d'altitude. En Savoie, le daphné des Alpes se rencontre surtout sur les rochers et éboulis calcaires des massifs préalpins de Chartreuse et des Bauges, et plus exceptionnellement en Maurienne.

Entremont-le-Vieux, St-Pierre-d'Entremont



Légende

ZNIEFF de type 1

Zones humides

Espaces de fonctionnalité des zones humides

Habitats du tétras-lyre

Très faibles à nulles

Faibles

À préciser

Fortes

Réserve naturelle nationale

Natura 2000

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 550 1 100 2 200 Mètres
1/55 000^{ème}

Réalisation : CPNS 2009
Sources : Fédéré de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



Versant occidental des Hauts de Chartreuse

Le versant occidental des Hauts de Chartreuse

Entremont-le-Vieux et Saint-Pierre-d'Entremont

La majorité du site est protégée par une réserve naturelle nationale. Ce versant est inclus dans le site Natura 2000 I20 "Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants" et dans la ZNIEFF n°38150029. Il constitue une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

Ce site est formé par les massifs du Granier et du Pinet, ainsi que par les cirques de la Plagne et de Saint-Même. Entre 800 et 1 900 m d'altitude, il se compose de forêts, d'éboulis, de falaises, de rochers, de pelouses et de

landes. Son intérêt naturaliste réside dans la juxtaposition de milieux diversifiés de montagne. Le monde végétal est ici dominé par l'arbre : **hêtre**, **sapin** et **pin à crochets**, mais compte également de nombreuses autres espèces. Plusieurs sont protégées comme le **cystoptéris des montagnes**, une fougère des forêts fraîches, et la **primevère oreille-d'ours** se développant dans les fissures des rochers des massifs calcaires préalpins. Outre la faune classique de montagne (oiseaux, mammifères, reptiles, etc.), les espèces animales patrimoniales sont représentées par des invertébrés tels que l'hermite et l'apollon, deux papillons survolant les pelouses rocailleuses. La présence de cavités naturelles est favorable à l'hibernation de nombreuses chauve-souris : la **barbastelle** (lire p.23), la **sérotine de Nilsson**, le **vespertilion de Natterer**, etc.



faune & flore



Tétras-lyre



Lynx boréal



Vulnérable des Chartreux



Chouette chevêchette

Le tétras-lyre

Le tétras-lyre est un oiseau dont le milieu de vie se trouve à l'interface forêts/pelouses alpines, entre 1 500 et 2 200 m d'altitude. La juxtaposition de pelouses, de landes et de boisements clairs lui offre un cadre adéquat où effectuer sa parade nuptiale, élever ses jeunes et se nourrir toute l'année. En Savoie, cet oiseau peut encore présenter de bonnes densités dans les Alpes internes. Les populations périphériques des massifs préalpins, telles que celles localisées sur les Hauts de Chartreuse, sont plus vulnérables (lire "Les habitats du tétras-lyre" p.4).

Le lynx boréal

Plus grand félin d'Europe, le lynx a besoin d'un manteau forestier étendu pour vivre. Il s'agit le plus souvent de forêts mixtes, localisées sur des versants accidentés, inférieures à 1 200 m et dans lesquelles il peut se

nourrir, durant toute l'année, de chevreuils et de chamois. En Savoie, ces espaces ne se trouvent plus qu'en zone de moyenne montagne. Après avoir disparu des Alpes au début du XX^e siècle, son retour est très probablement la conséquence d'une réintroduction d'individus dans le massif jurassien suisse menée dans les années 1970. La chaîne de l'Epine et le massif de Chartreuse ont été les premiers secteurs savoyards ainsi recolonisés par l'espèce.

La vulnérable des Chartreux

Appelée aussi millepertuis à feuilles rondes, cette plante fait partie des espèces les plus originales parmi les 700 espèces inventoriées sur les Hauts de Chartreuse. Pouvant dans les fissures des rochers calcaires frais, entre 500 et 1 800 m d'altitude, la vulnérable des Chartreux n'est connue en France que dans les Pyrénées, en Isère et en Savoie.

Dans ce département, elle est surtout présente sur le massif de Chartreuse et sur la chaîne de l'Epine, jusqu'au mont du Chat. Soumises à une cueillette parfois abusive, certaines populations tendent à régresser près des sites les plus fréquentés.

La chouette chevêchette

Répandue dans la taïga de la zone boréale, en Europe occidentale la chouette chevêchette ne forme que des populations isolées dans de vastes forêts froides de montagne, généralement au-dessus de 1 000 m d'altitude.

En Chartreuse, ce type de forêts est composé d'épicéas ou d'un mélange de hêtres et de sapins. Pour former un habitat favorable à la chouette chevêchette, ces forêts doivent être peu exploitées, constituées de boisements âgés nécessaires à l'établissement de son nid (une ancienne loge de pic épeiche) et de clairières où elle chasse passereaux et petits rongeurs, ses proies de prédilection.

Mémento du patrimoine naturel

Territoire de l'Avant-pays savoyard



	ZNIEFF de type 1		Réserve naturelle nationale
Habitats du tétras-lyre			Natura 2000
	Très faibles à nulles		Sites gérés par le CPNS
	Faibles		Limites communales
	À préciser		Bâti
	Fortes		Routes
	Zones humides		Cours d'eau
	Espaces de fonctionnalité des zones humides		
	Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs		
	Arrêts préfectoraux de protection de biotope (APPB)		

1/195 000^{ème} - Réalisation : CPNS 2009 - Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo

Le patrimoine naturel en chiffres



Le patrimoine naturel en chiffres

Tableaux de synthèse du territoire de l'Avant-pays savoyard

Type de zonage	Territoire de l'Avant-pays savoyard		Savoie		
	Nombre	Surface ou linéaire	Nombre	Surface ou linéaire	
	01/03/2009		01/03/2009		
ZNIEFF I	30	5 883,4 ha	337	220 174 ha	
Habitats du tétras-lyre	Non défini	Totale	1050,8 ha	Totale	211 935 ha
		Très faibles à nulles	453,3 ha	Très faibles à nulles	91 594 ha
		Faibles	463,3 ha	Faibles	46 071 ha
		À préciser	21 ha	À préciser	35 189 ha
		Fortes	113,2 ha	Fortes	39 081 ha
Corridors biologiques	À venir	Non défini	2	Non défini	
Zones humides (sans leur espace de fonctionnalité)	246	1 319,5 ha	3 250	15 370 ha	
Zones à écrevisse à pieds blancs	15	14,9 km	En cours	En cours	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	3	257,7 ha	21	8 577 ha	
Réserves naturelles nationales	1	512,5 ha	8	15 927,8 ha	
Sites Natura 2000	3	3 999,8 ha	18	107 445 ha	
Sites gérés par le Conservatoire	16	119,86 ha	67	1 418 ha	

Tableaux de synthèse par commune

Contacts pour les numéros et codes des sites

Zonages	Numéros - Codes des sites	Contacts - Modes de consultation
ZNIEFF I	Numéros DIREN (Direction régionale de l'environnement)	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Habitats du tétras-lyre	Noms des zones	Parc naturel de la Chartreuse : 04 76 88 75 27 Fédération départementale des chasseurs de Savoie : 04 79 60 72 03 Fédération départementale des chasseurs de l'Isère : 04 76 62 61 24
Zones humides	Codes CPNS (Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie)	Tél. CPNS : 04 79 25 20 32 http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ carto.php
	Numéros classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"	Consultation en mairie de St-Jean-de-Couz et St-Thibaud-de-Couz
Zones à écrevisse à pieds blancs	Noms des fiches FSPPMA (Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique)	Tél FSPPMA : 04 79 85 89 36
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	Codes DDEA (Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture)	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Réserves naturelles nationales	Nom de la réserve	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000	Codes européens	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire	Codes CPNS (Conservatoire du patri- moine naturel de la Savoie)	Tél. CPNS : 04 79 25 20 32 http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ carto.php

Le patrimoine naturel en chiffres

Tableaux de synthèse par commune

AIGUEBELETTE-LE-LAC			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune		780,5	334,2
	Territoire de l'Avant-pays savoyard		43 382,6	7 670,4
1 ZNIEFF I		1 zone humide		
1 arrêté préfectoral de protection de biotope				
Numéro DIREN	Code CPNS	Code DDEA		
7300001	73CPNS3120	APPB027		
1 site Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire		
Codes européens / Codes français		Code CPNS		
FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22		AIGU		

ATTIGNAT-ONCIN			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
	Commune		1 863,8	149,2	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard		43 382,6	7 670,4	
1 ZNIEFF I		1 zone à écrevisse à pieds blancs			
Numéro DIREN		Nom de la fiche FSPPMA			
7300001		Ruisseau du Quinze-Sous			
21 zones humides				1 site Natura 2000	
Codes CPNS				Codes européens / Codes français	
73CPNS3130	73CPNS3139	73CPNS3149	73CPNS3163		73CPNS3204
73CPNS3131	73CPNS3141	73CPNS3156	73CPNS3201	73CPNS3205	-
73CPNS3132	73CPNS3144	73CPNS3157	73CPNS3202	73CPNS3206	-
73CPNS3138	73CPNS3146	73CPNS3160	73CPNS3203	73CPNS3225	-
				FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	

AVRESSIEUX			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune		813,1	59,7
	Territoire de l'Avant-pays savoyard		43 382,6	7 670,4
1 ZNIEFF I		1 zone à écrevisse à pieds blancs		
Numéro DIREN		Nom de la fiche FSPPMA		
73000018		Ruisseau le Paluel		
6 zones humides				
Codes CPNS				
73CPNS3101		73CPNS3114		
73CPNS3108		73CPNS3229		
73CPNS3112		73CPNS3230		

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

AYN		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	746,1	66,5
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

2 ZNIEFF I		1 site Natura 2000	
Numéros DIREN		Codes européens / Codes français	
73000050		FR8201770/S01	
73010001		FR8212003/ZPS22	

10 zones humides			
Codes CPNS			
73CPNS3097	73CPNS3105	73CPNS3110	73CPNS3118
73CPNS3098	73CPNS3106	73CPNS3115	-
73CPNS3104	73CPNS3109	73CPNS3116	-

LA BALME		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	937,3	466,6
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

2 ZNIEFF I		4 zones humides		2 sites Natura 2000	
Numéros DIREN		Codes CPNS		Codes européens / codes français	
01240003		73CPNS3022	73CPNS3038	FR8201770/S01 / FR8212003/ZPS22	
73010002		73CPNS3037	73CPNS3227	FR8201771/S08 / FR8212004/ZPS13	

LA BAUCHE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	657,3	3,3
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

5 zones humides			1 zone à écrevisse à pieds blancs
Codes CPNS			Nom de la fiche FSPPMA
73CPNS3168	73CPNS3173	73CPNS3208	Site de la Michalière
73CPNS3171	73CPNS3207	-	

Le patrimoine naturel en chiffres

BELMONT-TRAMONET		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	544,9	23,5
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4
2 ZNIEFF I		4 zones humides	
Numéros DIREN		Codes CPNS	
38100003	38100004	73CPNS3103	73CPNS3122
		73CPNS3119	73CPNS3127

BILLIÈME		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
	Commune	593,1	313,4	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
2 ZNIEFF I	1 zone à écrevisse à pieds blancs	5 zones humides		
Numéros DIREN	Nom de la fiche FSPMA	Codes CPNS		
73020001	Ruisseau de l'étang	73CPNS3011	73CPNS3016	73CPNS3021
73030005		73CPNS3014	73CPNS3017	-
1 site Natura 2000		4 sites gérés par le Conservatoire		
Codes européens / Codes français		Codes CPNS		
FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22		BILA	BIMO	
		BILL	BIRO	

LA BRIDOIRE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
	Commune	626,3	101,7	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
2 ZNIEFF I		9 zones humides		
Numéros DIREN		Codes CPNS		
38100003		73CPNS3128	73CPNS3140	73CPNS3145
		73CPNS3135	73CPNS3142	73CPNS3147
73010001		73CPNS3136	73CPNS3143	73CPNS3148
1 site Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire		
Codes européens / Codes français	Nom de la fiche FSPMA	Code CPNS		
FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Site de Cote Liardet	BRID		

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

CHAMPAGNEUX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	1 076,5	363
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

3 ZNIEFF I	3 zones humides	2 sites Natura 2000
Numéros DIREN	Codes CPNS	Codes européens / Codes français
01230002	73CPNS3037	
73000038	73CPNS3047	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22
73010002	73CPNS3069	FR8201771/S08 et FR8212004 / ZPS13

LA CHAPELLE SAINT-MARTIN		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	257,2	5,7
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

1 ZNIEFF I	4 zones humides	
Numéro DIREN	Codes CPNS	
73000029	73CPNS3041	73CPNS3043
	73CPNS3042	73CPNS3216

CORBEL		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	1 035,6	89,8
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

1 ZNIEFF I	9 zones humides				
Numéro DIREN	Codes CPNS				
38150004	73CPNS3185	73CPNS3188	73CPNS3191	73CPNS3193	73CPNS3218
	73CPNS3186	73CPNS3190	73CPNS3192	73CPNS3215	-

1 zone à tétras-lyre	1 site Natura 2000
Nom de la zone	Codes européens / Codes français
La Cochette	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22

Le patrimoine naturel en chiffres

DOMESSIN		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	976,4	64,4
Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	

1 ZNIEFF I	1 zone à écrevisse à pieds blancs	9 zones humides		
Numéro DIREN	Nom de la fiche FSPMA	Codes CPNS		
38100003	Le Bas Magnin	73CPNS3127	73CPNS3134	73CPNS3151
		73CPNS3128	73CPNS3137	73CPNS3153
		73CPNS3129	73CPNS3150	73CPNS3235

DULLIN		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	523,3	39,1
Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	

1 ZNIEFF I	1 site Natura 2000	5 zones humides		
Numéro DIREN	Codes européens / Codes français	Codes CPNS		
73010001	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	73CPNS3116	73CPNS3124	73CPNS3126
		73CPNS3121	73CPNS3125	-

LES ÉCHELLES		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	371	9,7
Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	

1 ZNIEFF I	6 zones humides		
Numéro DIREN	Codes CPNS		
38100002	73CPNS3176	73CPNS3180	73CPNS3184
	73CPNS3178	73CPNS3181	73CPNS3187

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

ENTREMONT-LE-VIEUX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	3 301	950,5
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

3 ZNIEFF I	7 zones humides		
Numéros DIREN	Codes CPNS		
38150029	73CPNS3175	73CPNS3195	73CPNS3212
38150031	73CPNS3182	73CPNS3211	73CPNS3213
38150032	73CPNS3214		

1 réserve naturelle nationale	4 zones à tétras-lyre	1 site Natura 2000
Nom de la réserve	Noms des zones	Code européen / Code français
Hauts de Chartreuse	Versant nord de la Chartreuse	FR8201740/I20
	Hauts de Chartreuse	
	Roc de Gleisin	
	Mont Outheran-La Cochette	

GERBAIX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	685,2	20,6
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

1 ZNIEFF I	8 zones humides			1 site Natura 2000
Numéro DIREN	Codes CPNS			Codes européens / Codes français
73000032	73CPNS3067	73CPNS3072	73CPNS3078	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22
	73CPNS3070	73CPNS3074	73CPNS3082	
	73CPNS3071	73CPNS3075	-	

GRÉSIN		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	503,4	96,6
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

2 ZNIEFF I	2 zones humides	1 zone à écrevisse à pieds blancs	1 site Natura 2000
Numéros DIREN	Codes CPNS	Nom de la fiche FSPMA	Codes européens / Codes français
73000015	73CPNS3079	Ruisseau le Truison	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22
73000038	73CPNS3086		

Le patrimoine naturel en chiffres

JONGIEUX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	647,4	67,2
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

3 ZNIEFF I	4 zones humides		2 sites Natura 2000
Numéros DIREN	Codes CPNS		Codes européens / Codes français
01240003	73CPNS3006	73CPNS3008	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22
73000057			
73030005	73CPNS3007	73CPNS3009	FR8201771/S08 et FR8212004 / ZPS13

LÉPIN-LE-LAC		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	508,3	133,6
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

1 ZNIEFF I	4 zones humides		1 site Natura 2000
Numéro DIREN	Codes CPNS		Codes européens / Codes français
7300001	73CPNS3120	73CPNS3233	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22
	73CPNS3232	73CPNS3328	

1 arrêté préfectoral de protection de biotope	2 sites gérés par le Conservatoire	
Code DDEA	Codes CPNS	
APPB027	LEPI	
	GDIL	

LOISIEUX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	930,9	329,1
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

2 ZNIEFF I	2 zones humides	1 site Natura 2000
Numéros DIREN	Codes CPNS	Codes européens / Codes français
73000029	73CPNS3041	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22
73010002	73CPNS3223	

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

LUCEY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune		622,2
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

3 ZNIEFF I		7 zones humides	
Numéros DIREN		Codes CPNS	
01240003	73CPNS3001	73CPNS3004	73CPNS3220
01240004	73CPNS3002	73CPNS3005	-
73030003	73CPNS3003	73CPNS3007	-

2 sites gérés par le Conservatoire		1 arrêté préfectoral de protection de biotope	2 sites Natura 2000	
Codes CPNS		Code DDEA	Codes européens / Codes français	
LUCA		APPB051	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22	
LUPU			FR8201771/S08 et FR8212004 / ZPS13	

MARCIEUX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune		445,5
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

4 zones humides			
Codes CPNS			
73CPNS3055		73CPNS3058	
73CPNS3056		73CPNS3070	

MEYRIEUX-TROUET		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha
	Commune		1 109,6
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

8 zones humides			
Codes CPNS			
73CPNS3035	73CPNS3040	73CPNS3045	73CPNS3054
73CPNS3036	73CPNS3044	73CPNS3046	73CPNS3200

Le patrimoine naturel en chiffres

NANCES		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	997,1	223,7
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

1 ZNIEFF I	5 zones humides			1 site Natura 2000
Numéro DIREN	Codes CPNS			Codes européens / Codes français
7300001	73CPNS3081	73CPNS3120	73CPNS3226	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22
	73CPNS3085	73CPNS3198	-	

1 arrêté préfectoral de protection de biotope	2 sites gérés par le Conservatoire
Code DDEA	Codes CPNS
APPB027	NANC PGUI

NOVALAISE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	1 614,5	107,8
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

3 ZNIEFF I	17 zones humides					
Numéros DIREN	Codes CPNS					
73000050	73CPNS3077	73CPNS3087	73CPNS3091	73CPNS3099	73CPNS3117	73CPNS3234
73010001	73CPNS3081	73CPNS3089	73CPNS3094	73CPNS3104	73CPNS3120	73CPNS3236
73100001	73CPNS3082	73CPNS3090	73CPNS3097	73CPNS3113	73CPNS3224	-

1 zone à écrevisse à pieds blancs	1 arrêté préfectoral de protection de biotope	1 site Natura 2000
Nom de la fiche FSPMA	Code DDEA	Codes européens / Codes français
Ruisseau du Jeanjoux	APPB027	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22

ONTEX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	458	21,3
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

1 ZNIEFF I	2 zones humides	
Numéro DIREN	Codes CPNS	
73030005	73CPNS1104	73CPNS1105

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

ROCHEFORT		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	559,9	79,6
Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	

1 ZNIEFF I	8 zones humides			
Numéro DIREN	Codes CPNS			
73010001	73CPNS3092	73CPNS3096	73CPNS3102	73CPNS3111
	73CPNS3095	73CPNS3100	73CPNS3107	73CPNS3112
2 zones à écrevisse à pieds blancs		1 site Natura 2000		
Noms des fiches FSPMA		Codes européens / Codes français		
Ruisseau le Paluel		FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22		
Ruisseau le Truison				

SAINT-ALBAN-DE-MONTBEL		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	452	185,7
Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	

1 ZNIEFF I	4 zones humides		1 zone à écrevisse à pieds blancs
Numéro DIREN	Codes CPNS		Nom de la fiche FSPMA
73100001	73CPNS3120	73CPNS3231	Ruisseau des Trois Combes
	73CPNS3125	73CPNS3236	
1 arrêté préfectoral de protection de biotope		1 site Natura 2000	1 site géré par le Conservatoire
Code DDEA		Codes européens / Codes français	Code CPNS
APPB027		FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22	STAL

SAINT-BÉRON		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	856,8	37,5
Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	

13 zones humides			
Codes CPNS			
73CPNS3148	73CPNS3154	73CPNS3162	73CPNS3217
73CPNS3150	73CPNS3155	73CPNS3164	-
73CPNS3151	73CPNS3158	73CPNS3166	-
73CPNS3153	73CPNS3159	73CPNS3167	-

Le patrimoine naturel en chiffres

SAINT-CHRISTOPHE- LA-GROTTE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	1 101,9	278,8
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

1 ZNIEFF I	2 zones humides		1 site Natura 2000
Numéro DIREN	Codes CPNS		Codes européens / Codes français
38150004	73CPNS3183	73CPNS3186	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22

SAINT-FRANC		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	729,1	12,5
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

7 zones humides			
Codes CPNS			
73CPNS3160	73CPNS3165	73CPNS3170	73CPNS3174
73CPNS3161	73CPNS3169	73CPNS3172	-

SAINT-GENIX-SUR-GUIERS		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	1 224,7	89,7
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

2 ZNIEFF I	8 zones humides		1 zone à écrevisse à pieds blancs
Numéros DIREN	Codes CPNS		Nom de la fiche FSPMA
01230002	73CPNS3069	73CPNS3088	Ruisseau le Truison
	73CPNS3076	73CPNS3093	
73000015	73CPNS3079	73CPNS3103	
	73CPNS3080	73CPNS3230	

1 site Natura 2000		
Codes européens / Codes français		
FR8201771/S08FR8212004 / ZPS13		

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

SAINT-JEAN-DE-CHEVELU		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	1 269,7	420,1
Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	

4 ZNIEFF I	4 zones humides	1 site Natura 2000	1 site géré par le Conservatoire
Numéros DIREN	Codes CPNS	Codes européens / Codes français	Code CPNS
73020001	73CPNS3021	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	CHEV
73030001	73CPNS3023		
73030005	73CPNS3025		
73030006	73CPNS3228		

2 zones à écrevisse à pieds blancs	1 arrêté préfectoral de protection de biotope
Noms des fiches FSPPMA	Code DDEA
Ruisseau de l'Etang	APPB034
Ruisseau des Bruyères	

SAINT-JEAN-DE-COUZ		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	784	38,1
Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	

1 zone à tétras-lyre	1 zone à écrevisse à pieds blancs	3 zones humides	
Nom de la zone	Nom de la fiche FSPPMA	Codes CPNS / Numéros classeur zones humides**	
La Cochette	Alluent de l'Hyère aux Héritiers	73CPNS1006/257	73CPNS1037/266
		73CPNS1007/258	-

SAINTE-MARIE-D'ALVEY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	257,6	9,9
Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	

2 ZNIEFF I	2 zones humides	1 zone à écrevisse à pieds blancs
Numéros DIREN	Codes CPNS	Nom de la fiche FSPPMA
73000015	73CPNS3083	Ruisseau le Truison
73010001	73CPNS3092	

1 site Natura 2000
Codes européens / Codes français
FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

** Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

Le patrimoine naturel en chiffres

SAINT-MAURICE-DE-ROTHERENS		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	805,9	112,2
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

2 ZNIEFF I	7 zones humides		1 site géré par le Conservatoire
Numéros DIREN	Codes CPNS		Code CPNS
73000046	73CPNS3049	73CPNS3068	ROTH
	73CPNS3060	73CPNS3073	
73010002	73CPNS3061	73CPNS3221	
	73CPNS3065	-	

1 site Natura 2000	
Codes européens / Codes français	
FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22	

SAINT-PAUL		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	1 319,1	54,4
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

4 ZNIEFF I	11 zones humides			1 arrêté préfectoral de protection de biotope
Numéros DIREN	Codes CPNS			Code DDEA
73000051	73CPNS3021	73CPNS3030	73CPNS3034	APPB034
73000054	73CPNS3025	73CPNS3031	73CPNS3039	
73020001	73CPNS3026	73CPNS3032	73CPNS3040	
73030001	73CPNS3029	73CPNS3033	-	

1 site Natura 2000	
Codes européens / Codes français	
FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22	

SAINT-PIERRE-D'ALVEY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	769,3	6,1
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

9 zones humides				
Codes CPNS				
73CPNS3048	73CPNS3051	73CPNS3062	73CPNS3064	73CPNS3067
73CPNS3050	73CPNS3057	73CPNS3063	73CPNS3066	-

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT	Commune	1 848	512,5
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

2 ZNIEFF I	2 zones humides	2 sites Natura 2000
Numéros DIREN	Codes CPNS	Codes européens / Codes français
38150004	73CPNS3194	FR8201740/I20
38150029	73CPNS3196	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22

2 zones à tétras-lyre	1 réserve naturelle nationale
Noms des zones	Nom de la réserve
Hauts de Chartreuse	Hauts de Chartreuse
Roc de Gleisin	

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
SAINT-PIERRE-DE-GENEBROZ	Commune	618,6	1,1
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

6 zones humides		
Codes CPNS		
73CPNS3174	73CPNS3178	73CPNS3209
73CPNS3177	73CPNS3199	73CPNS3210

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
SAINT-THIBAUD-DE-COUZ	Commune	2 408,1	426,5
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

1 ZNIEFF I	1 zone à tétras-lyre	8 zones humides			
Numéro DIREN	Nom de la zone	Codes CPNS / Numéros classeur zones humides**			
38150032	Mont Outheran	73CPNS1038/267	73CPNS1040/269	73CPNS1042/271	73CPNS1045/274
		73CPNS1039/268	73CPNS1041/270	73CPNS1043/272	73CPNS1046/275

2 zones à écrevisse à pieds blancs	
Noms des fiches FSPMA	
Ruisseau des Favre	Affluent du ruisseau des Gorges

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

** Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

Le patrimoine naturel en chiffres

TRAIZE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	943,4	413,6
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

2 ZNIEFF I	3 zones humides	
Numéros DIREN	Codes CPNS	
73000054	73CPNS3222	73CPNS3032
73010002	73CPNS3027	-

1 zone à écrevisse à pieds blancs	1 site Natura 2000
Nom de la fiche FSPMA	Codes européens / Codes français
Site de la Guillière	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22

VÉREL-DE-MONTBEL		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	372,5	76,8
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

2 ZNIEFF I	2 zones humides	1 site Natura 2000
Numéros DIREN	Codes CPNS	Codes européens / Codes français
38100003	73CPNS3123	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22
73010001	73CPNS3128	

VERTHEMEX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune	919,2	6,1
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4

3 zones humides		
Codes CPNS		
73CPNS3046	73CPNS3052	73CPNS3053

*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

YENNE			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
	Commune		2 332,3	633,3
	Territoire de l'Avant-pays savoyard		43 382,6	7 670,4

3 ZNIEFF I	10 zones humides		
Numéros DIREN	Codes CPNS		
01240003	73CPNS3007	73CPNS3015	73CPNS3028
73000058	73CPNS3010	73CPNS3018	73CPNS3219
73010002	73CPNS3012	73CPNS3019	-
-	73CPNS3013	73CPNS3024	-

2 sites Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire
Codes européens / Codes français		Code CPNS
FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	FR8201771/S08 FR8212004/ZPS13	YECV

Ce document dont nous espérons que vous avez apprécié la qualité et l'intérêt ne doit pas constituer une étude supplémentaire qui agrémente nos étagères et n'aura pas eu d'autres résultats que de satisfaire ceux qui l'ont élaboré ou la curiosité de quelques spécialistes de l'environnement. Au contraire, il doit être une ressource permanente pour enrichir et guider l'action des collectivités locales qui ont une responsabilité dans l'aménagement du territoire.

Pour sa part le Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard a souhaité s'associer à l'élaboration de ce mémento parce qu'il va permettre d'apporter un regard expert et partagé sur les enjeux environnementaux. Il renforcera ainsi la pertinence du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'Avant-pays savoyard dont l'enjeu est fort.

Initié en 2008, ce document d'urbanisme permettra d'orienter l'aménagement et le développement de notre territoire pour les 10 à 20 ans qui viennent, afin de mieux organiser, utiliser et préserver l'espace.

BIBLIOGRAPHIE

ASTERS (coord.), 2007. - Intégration des espaces naturels patrimoniaux dans les documents d'urbanisme - Guide pratique à destination des maîtres d'ouvrage. 46 p.

Centre ornithologique Rhône-Alpes (Groupe Chiroptères Rhône-Alpes), 2002 - Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes. Bièvre, hors série n°2, 134 p.

Centre ornithologique Rhône-Alpes Savoie (Groupe Ornithologique Savoyard), 2000. - Livre blanc des vertébrés de Savoie. Poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères sauvages : inventaire, bilan des connaissances, statuts. Miquet A. (réd.). Le Bourget-du-Lac, France. 272 p.

Centre ornithologique Rhône-Alpes Savoie, 2008 - Etude d'incidence Natura 2000. Travaux de sécurisation des abords de la conduite forcée de la centrale hydroélectrique de La Broidoie. Impacts potentiels sur les Chiroptères. Deana Thomas (réd.). 22 p.

Chavoutier Jeannette, 1999. - Plan de gestion (Yenne) Les Côtes Vieilles. Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie. 26 p. + annexes.

Collectif, 2005. - Outils juridiques pour la protection des espaces naturels. Crozet S., ministre de l'Écologie et du développement durable, GIP Atelier technique des espaces naturels, délégation à l'Aménagement du territoire et à l'action régionale, ministère des Transports, de l'équipement, du tourisme de la mer, Office national des forêts, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages. ATEN. Cahier technique n°78. Coll Droit et police de la nature. 90 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2007. Réactualisation du document d'objectifs du site Natura 2000 S8 (FR 8201771) "Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du Lac du Bourget-Chautagne-Rhône - Partie Rhône" - 2^e partie : Atlas des projets nouveaux à prendre en compte dans le cadre de Natura 2000. Miquet André (réd.). 77 p. + annexes.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Partie générale : analyse des enjeux et des problématiques de conservation. 66 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais et lac d'Aiguebelette, Côtes de Nances. 23 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais du col de la Crusille. 16 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais des cols de Crusille et du Banchet. 16 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Massif du mont Tournier. 25 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Massif de la Charvaz, plateau de Charvan et butte de Monthoux. 23 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Lac et marais de Saint-Jean-de-Chevelu, ruisseau de la Méline. 22 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais des Blaches et butte de Lachat. 25 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais des Lagneux. 32 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Massif du Mont Grêle. 13 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais tufeux et sources pétifiantes de Traize/St-Paul-sur-Yenne. 17 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais des Grands Champs. 17 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais des Rives. 26 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006- Les milieux naturels de l'Avant-pays savoyard dans le réseau européen Natura 2000. La feuille et la plume n°45.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2004. - Marais des Bruchères (commune de la Broidoie). Plan de gestion (révision 2005-2009). 16 p.

Delahaye Thierry & Le Bouard Fabrice, 2000. Plan de gestion de l'arrêté préfectoral de protection de biotope des marais du lac d'Aiguebelette. 2001-2005. Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie. 58 p. + annexes.

Delahaye Thierry & Prunier Patrice, 2006. - Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie. Bull. spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne, n°2.106 p.

Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, 1997. - Atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes. 303 p.

Lafranchis Tristan, 2000.- Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope. Éd. Biotope, Mèze, France. 448 p.

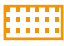




Muséum d'histoire naturelle Ville de Grenoble, 1999. - Les papillons diurnes de Rhône-Alpes. Atlas préliminaire. Petitprêtre J. (coord.). 203 p.

Pour en savoir plus : <http://www.patrimoine-naturel-savoie.org> - Rubrique "ressources documentaires"



Annexes






Aiguebelette-le-Lac

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73100001	Lac d'Aiguebelette et marais riverains	262,1	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3120	Marais et lac d'Aiguebelette	50,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB027	Lac d'Aiguebelette	27,8	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	327,6	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire 	AIGU	Marais et lac	2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php




Attignat-Oncin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000087	Marais de l'Image	12,4	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3130	Font Truchet	1,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3131	Image	1,5	
	73CPNS3132	Le Mas	1,8	
	73CPNS3138	Béranger	1,5	
	73CPNS3139	Morel	0,5	
	73CPNS3141	La Tannerie	0,2	
	73CPNS3144	La Marinière	2,6	
	73CPNS3146	Le Village, l'étang	10,4	
	73CPNS3149	Bagné	0,3	
	73CPNS3156	Laraignée	0,9	
	73CPNS3157	Gruat	0,1	
	73CPNS3160	Landre	0,7	
	73CPNS3163	Plan Rosset	1,9	
	73CPNS3201	Les Fontaines	0,3	




Attignat-Oncin (suite)

Zones humides 	73CPNS3202	l'Araignée	0,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3203	Bohême	0,2	
	73CPNS3204	Attignat	0,7	
	73CPNS3205	Le Mollard Favier	1,3	
	73CPNS3206	Le Plat	0,3	
	73CPNS3225	Picard	0,4	
	73CPNS3233	La Chabaudière	7,5	
Zones à écrevisse à pieds blancs 		Ruisseau du Quinze-Sous	0,4	
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	105,7	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"




Avressieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000018	Combe humide Veyron	4,6	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3101	Sur les Vignes	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3108	Sauvi	0,6	
	73CPNS3112	Les Bottières, sud	0,2	
	73CPNS3114	Marais d'Avressieux	50,4	
	73CPNS3229	La forêt	1,5	
	73CPNS3230	Prévieux	2,2	
Zones à écrevisse à pieds blancs 		Ruisseau Le Paluel	0,8	



Ayn

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000050	Prairies humides de Bonivard	1,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	26	
Zones humides 	73CPNS3097	Montbel, Le Pré Bouvier	4,6	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/cartto.php
	73CPNS3098	Les Ouillerés	0,2	
	73CPNS3104	Le Fornius	0,2	
	73CPNS3105	Bonivard nord	2	
	73CPNS3106	Dépernex	3,5	
	73CPNS3109	Bonivard sud	1,3	
	73CPNS3110	Le Banchet	0,2	
	73CPNS3115	Le Col du Banchet	1,1	
	73CPNS3116	Sous les Pichons	1,9	
73CPNS3118	La Cha	0,4		
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	49,9	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"



La Balme

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	01240003	Haut-Rhône de la Chautagne aux chutes de Virignin	26,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	283,6	
Zones humides 	73CPNS3022	La Guillere	34	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/cartto.php
	73CPNS3037	Les Bessons, bord du Rhône	16,3	
	73CPNS3038	Grand Brotteau	18	
	73CPNS3227	La Pèle	1,4	
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	229	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
	FR8201771/S08 FR8212004/ZPS13	Zones humides et forêts allu- viales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	144	



La Bauche

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS3168	Morges, l'étang	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3171	Les Peyssons	0,8	
	73CPNS3173	Les Bugnons	0,8	
	73CPNS3207	Vallon sous "les Mollions"	1,3	
	73CPNS3208	La Dornère	0,2	
Zones à écrevisse à pieds blancs 		Site de la Michalière	0,4	




Belmont-Tramonet

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38100003	Etang de la Vavre, Cours du Tier et buisson Rond	8,9	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	38100004	Marais des Chaudannes	9,5	
Zones humides 	73CPNS3103	Les Baronnes, bords du Guiers	1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3119	Les Vachères	0,8	
	73CPNS3122	Les Chaudannes	5,1	
	73CPNS3127	Le Buyat	2,2	






Billième

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73020001	Lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu	52,9	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73030005	Haut de la Charvaz	250,6	
Zones humides 	73CPNS3011	Les Blaches	12	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3014	a Gouer	0,3	
	73CPNS3016	La butte de Lachat	5,8	
	73CPNS3017	Le Replat	0,5	
	73CPNS3021	Lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu	3,2	




Billième (suite)

Zones à écrevisse à pieds blancs 		Ruisseau de l'Etang	0,4	
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	217,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire 	BILA	Butte de Lachat	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	BILL	Marais de Billième	2,2	
	BIMO	Mollairon	1,2	
	BIRO	Le Rocher	3,2	



La Bridoire

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38100003	Etang de la Vavre, Cours du Tier et buisson Rond	47,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	13,8	
Zones humides 	73CPNS3128	Marais de la Bridoire et du Buisson Rond	36	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3135	Les Léchères	0,7	
	73CPNS3136	Les Moines	18,3	
	73CPNS3140	Sous le Barichaut	0,5	
	73CPNS3142	Le God	0,2	
	73CPNS3143	Le Cimetière	1,3	
	73CPNS3145	Le Crêt	3,1	
	73CPNS3147	sous le Plat	0,6	
73CPNS3148	Les Crouses	3,2		
Zones à écrevisse à pieds blancs 		Site de Cote Liardet	0,6	
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	13,3	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire 	BRID	Les Bruchères	3,5	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php




Champagneux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	01230002	Milieux alluviaux du Rhône du Pont de Groslée à Murs et Gélignieux	82,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73000038	Pelouses sèches de Grésin	3,2	
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	107,3	
Zones humides 	73CPNS3037	Les Bessons, bord du Rhône	3,5	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3047	La Tuilerie, étang de Leschaux	6,8	
	73CPNS3069	Marais Tufeux et cours du Truison	57,3	
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	160,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
	FR8201771/S08 FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	125,4	




La Chapelle-Saint-Martin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000029	Marais de Touchefeu	4,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3041	Verdanet	0,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3042	Tholou	0,5	
	73CPNS3043	Missieux	0,8	
	73CPNS3216	Sous Cornillon	0,2	




Corbel

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38150004	Gorges du Guiers vif et de l'Echaillon	17,1	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	La Cochette	25,2	
Zones humides 	73CPNS3185	Le Brouve	1,7	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3186	Les Curiés	2	
	73CPNS3188	Les Gouilles	1,4	
	73CPNS3190	Les Gants	0,1	
	73CPNS3191	Les Combes	0,3	
	73CPNS3192	Les Gouilles	0,1	
	73CPNS3193	les Combes	0,9	
	73CPNS3215	Les Fontaines	0,1	
73CPNS3218	Les Mathés	0,2		
Site Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	50,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"



Domessin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38100003	Etang de la Vavre, Cours du Tier et buisson Rond	13,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3127	Le Buyat	0,9	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3128	Marais de la Bridoire et du Buisson Rond	16,5	
	73CPNS3129	Le Guillot	3,7	
	73CPNS3134	Source de l'Aigue Noire	1,4	
	73CPNS3137	Ruisseau de la Rubattière	9,3	
	73CPNS3150	Le Bonnard, le Rotis	4,4	
	73CPNS3151	Le Bonnard, les berges du Guiers	4	
	73CPNS3153	Le Bonnard, le ruisseau	13,6	
	73CPNS3235	Le Pontet	1,8	
Zones à écrevisse à pieds blancs 		Le Bas Magnin	0,3	


Dullin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	33,4	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3116	Sous les Pichons	0,5	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3121	Pothin	0,3	
	73CPNS3124	Le Gallin	0,4	
	73CPNS3125	La Ferme Praille	0,4	
	73CPNS3126	Dullin, les Gabriaux	1,3	
Site Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	27,9	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"




Les Échelles

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38100002	Marais de Saint Laurent du Pont et berges de l'Herretang	5,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3176	Chailles	0,6	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3178	Les Tartarins	1,6	
	73CPNS3180	La Croix de Lar Roche	0,6	
	73CPNS3181	La Vielle Poste	1,1	
	73CPNS3184	Les Marais	0,2	
	73CPNS3187	Les Guiers confluence	4,5	




Entremont-le-Vieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38150029	Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse	622,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	38150031	Falaises septentrionales du massif de la Chartreuse	56,8	
	38150032	Mont Outheran	172,4	





Entremont-le-Vieux (suite)

Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Versant nord de la Chartreuse, Hauts de Chartreuse, Roc de Gleisin, Mont Outheran-La Cochette	243,4	
	Faibles		161,8	
	A préciser		10,2	
	Fortes		42,3	
Zones humides 	73CPNS3175	Les Marots	1,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3182	Les Curialets	0,7	
	73CPNS3195	La Plagne	1,4	
	73CPNS3211	Col du Mollard	0,4	
	73CPNS3212	La Grande Combe	0,3	
	73CPNS3213	vallon de "l'Aileret"	1,2	
	73CPNS3214	Sous le Mollard Bouchet	0,5	
Réserves naturelle nationales 	RN136	Hauts de Chartreuse	159,8	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Site Natura 2000 	FR8201740/I20	Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants	159,7	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"




Gerbaix

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000032	Marais des Grands Champs	10,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3067	Oncieux	0,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3070	Marais des Grands Champs	8,1	
	73CPNS3071	Mure	0,9	
	73CPNS3072	Le Pré Domey	0,4	
	73CPNS3074	Les Viviers	0,4	
	73CPNS3075	le Pré Domey	0,6	
	73CPNS3078	Angosard	0,2	
	73CPNS3082	La Bertinière	0,3	
Site Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	11,2	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"






Grésin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000015	Cours du Truison et marais riverains	21,9	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73000038	Pelouses sèches de Grésin	72,2	
Zones humides 	73CPNS3079	Complexe de Côte Envers, de Truison et de la Ferra	12,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3086	Urice	0,3	
Zones à écrevisse à pieds blancs 		Ruisseau le Truison	5,4	
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	5	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"




Jongieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	01240003	Haut-Rhône de la Chautagne aux chutes de Virignin	6,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73000057	Prairies humides de Jongieux-le-Haut	5,1	
	73030005	Haut de la Charvaz	48	
Zones humides 	73CPNS3006	Aimavigne	1,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3007	La Plaine	3,3	
	73CPNS3008	Champ Rochat	1	
	73CPNS3009	Le Marlat	4,6	
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	27,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
	FR8201771/S08 FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	7	






Lepin-le-Lac

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73100001	Lac d'Aiguebelette et marais riverains	86,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3120	Marais et lac d'Aiguebelette	68,9	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3232	Les Biolles	2,6	
	73CPNS3233	La Chabaudière	13	
	73CPNS3228	La Tuilerie	2,3	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB027	Lac d'Aiguebelette	35,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	88,4	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire 	LEPI	Marais de la Gare	14,5	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	GDIL	Grande Ile	5	


Loisieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000029	Marais de Touchefeu	5,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	323,2	
Zones humides 	73CPNS3041	Verdanet	1,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3223	L'Orme	0,1	
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	19,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"


Lucey

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	01240003	Haut-Rhône de la Chautagne aux chutes de Virignin	81	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	01240004	Côtes du Rhône	112,7	
	73030003	Marais des Puits d'Enfer, le Grand Marais	14,4	
Zones humides 	73CPNS3001	Champ du Creux	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3002	L'île Fournier	8,8	
	73CPNS3003	Le Marais des Rives	31,7	
	73CPNS3004	Marais du Puits de l'Enfer	15,7	
	73CPNS3005	La Covatière	2,7	
	73CPNS3007	La Plaine	4,9	
	73CPNS3220	La Rodière	0,7	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB051	Marais du Puits de l'Enfer	17,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	83,3	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
	FR8201771/S08 FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	80,2	
Sites gérés par le Conservatoire 	LUCA	Le coteau des Altesses	7,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	LUPU	Les Puits d'Enfer	6,4	






Marcieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS3055	Bovard	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3056	Le Lievrier	1	
	73CPNS3058	Sur le Pallet	0,6	
	73CPNS3070	Marais des Grands Champs	1,2	






Meyrieux-Trouet

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS3035	Le Molard Pelliet	0,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3036	La Cour	0,7	
	73CPNS3040	Novel Grange	1,4	
	73CPNS3044	Epinette	4,2	
	73CPNS3045	Le Villaret	0,7	
	73CPNS3046	La Chapelette	1,6	
	73CPNS3054	Les Botasses Sud	0,4	
	73CPNS3200	Source des Molasses	0,4	



Nances

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73100001	Lac d'Aiguebelette et marais riverains	108,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3081	Les Richards	0,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3085	Sources de Malpasset	0,2	
	73CPNS3120	Marais et lac d'Aiguebelette	41	
	73CPNS3198	Ravet	1,7	
	73CPNS3226	Sous la Safranière	0,4	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB027	Lac d'Aiguebelette	21,1	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	201,1	http://www.natura2000.fr/Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire 	NANC	Marais de Nances	6	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	PGUI	Pré Guicherd	1	



Novalaise

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000050	Prairies humides de Bonivard	0,9	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	12,5	
	73100001	Lac d'Aiguebelette et marais riverains	46,8	
Zones humides 	73CPNS3077	Le Perret	1,7	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3081	Les Richards	0,1	
	73CPNS3082	La Bertinière	0,1	
	73CPNS3087	Favarieu	6	
	73CPNS3089	Marais du Col de Crusille	7,6	
	73CPNS3090	Les Prés des Jets	1,4	
	73CPNS3091	La Bergerie	0,9	
	73CPNS3094	Le Freney	1	
	73CPNS3097	Montbel, Le Pré Bouvier	11,4	
	73CPNS3099	La Crétaz	0,4	
	73CPNS3104	Le Fornius	0,6	
	73CPNS3113	Le Terramu	0,2	
	73CPNS3117	Le Paviot	2,5	
	73CPNS3120	Marais et lac d'Aiguebelette	9,1	
	73CPNS3224	La Bertinière Est	0,5	
	73CPNS3234	Les Rossets	0,7	
73CPNS3236	Le Berlioz	6,1		
Zones à écrevisse à pieds blancs 		Ruisseau du Jeanjoux	0,27	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB027	Lac d'Aiguebelette	0,4	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	68	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

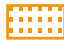





Ontex

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73030005	Haut de la Charvaz	17,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS1104	Prairies inondables du Mont	3,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS1105	Zone humide de Billon	0,7	


Rochefort

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	50,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3092	Truison	1,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3095	Rochefort	0,1	
	73CPNS3096	Le Suard	0,1	
	73CPNS3100	Les Roses	0,4	
	73CPNS3102	Le Grand Marais	15,1	
	73CPNS3107	Les Bottières, nord	0,3	
	73CPNS3111	Le Vivier	1,8	
	73CPNS3112	Les Bottières, sud	0,3	
Zones à écrevisse à pieds blancs 		Ruisseau le Paluel	2,5	
		Ruisseau le Truison	0,6	
Site Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	60,2	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"




Saint-Alban-de-Montbel

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73100001	Lac d'Aiguebelette et marais riverains	152	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3120	Marais et lac d'Aiguebelette	82,9	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3125	La Ferme Praille	0,8	
	73CPNS3231	Le Calamant	0,5	
	73CPNS3236	Le Berlioz	0,8	
Zones à écrevisse à pieds blancs 	-	Ruisseau des Trois Combes	0,26	-
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB027	Lac d'Aiguebelette	44,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Site Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	161,4	http://www.natura2000.fr/Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire 	STAL	Marais de St-Alban-de-Montbel	8,7	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php


Saint-Béron

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS3148	Les Crouses	1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3150	Le Bonnard, le Rotis	2,4	
	73CPNS3151	Le Bonnard, les berges du Guiers	1,3	
	73CPNS3153	Le Bonnard, le ruisseau	12,3	
	73CPNS3154	Le Mornet	5,8	
	73CPNS3155	Carrefour de Saint Béron	1,2	
	73CPNS3158	Pirand	1,6	
	73CPNS3159	Les Maïs	0,8	
	73CPNS3162	Le Sourd	4,3	
	73CPNS3164	Pichatiéré	4,1	
	73CPNS3166	Sous le Bertherd	0,5	
	73CPNS3167	Le Ravay, nord	1,9	
	73CPNS3217	Le Favre	0,3	



Saint-Christophe-la-Grotte

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38150004	Gorges du Guiers vif et de l'Echaillon	72,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS3183	Le Plan	0,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3186	Les Curiés	0,1	
Site Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	261,7	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"




Saint-Franc

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS3160	Landre	0,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3161	Courtines	0,7	
	73CPNS3165	La Dofreyère	6,6	
	73CPNS3169	Sous le Trépu	0,3	
	73CPNS3170	Les Mollassières amont	1,5	
	73CPNS3172	Les Mollassières aval	0,4	
	73CPNS3174	L'Arenier	2,9	







Saint-Genix-sur-Guiers

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	01230002	Milieux alluviaux du Rhône du Pont de Groslée à Murs et Gélignieux	20,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73000015	Cours du Truison et marais riverains	21,5	
Zones humides 	73CPNS3069	Marais Tufeux et cours du Truison	12	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3076	Sainte Anne	11,6	
	73CPNS3079	Complexe de Côte Envers, de Truison et de la Ferra	13,8	
	73CPNS3080	St-Genix, sans nom	0,8	
	73CPNS3088	St-Genix, bords du Guiers	0,3	

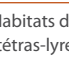


Saint-Genix-sur-Guiers (suite)

Zones humides 	73CPNS3093	Le Jasmin, bords du Guiers	10	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3103	Les Baronnes, bords du Guiers	2,3	
	73CPNS3230	Prévieux	0,1	
Zones à écrevisse à pieds blancs 	-	Ruisseau le Truison	2,7	-
Site Natura 2000 	FR8201771/S08 FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	39,8	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"





Saint-Jean-de-Chevelu

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73020001	Lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu	124,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73030001	Hétraies du mont du Chat	23,2	
	73030005	Haut de la Charvaz	245,2	
	73030006	Anciennes carrières de Pommaret	1,4	
Zones humides 	73CPNS3021	Lacs-Marais de Saint-Jean-de-Chevelu	97,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3023	Sous la Golette	0,9	
	73CPNS3025	Les Bruyères	3,4	
	73CPNS3228	Source captée de Champrovent	0,2	
Zones à écrevisse à pieds blancs 	-	Ruisseau des Bruyères	0,41	-
		Ruisseau de l'Etang	1,4	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB034	Lacs-Marais de Saint-Jean-de-Chevelu	94,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	287,5	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire 	CHEV	Marais et lacs	51,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php





Saint-Jean-de-Couz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	La Cochette	31,5	
	Faibles		2,7	
Zones humides 	73CPNS1006	Zone humide du Replat	1,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS1007	Zone humide du Cheval Blanc	1,7	
	73CPNS1037	Le Marais	0,9	
Zones à écrevisse à pieds blancs 	-	Affluent de l'Hyère aux Héritiers	0,3	-



Sainte-Marie-d'Alvey

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000015	Cours du Truison et marais riverains	0,6	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	8,1	
Zones humides 	73CPNS3083	Le Molard	0,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3092	Truison	0,5	
Zones à écrevisse à pieds blancs 	-	Ruisseau le Truison	1,5	-
Site Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	8,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"



Saint-Maurice-de-Rotherens

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000046	Marais des Rives	17,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	80,7	
Zones humides 	73CPNS3049	Les Serus	0,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3060	La Mare	0,2	
	73CPNS3061	Marais des Rives	8,4	
	73CPNS3065	Les Vires, la Broche	0,1	
	73CPNS3068	Ruisseau de St Maurice de Rotherens	0,3	
	73CPNS3073	Rocheron	1,4	
	73CPNS3221	Les Rives Sud	0,5	
Site Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	54,8	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire 	ROTH	Les Rives	6,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php


Saint-Paul

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000051	Prairies humides du Martinet	2,8	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73000054	Marais de Traize	3,3	
	73020001	Lacs et marais de Saint-Jean-le-Chevelu	21,1	
	73030001	Hêtraies du Mont du Chat	10,1	
Zones humides 	73CPNS3021	Lacs-Marais de Saint-Jean-de-Chevelu	8,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3025	Les Bruyères	1,2	
	73CPNS3026	Les Buges	1,4	
	73CPNS3029	Mollière	1,5	
	73CPNS3030	La Palette	4,7	
	73CPNS3031	Etang de la Terrossières	1,7	
	73CPNS3032	Tourbière de Traize	2,3	
	73CPNS3033	Bois Berthet	2,2	
	73CPNS3034	La Manche	1,9	
	73CPNS3039	Santagneux	2,2	
	73CPNS3040	Novel Grange	0,2	




Saint-Paul (suite)

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB034	Lacs-Marais de Saint-Jean-de-Chevelu	17	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Site Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	4	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"



Saint-Pierre-d'Alvey

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS3048	La Rive	0,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3050	Riondet	0,1	
	73CPNS3051	Les Revels	0,9	
	73CPNS3057	Dullin	0,7	
	73CPNS3062	Les Chouanes	0,9	
	73CPNS3063	Les Grandjeans	0,7	
	73CPNS3064	Sources de la Lavanche	0,9	
	73CPNS3066	Le Carrel	0,2	
	73CPNS3067	Oncieux	1,3	


Saint-Pierre-d'Entremont

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38150004	Gorges du Guiers vif et de l'Echaillon	3,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	38150029	Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse	468,9	
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	Hauts de Chartreuse et Roc de Gleisin	75,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	Faibles		251	
	A préciser		7,8	
	Fortes		70,8	
Zones humides 	73CPNS3194	Les Vincents	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3196	Les Varvats	0,5	



Saint-Pierre-d'Entremont (suite)

Réserves naturelles nationales 	RN136	Hauts de Chartreuse	352,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000 	FR8201740/I20	Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants	352,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	2,1	


Saint-Pierre-de-Genébrosz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS3174	L'Arenier	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3177	Le Bellet	0,1	
	73CPNS3178	Les Tartarins	0,1	
	73CPNS3199	Sous le Caillod	0,2	
	73CPNS3209	Le Ney	0,1	
	73CPNS3210	Combe noire	0,4	

Saint-Thibaud-de-Couz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38150032	Mont Outheran	383,1	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Mont Outheran	77,8	
	Faibles		47,8	
	A préciser		3	
Zones humides 	73CPNS1038	Zones humides du Pichat	1,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS1039	Prairie humide de la Valletaz	0,3	
	73CPNS1040	Prairie humide du ruisseau du Gollet	0,5	
	73CPNS1041	Zone humide des Favre	0,2	
	73CPNS1042	Zone humide de Grange Neuve	3,8	
	73CPNS1043	Zone humide des Patron	0,1	
	73CPNS1045	Zone humide du Chef-lieu	0,1	
	73CPNS1046	Zone humide des Terreaux	30,4	

Saint-Thibaud-de-Couz (suite)

Zones à écrevisse à pieds blancs 	-	Affluent du ruisseau des Gorges	0,52	-
		Ruisseau des Favre	0,78	


Traize

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000054	Marais de Traize	9,9	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	400	
Zones humides 	73CPNS3222	Trieux	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3027	Le Pisserot	0,5	
	73CPNS3032	Tourbière de Traize	5,8	
Zones à écrevisse à pieds blancs 	-	Site de la Guillièrre	0,2	-
Site Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	93,9	http://www.natura2000.fr/Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"





Vérel-de-Montbel

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38100003	Etang de la Vavre, Cours du Tier et buisson Rond	31,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73010001	Falaises du col de la Crusille, col du Banchet, grotte de Mandrin	34,9	
Zones humides 	73CPNS3123	Sous le Château	0,6	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3128	Marais de la Bridoire et du Buisson Rond	28,6	
Site Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	38,7	http://www.natura2000.fr/Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Verthemex

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS3046	La Chapelette	5,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3052	Les Birolets	0,2	
	73CPNS3053	Verthemex	0,6	

Yenne

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	01240003	Haut-Rhône de la Chautagne aux chutes de Virignin	68,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73000058	Marais de Lagneux	88,7	
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	444,8	
Zones humides 	73CPNS3007	La Plaine	2,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3010	Pré Bochard	0,7	
	73CPNS3012	Le Marais des Lagneux	83,3	
	73CPNS3013	L'Île	15,9	
	73CPNS3015	L'étang, Richardon	4,5	
	73CPNS3018	Yenne, ruisseau de la Lône	1	
	73CPNS3019	Yenne, le camping	1,8	
	73CPNS3024	Grange Neuve	0,6	
	73CPNS3028	Le Châtelard	0,4	
73CPNS3219	Volontaz	0,4		
Sites Natura 2000 	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	355,2	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
	FR8201771/S08 FR8212004/ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	79,6	
Sites gérés par le Conservatoire 	YECV	Les Côtes Vieilles	4,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php



Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

est une association Loi 1901 au service de la biodiversité savoyarde, créée en 1991 par la volonté commune de l'Etat, du Département et des associations de protection de la nature (FRAPNA, CORA...). Il a pour objectifs de sauvegarder et gérer les milieux naturels remarquables du département, et de porter à la connaissance de tous publics les éléments constitutifs de ce patrimoine.

Le territoire de l'Avant-pays savoyard

compte cinq communautés de communes regroupant 46 communes et 26 500 habitants. Le Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard fédère ces cinq communautés de communes pour coordonner la réflexion et définir les programmes d'actions pour le développement et l'aménagement de notre territoire. Aujourd'hui les enjeux et les réponses que les collectivités doivent apporter ou organiser aux attentes des populations et des acteurs économiques dépassent les limites et les compétences des communes. C'est au travers de l'intercommunalité et des bassins de vie que l'on trouve la cohérence d'action. Le Syndicat mixte de l'Avant pays-savoyard, avec les communautés de communes qui en sont membres, porte cet objectif de cohérence et de concertation de l'action publique.

Conception, rédaction et relecture :

Virginie Bourgoïn, Manuel Bouron, Jean-Pierre Feuvrier, Christine Garin, Xavier Gayte, Béatrice Navette, André Miquet, Hubert Tournier - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

Avec l'aide d'un comité technique :

Francis Ampe, Lucien Barret, Christian Blayo, Jean-Paul Claret, Nicolas Damian, Alexandre Doglioni, François Gautier, Denis Guillermand, Anne Lenfant, Maurice Michaud, Raymond Perrouse, Joël Primard, Roger Villien - Membres élus du Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard ■ Lise Wlérick - Office national des forêts ■ Marie-Jo Dumas - Chambre d'agriculture de la Savoie ■ Hubert Tournier - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

Nous remercions les personnes et structures ayant participé à ce travail :

Marc Chatelain - DIREN Rhône-Alpes ■ Nadège David - ASTERS ■ Eric Broutin, Hélène Guillo - Région Rhône-Alpes ■ Gilles Imbert - Conseil Général de la Savoie ■ Yann Magnani - Observatoire des galliformes de montagne ■ Soria Chelloug, Thomas Riethmuller - DDEA Savoie ■ Bertrand Loheac, Manuel Vallat - Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique ■ Jean-Marie Guillot - Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard ■ Michel Delamette, Sylvaine Muraz - Parc naturel régional de Chartreuse ■ Olivier Sousbie - Groupe Chiroptères Rhône-Alpes, antenne Savoie.

Photographies :

Manuel Bouron / CPNS, Jeannette Chavoutier, Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, Thierry Delahaye / Société mycologique et botanique de la région Chambérienne, S. Dernier / Conseil supérieur de la pêche, Bruno Descaves / PNV, Cyril Forchelet / CPNS, Philippe Freydier / CPNS, Christine Garin, Bernard Landgraf / Wikipédia, Sylvie Loial / CPNS, Massimo Lorenzoni, Julien Menghini, Pierre Meyer, Maurice Mollard / PNV, Office de tourisme du lac d'Aiguebelette (concours photo), PNR des Vosges du Nord, Michel Reverdiau, Emmanuelle Saunier / CPNS, Shutterstock, Yves Thonnérieux, Hubert Tournier.

Maquette : Gilles Morat : Tél : 06 84 89 47 82

Impression : Couleurs Montagne (Chambéry)
Tél : 04 79 25 15 00 - Imprimé sur papier recyclé

Date de parution : Mai 2009

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie et le territoire de l'Avant-pays savoyard tiennent à remercier pour leur concours financier la Région Rhône-Alpes et le Conseil général de la Savoie.

